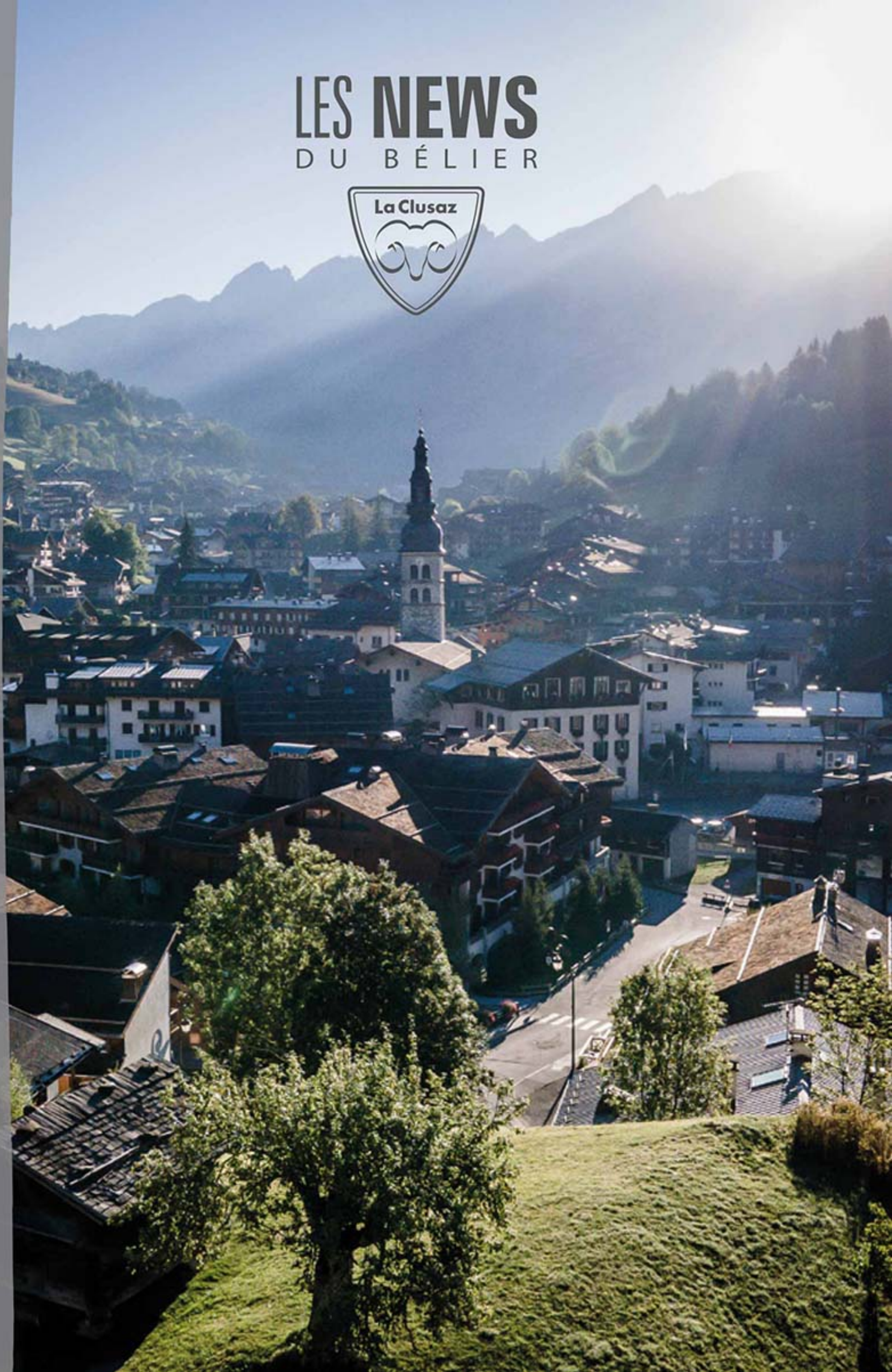


AVRIL 2024

# LES NEWS DU BÉLIER



BULLETIN MUNICIPAL #96



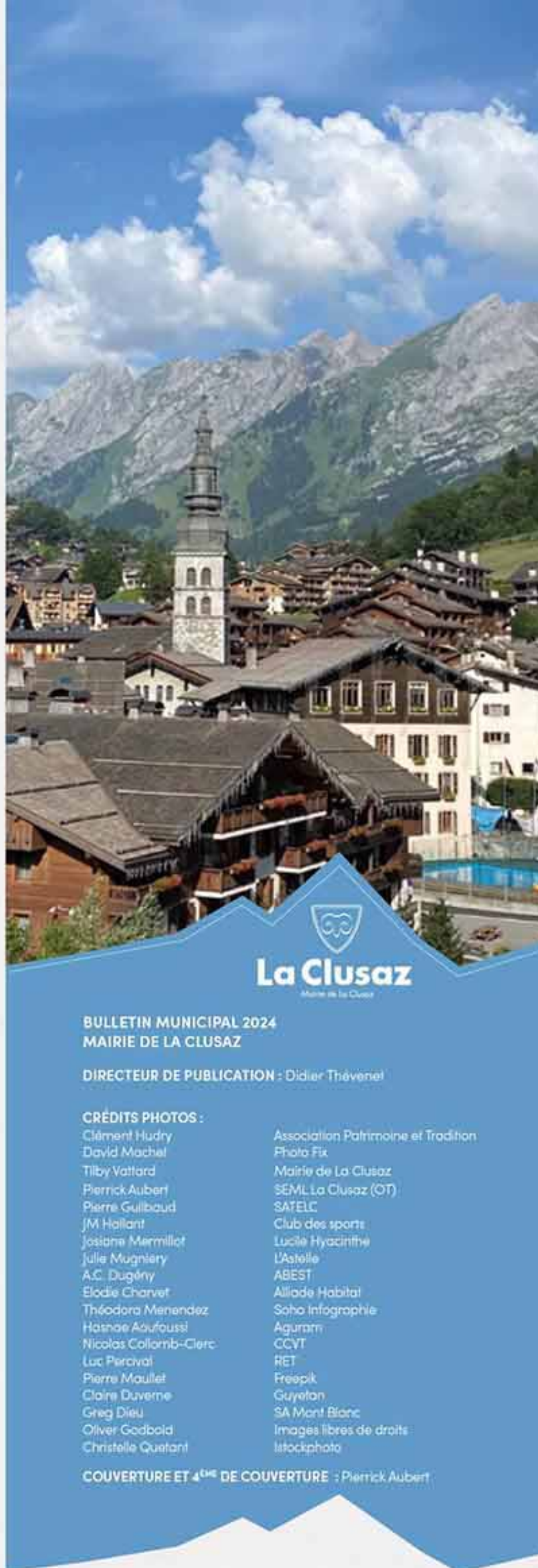
# SOMMAIRE

|                                              |         |        |
|----------------------------------------------|---------|--------|
| RÉTROSPECTIVE                                | 4 à 9   | Ch. 1  |
| TRANSITION ENVIRONNEMENT                     | 10 à 15 | Ch. 2  |
| LES FINANCES                                 | 16 à 19 | Ch. 3  |
| LE GRAND DOSSIER                             | 20 à 29 | Ch. 4  |
| ÇA BOUGE DANS LES SERVICES                   | 30 à 33 | Ch. 5  |
| VIE LOCALE                                   |         | Ch. 6  |
| Habitat et vie locale                        | 34 à 39 |        |
| Milieu associatif                            | 40 à 53 |        |
| Sécurité du village : pompiers et police     | 54 à 57 |        |
| AMÉNAGEMENT MONTAGNE SATELC Pistes           | 58 à 61 | Ch. 7  |
| TOURISME OT de La Clusaz                     | 62 à 65 | Ch. 8  |
| AMÉNAGEMENT DE LOISIRS Culturels et sportifs | 66 à 67 | Ch. 9  |
| NOUVELLES TECHNOLOGIES                       | 68 à 69 | Ch. 10 |
| TRAVAUX                                      | 70 à 74 | Ch. 11 |
| ÉDUCATION, JEUNESSE, CULTURE                 | 75      | Ch. 12 |
| AGRICULTURE                                  | 76 à 78 | Ch. 13 |
| URBANISME                                    | 79 à 80 | Ch. 14 |
| HISTOIRE ET PATRIMOINE                       | 81 à 83 | Ch. 15 |
| INFOS PRATIQUES État civil                   | 84 à 88 | Ch. 16 |
| INTERCOMMUNALITÉ                             | 91 à 93 | Ch. 17 |
| POUR S'INFORMER                              | 94 à 95 | Ch. 18 |

CONCEPTION & IMPRESSION :  
Digital Print - 74230 Thônes  
Tél. 04 50 02 00 21  
Tirage : 1 800 exemplaires.



Imprimé avec des encres végétales sur papier 100 % recyclé.



## ÉDITO

*Chers lecteurs, chères lectrices,*

déjà plus de trois ans que l'ensemble du Conseil Municipal est engagé sur tous les sujets et prépare l'avenir de notre village, en tenant le cap pour lequel vous nous avez élus. À mi-mandat, nos réalisations sont la preuve de notre volonté. Et nos priorités n'ont pas changé : **maintenir l'habitabilité du territoire, aider l'économie à s'adapter et relever les défis de la durabilité.**

Sur l'**habitat permanent**, deux projets sont en cours sur le secteur de Grand Maison (logements en Bail Réel et solidaire et acquisition d'un terrain pour 50 logements sociaux), sans oublier le logement coopératif. Sur le **logement saisonnier**, le succès de la résidence Les Pénates se confirme encore cette année et les chambres du Foyer ont été modernisées. Côté **vie locale**, nous continuons de développer les services aux habitants et les réunions de quartiers font salle comble. La vie locale, c'est aussi nos champions, avec de nombreux talents dans plusieurs disciplines.

En 2024, les pistes de notre **plan de diversification touristique** sont finalisées. Il nous permettra, progressivement, de moins dépendre de la météo, de proposer de nouvelles activités de loisirs et d'élargir les ailes de saison. Au-delà des travaux prévus ou finalisés, une décision incontournable a été prise pour la **patinoire : elle ne sera plus en glace l'été et proposera de nouvelles activités ludiques pour les familles et les enfants dès l'été 2024 !** Cette année sera aussi l'occasion d'apporter la touche finale à la programmation du **Pôle Indoor** et de lancer les travaux de modernisation de l'Espace Aquatique (réouverture mi-2025). Côté montagne, des **priorités sur le domaine skiable** ont été décidées pour faire la part belle à l'adaptation du ski - qui reste notre moteur économique - et la diversification : modernisation et investissements du Massif de Balme (qui a fêté ses 60 ans !), création d'un nouveau front de neige en altitude au secteur du Mini-Loup, luge 4 saisons, parcours forestier, scénarisation des gares.



La commune travaille également sur les énergies, afin de réduire la dépendance au fioul et limiter les gaz à effet de serre qui contribuent au réchauffement climatique. Ainsi, des études pour la **création d'un réseau de chaleur collectif** ont été lancées et des panneaux solaires verront le jour cette année sur le toit de la crèche.

Enfin, 2024 devrait être l'année où la **candidature française pour les Jeux Olympiques et Paralympiques 2030** sera officiellement retenue par le Comité International Olympique. La Clusaz est honorée d'être identifiée pour accueillir les épreuves de ski de fond. Nous souhaitons que les Jeux de 2030 soient un coup de projecteur sur nos champions et nous aident à accélérer nos projets pour l'avenir, notamment afin de décarboner et moderniser les accès aux Aravis.

Je tiens à vous remercier, habitants, résidents secondaires, socio-professionnels, partenaires, équipes de la station, tous nos visiteurs, vous qui aimez notre village et faites battre son cœur. Notre détermination reste intacte pour son avenir, sa population et ses emplois : **nous continuerons de travailler sur des solutions, pour aujourd'hui et pour demain.** Merci également aux élus, qui m'aident au quotidien, et aux agents municipaux, très impliqués dans leurs missions. Je vous laisse découvrir, au fil des pages de cette nouvelle édition des « News du Bélier », tous ces sujets liés au présent et au futur de La Clusaz.

*Bonne lecture à tous !  
Didier Thévenet, Maire de La Clusaz.*



# RÉTROSPECTIVE RETOUR SUR L'ANNÉE 2023

## LA CÉRÉMONIE DES VŒUX DU MAIRE

• 19 JANVIER

Le Maire et le Conseil Municipal étaient ravis de pouvoir accueillir la population, venue en nombre – après deux ans de vœux en vidéo, du fait des conditions sanitaires – à la Salle des Fêtes de La Clusaz, le 19 janvier 2023. L'occasion de faire le bilan de l'année, avec une revue des actions et projets pour préparer l'avenir de la commune, avant d'échanger de manière conviviale avec les habitants, résidents et tous les acteurs de la vie locale. Un récapitulatif des grandes lignes du discours a été ensuite relayé sur les réseaux de la Mairie.



## LE CARNAVAL !

• 21 FÉVRIER

Plus qu'une tradition, c'est une institution, depuis environ 50 ans ! Le Carnaval de La Clusaz, dont son légendaire défilé, du Bossonnet à la Place de l'Église, a attiré les foules – entre vacanciers et population – pour le plus grand bonheur des petits et des grands ! Ainsi, 18 chars ou groupes, plus créatifs les uns que les autres, ont mis à l'honneur les différents acteurs de la station, qui ont assuré l'ambiance pendant (et après) le défilé, pour un moment joyeux et festif, toujours dans la bonne humeur.



## DES GUIDES NÉPALAIS À LA CLUSAZ

• 22 FÉVRIER

Cinq jeunes guides népalais, en formation à l'EN.S.A., l'École Nationale de Ski et d'Alpinisme, étaient en visite à La Clusaz et ont été accueillis par Monsieur le Maire. Ils ont également visité l'incontournable Hameau des Alpes, accompagné d'Anselme Baud.



## LA SOIRÉE SAVOYARDE

• 15 MARS

Le mercredi 15 mars, la soirée savoyarde avec le groupe folklorique Lou Socali et les agriculteurs de La Clusaz fut une occasion de renouer avec les traditions. Avec diverses démonstrations de fabrication, que ce soit des tavaillons ou du reblochon fermier, les participants ont pu déguster un repas savoyard avec un spectacle de danse folklorique.



## L'ÉCHO DES ARAVIS... AU CINÉMA, AVEC UNE CRÉATION INÉDITE

• 2 AVRIL

Lors du Radio Meuh Festival au cinéma Le Danay le dimanche 2 avril, le public a pu découvrir trois compositions de Lionel Rivière, chef de l'orchestre d'harmonie de l'Écho des Aravis : ElectrOpening, Tipping point et Bleu nuit. En plus, l'orchestre, composé d'environ cinquante musiciens, a également joué Aravis de Tom Caudelle et Celeos de Julien Varin, accompagné pour la première fois par le DJ KRBN et le percussionniste Illya Amar.



## RETOUR DES CHAMPIONS

• 7 AVRIL

En 2023, 35 sportifs étaient présents lors du traditionnel « retour des champions » en fin de saison, avec pas moins de quatre médaillés de bronze aux Championnats du Monde : Jules Chappaz en sprint ski de fond, Mathias Menendez en Handi Snowboard Cross, Célia Périllat Pessey et Gédéon Pochat en ski alpinisme. Les écoles de ski et les petits Béliers ont accueilli les athlètes avec une belle haie d'honneur.

Le président du Club des Sports et le Maire ont remercié, lors de la cérémonie à la salle des fêtes, les soutiens financiers et les acteurs locaux, qui contribuent au développement des jeunes sportifs.



## UN BON REPAS DE PRINTEMPS PARTAGÉ PAR LES AINÉS

• 14 AVRIL

Les anciens du village se sont rassemblés à la salle des fêtes pour leur traditionnel repas annuel, où Marie-Claude Pollet-Villard, présidente du club des aînés, a rendu hommage aux doyens disparus (Claudia, Jacques, mais aussi Christiane, dévouée au club pendant 10 ans), tout en accueillant les nouveaux membres. Michèle Guinchard a été particulièrement mise en valeur, toujours aussi élégante « du haut de ses 90 printemps », lors de ce moment chaleureux, en présence du Maire, des prêtres locaux et de l'adjointe au Maire, Pascale Merotto.



## CONVENTIONS DE FINANCEMENT ENTRE LE DÉPARTEMENT ET LA COMMUNE

• 18 AVRIL

Une visite d'une délégation du Département de Haute-Savoie a été organisée sur notre territoire pour une réunion de travail le 18 avril avec les élus de la Mairie, avec différents sujets à l'ordre du jour (mobilité, habitat, emploi...), dont la signature des conventions de financement dans le cadre du Plan Tourisme du Département de la Haute-Savoie, qui subventionne : l'amélioration du domaine VTT (plan alpin axe 2 « diversifier les activités hors ski alpin »), l'aménagement du site nordique des Confins (plan nordique) et l'aménagement et la mise en valeur du lac des Confins (plan Lac).



## VISITE DES ÉLÈVES DE CM2 À LA MAIRIE

• 12 JUIN

27 élèves de CM2 ont été conviés, par le Maire et Christelle Angelloz-Nicoud, adjointe au Maire, à venir découvrir le rôle et le fonctionnement de la Mairie, ainsi que les différents services qui composent une collectivité. Un moment de découverte et de partage apprécié par tous.



## REMERCIEMENT DES INFIRMIÈRES

• 3 JUILLET

Les infirmières libérales Amélie Guidon et Martine Lewandowski ont été accueillies en Mairie pour les remercier vivement de leur engagement auprès de la population toutes ces années. Elles ont dû prendre la douloureuse décision de quitter leurs patients – du fait d'une révision de conditions administratives globales et d'une perte importante de revenus en décaissant, malgré le soutien des élus et des médecins. Désormais, elles continuent d'exercer leur métier en établissement hospitalier, en étant remplacées par Arthur Lamy et Mathilde Gallay.



## INAUGURATION DE LA PISTE DE LA GRENÈCHE

• 8 JUILLET

Une nouvelle piste de descente VTT, la Grenèche, a ouvert le 8 juillet. Elle vient compléter l'offre du domaine de la station, qui compte 125 km de parcours balisés, et pas moins de 21 pistes et circuits, entretenus tout le long de l'été par le service des pistes. Les niveaux sont variés pour répondre à tous les besoins, du niveau débutant aux pistes Enduro. Plus d'informations dans ce Bulletin, en page Aménagement Montagne.



## LA FÊTE DU REBLOCHON ET DE L'ARTISANAT

• 13 AOÛT

La Fête du Reblochon et de l'artisanat a rassemblé le dimanche 13 août des agriculteurs, artisans et moutonniers, avec environ 300 bénévoles. Orchestrée par Yvan Donzel, président des agriculteurs, et René Gallay, chef des artisans, cette célébration des traditions agricoles a permis au public, venu en nombre, d'assister à des animations présentant la vie rurale et faisant revivre un savoir-faire ancestral par des figures locales comme Simon et Louise Agnellet. Des bénéfices ont été reversés en fin de journée à une association caritative.



## LA FÊTE DU TIERS LIEU

• 9 SEPTEMBRE

Retrouvez la Fête du Tiers Lieu dans ce Bulletin en page vie locale !

## LA FOIRE DE LA CROIX

• 17 SEPTEMBRE

La Foire de La Croix a eu lieu comme chaque année à La Clusaz. Au programme de cette journée du 17 septembre : des concours de vaches de race Abondance et du meilleur Reblochon ont récompensé le savoir-faire des agriculteurs. Des activités variées ont complété la journée, qui s'est clôturée par la remise des prix du concours du meilleur reblochon.



## RÉUNION D'INFORMATION

• 27 SEPTEMBRE

Au-delà des réunions de quartier mises en place, une réunion d'information sur la vie locale, les projets et l'avenir de La Clusaz, a eu lieu le mercredi 27 septembre, à la salle des fêtes, avec près de 200 personnes présentes. Le Maire, Didier Thévenet, et son équipe, sont revenus sur les principaux défis à venir pour le village. Et chacun a pu poser ses questions librement à l'équipe d'élus et acteurs de la commune sur tous les sujets de la soirée, avant d'échanger de manière conviviale à la fin de la réunion.



## LE CCAS SE MOBILISE POUR OCTOBRE ROSE

• OCTOBRE

Chaque année, le mois d'octobre est consacré à la sensibilisation au cancer du sein. La commune soutient la lutte contre le cancer et grâce à l'initiative du CCAS, qui a mis à disposition du public une tirelire chez les commerçants de La Clusaz tout le mois d'octobre, une somme de près de 400 euros a été récoltée au profit du Comité Féminin pour le Dépistage du Cancer du Sein en Haute-Savoie (le CFDCS74). Un grand merci aux commerçants qui ont participé à cette collecte et à tous les généreux donateurs. Et merci aux membres du CCAS, qui ont peint une quinzaine de palettes pour décorer les ronds-points du village, en mettant ainsi encore plus en lumière « Octobre Rose ».



## LES CLASSES EN 3

• 5 NOVEMBRE

Rendez-vous plus loin, en page "Associations" !

## LES CLASSES EN 8

• 26 NOVEMBRE

Après les classes en 3, c'était au tour des classes en 8 de se retrouver ! Cinq ans après leur dernière rencontre, 80 personnes – dont l'année de naissance se termine par un 8 – se sont réunies au Col de la Croix-Fry le dimanche 26 novembre. Agés de 15 à 85 ans, ils ont tous apprécié l'animation de Christophe et la bonne ambiance lors du repas. Parmi eux, se trouvaient des familles telles que celle de Léo Anguenot, jeune espoir du ski alpin et du ski nautique, ou encore celle de Christiane avec Marie, sa maman.



## L'INCONTOURNABLE REPAS DES ANCIENS

• 29 NOVEMBRE

Mercredi 29 novembre, les 150 aînés de La Clusaz ont été conviés afin de partager un repas offert par le CCAS, en présence du Maire Didier Thévenet, des adjoints au Maire, Didier Collomb-Gros et Pascale Merotto, également vice-présidente du CCAS. Durant cette rencontre, plusieurs nouveautés ont été présentées, notamment l'espace France Services, avec des permanences pour l'aide aux démarches administratives, ainsi que diverses activités, qui seront proposées tout au long de l'année aux aînés.

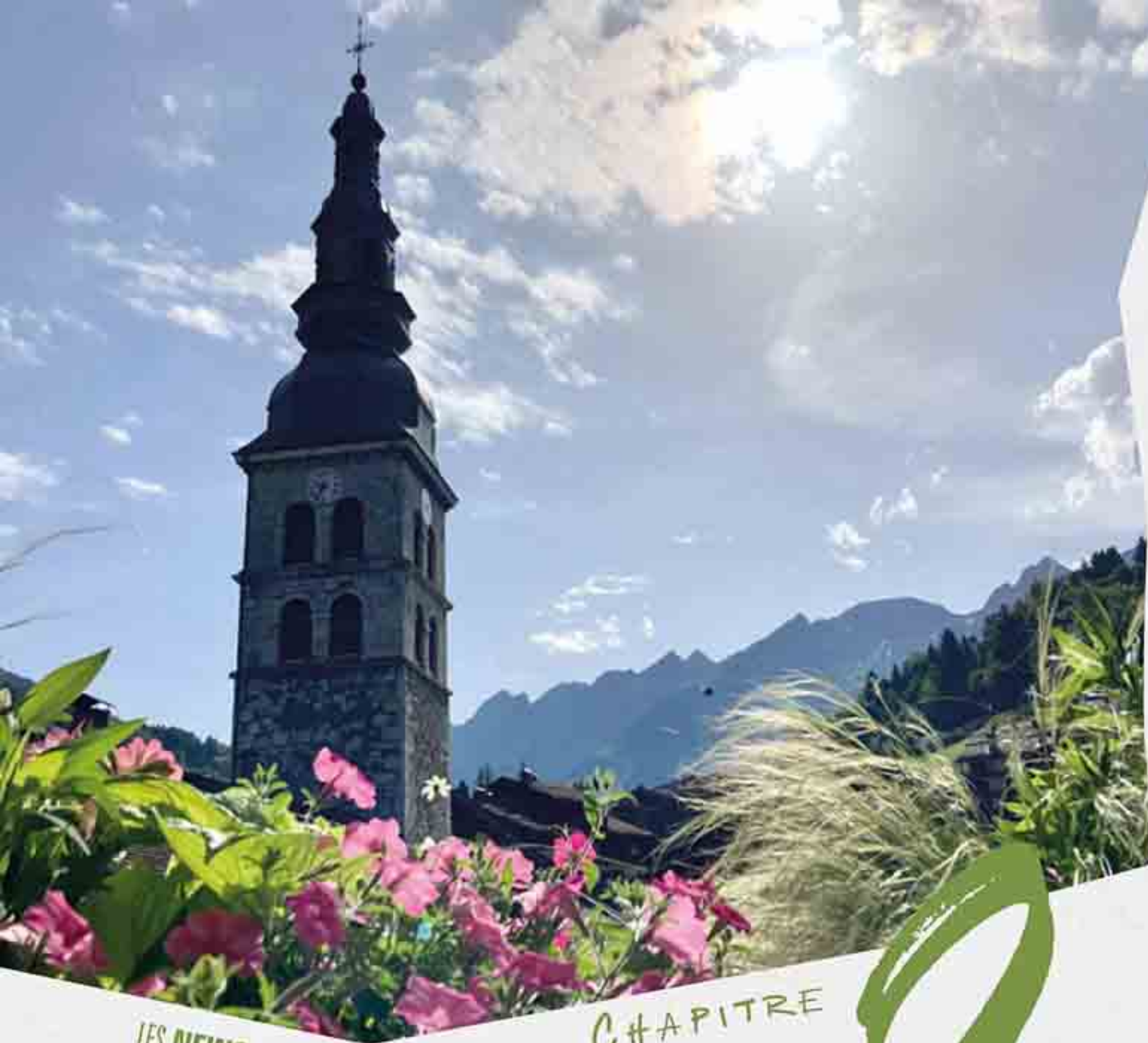


## LES BOÎTES DE NOËL

• DÉCEMBRE

C'est encore une fois sur une note de solidarité que l'année 2023 s'est clôturée, avec des boîtes de Noël destinées aux plus démunis lors des fêtes. Grâce à l'initiative du CCAS, plus de 80 boîtes remplies de chaleur, de générosité et d'altruisme, ont été déposées à la Mairie et ensuite acheminées vers le Secours Populaire de Thônes. Merci à toutes celles et ceux qui ont participé !





## TRANSITION ENVIRONNEMENT

### ACTIONS

#### 1. DÉCHETS

##### > COMPOSTEURS

Le tri des biodéchets, pour recycler vos déchets organiques de cuisine, est obligatoire en France depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024. La commune - avec le concours de la CCVT - a anticipé l'obligation en mettant en place trois sites de composteurs collectifs dès 2023 : un pour la vallée des Aravis (Chapelle du Gotty), un pour la vallée des Confins (Tennis) et un pour le centre du village (Cimetière). Placés à proximité des moloks, toutes les filières de tri sont ainsi regroupées au même endroit.

Des poubelles de tri de rue - jaunes, vertes et bleues (le bleu = marron côté moloks) - ont également été installées sur les lieux très fréquentés (Perrière, Centre village, Champ Giguët). Il s'agissait, ici aussi, d'anticiper l'obligation - de 2025 - d'avoir des poubelles de rue de tri et non des poubelles globales.

Merci de bien respecter les consignes et d'en faire bon usage !



##### > MATÉRIEL SPORT D'HIVER

Le tri concerne également vos articles de sports d'hiver, avec cette collecte spécifique, organisée durant tout le mois d'avril, depuis 2023, pour recycler vos équipements usagés !

La commune met en place, à la zone technique du Gotty, à côté du compacteur à cartons (route ZA de Gotty), une benne de récupération de matériel de sport. L'année dernière, vous avez pu déposer vos vieux skis, bâtons, raquettes, luges, dans le respect du lieu et de ce qui est uniquement demandé en type d'articles, à savoir du matériel de sport usagé (pas de textile ou de baskets de tous les jours).

Ceux-ci ont été recyclés, réparés, réutilisés, pour une démarche responsable et durable.



##### > PANNEAUX

En complément, cette année, vous verrez apparaître ces panneaux au gré des saisons pour continuer à sensibiliser tout un chacun.

Nous vous rappelons également que les crottes de chiens se ramassent et que les canisacs ne se laissent pas dans la nature !



## > JOURNÉE DE NETTOYAGE

Comme chaque année à la mi-mai, vous êtes invités à venir **nettoyer votre commune** : pistes et autres secteurs (parkings, bords de routes...).

Tout d'abord, un grand merci à toutes celles et ceux qui ont participé en 2023.

Pour 2024, en raison des différents jours fériés, le rendez-vous est donné le **SAMEDI 4 MAI** pour un départ à 9h depuis le Centre Technique Municipal – ZA du Gotty.

Cette journée est essentielle à la vie de notre village. Nous espérons vous retrouver encore plus nombreux que l'année dernière !



Toutes ces nouvelles pratiques s'inscrivent dans les actions de sensibilisation déjà initiées par la commune, comme les plaques « Ici commence la mer », pour rappeler que les grilles d'eau pluviale sont connectées aux rivières qui nous entourent, donc on ne jette rien dedans (peinture, mégots...) !

Des cendriers de poche sont également mis à disposition des fumeurs, à l'Office du Tourisme et aux départs des remontées mécaniques.

Et des informations sont régulièrement diffusées sur le tri, le broyage à domicile des déchets verts, par la commune et la CCVT.

## ACTION

### 2. MOBILITÉ

#### > TEST DE LA PISTE CYCLABLE ET ENQUÊTE

La commune a réalisé son bilan carbone en 2022 : c'est la **mobilité qui génère le plus de gaz à effet de serre, avec 72% d'émissions de CO2**.

La municipalité œuvre donc pour diminuer la place de la voiture dans le village, au profit de mobilités plus douces, d'où la mise en place, dès 2022, de location de vélos électriques – vif succès avec 4000 Km parcourus en vélos plutôt qu'en voiture – ou encore le test de piétonisation sur le Pré de Foire, avec de nouvelles activités.

En 2023, un test de création de piste cyclable a également été réalisé, durant l'été, route du Col des Aravis. Des places de stationnement ont été temporairement supprimées en sachant que le parking de la Perrière permet un accès direct à cette rue et a été presque vide tout l'été (gratuit la première heure).



Nous en sommes conscients, tout changement d'habitude engendre des crispations. Toutefois, la **municipalité a écouté les remarques des commerçants de la rue et a adapté les aménagements tout au long de cet essai**, de façon à contenter le plus grand nombre de personnes possible.

Elle a également souhaité proposer une **enquête en ligne**, de façon à recueillir le plus d'avis possible.

Il en ressort que les usagers de la piste ont préféré quand les barrières séparaient la piste cyclable de la voie de circulation des véhicules (plus sécurisant). Mais il faut également pouvoir créer des arrêts de livraison des commerces ne bouchant pas la rue, d'où la difficulté de positionnement des barrières.

Par contre, tous ont pointé du doigt le souhait d'avoir une continuité de marquages cyclables depuis l'entrée de la station.

La route des Grandes Alpes est particulièrement citée par les cyclistes comme étant anxiogène. Ainsi, vous verrez apparaître au printemps de nouveaux marquages cyclables sur les axes principaux, accentuant la priorité donnée aux vélos.

La commune continuera à expérimenter des pistes, en concertation avec les riverains et commerçants, jusqu'à ce que la bonne solution soit trouvée.

Enfin, pour rappel, de nombreux enfants vont en vélo à l'école, donc merci d'être vigilants, pour le bien de tous.

## ACTIONS

### 3. ÉNERGIE

#### > ÉCLAIRAGE PUBLIC

Le 22 septembre 2023 a eu lieu l'événement « La nuit est belle » durant lequel une grande partie des communes de la Haute-Savoie a éteint son éclairage public.

À La Clusaz, c'est l'ensemble de l'éclairage public qui a été coupé afin de vous laisser la possibilité d'admirer les étoiles. A noter : depuis 2022 la commune éteint déjà l'éclairage public, hors centre village, de 23h à 6h du matin. Sur le même principe, nous vous donnons rendez-vous le **12 octobre 2024 pour le « Jour de la nuit »** !



#### > LOI D'ACCÉLÉRATION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES (LOI APER)

Le gouvernement a légiféré, en mars 2023, afin de tenir les objectifs de transition énergétique fixés par l'Europe pour 2030.

Cette loi APER vise à **accélérer le développement des énergies renouvelables**, l'objectif étant la neutralité carbone d'ici 2050, avec la sortie des énergies fossiles, et la préservation de la sécurité d'approvisionnement de la France en électricité. Les communes étaient ainsi invitées à identifier « les zones d'accélération » pour l'implantation d'installations de production d'énergies renouvelables sur chacun de leur territoire.

Ces zones d'accélération illustrent la volonté de la commune d'orienter préférentiellement les projets liés aux énergies renouvelables, qu'ils soient communaux ou individuels, vers des espaces qu'elle estime adaptés. Ces zones sont définies pour chaque catégorie d'énergie : photovoltaïque, réseau de chaleur, hydroélectricité, géothermie, méthanisation et éolien terrestre, en tenant compte de la nécessaire diversification des énergies renouvelables, en fonction des potentiels du territoire.

**C'est l'affaire de tous, car la commune agit déjà en ce sens** (avec, par exemple, l'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit de la crèche et le projet de réseau de chaleur), **mais elle ne peut répondre seule à cet enjeu national, où chacun peut agir à son niveau.**

À noter que les projets développés, s'ils sont situés dans une zone d'accélération, pourront bénéficier de mécanismes financiers incitatifs et de délais d'instruction raccourcis, sous réserve d'autorisations ou de permis conformes au PLU. En parallèle, des obligations sont mises en place sur certains bâtiments et parkings.

**Différentes orientations et cartographies ont été ainsi définies sur le territoire communal** et proposées lors d'une concertation publique : chacun pouvait prendre ainsi connaissance de ces sujets, s'exprimer sur le registre en Mairie ou sur la plateforme « Je participe » et déposer ses observations du 1<sup>er</sup> février au 1<sup>er</sup> mars 2024 inclus.

Les élus ont ensuite étudié toutes les remarques avant validation finale des orientations et des cartes proposées.



## > AVANCEMENT DU PROJET DE RÉSEAU DE CHALEUR COMMUNAL

Comme vous le savez maintenant, le bilan carbone de la commune a fait ressortir différents enjeux que sont la mobilité, l'alimentation et la rénovation énergétique des bâtiments.

En effet, 53% du parc bâti date d'avant 1975 et 67% est chauffé au fioul. L'enjeu en termes d'émissions de gaz à effet de serre et de qualité de l'air au niveau local est donc très important.

Avec le décret du 6 janvier 2022 portant interdiction d'installer des chaudières fioul à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2022, il était important pour les élus d'étudier une solution alternative aux remplacements des chaudières qui arrivent en fin de vie.

C'est ainsi que l'étude de faisabilité d'un réseau de chaleur s'est imposée.

En 2022, le Syane (Syndicat des Energies de Haute-Savoie) a donc étudié la faisabilité de réaliser un réseau public de chaleur bois énergie dans le centre village, afin de desservir notamment, les bâtiments publics, les hôtels et résidences de tourisme, les opérations d'aménagement, ainsi que les immeubles de logements collectifs.

Cette journée est essentielle à la vie de notre village. Nous espérons vous retrouver encore plus nombreux que l'année dernière !



Ce projet de réseau public de chaleur a pour objectif de réduire la dépendance de la commune aux énergies fossiles, les émissions de gaz à effet de serre, et de stabiliser le coût de chauffage des bâtiments, dans un contexte extrêmement fluctuant.

Début 2024, les élus du conseil municipal ont validé le transfert de la compétence réseau de chaleur au Syane via son entité Syan'Chaleur. C'est donc le syndicat, en lien étroit avec la commune, qui portera les études et la réalisation de ce projet, essentiel pour commencer à décarboner le village.

## ACTIONS

### 4. BIODIVERSITÉ



## > CHANTIER ÉCOLE DU CFMM

Dans le cadre d'un partenariat avec les BTS GPN (Gestion et Protection de la Nature) du CFMM (Centre de Formation aux Métiers de la Montagne) et la CCVT (Communauté de Communes des Vallées de Thônes), un chantier école a eu lieu sur notre commune, sur le site classé Natura 2000 du Col des Aravis.

Les jeunes étudiants ont ainsi défriché deux jours durant, pour « ouvrir » le paysage et favoriser des milieux différents dans un même secteur (forêt, clairière, prairie d'altitude), qui eux-mêmes favorisent tout un cortège d'animaux, d'insectes et de végétaux différents.

Ici, la cible est le tétras lyre, également appelé petit coq de bruyère, sorte de poule sauvage, emblématique de nos montagnes, mais très vulnérable, car sensible au dérangement de l'homme, notamment en hiver. C'est pourquoi des zones sont interdites aux skieurs hors-pistes, pour protéger leur habitat.

## > FOCUS PLANTE INVASIVE : LA RENOUÉE DU JAPON

Cette plante, originaire d'Asie, a été importée comme ornement de jardins. Elle s'est tellement bien adaptée, sans concurrence, qu'elle est devenue invasive.

Au printemps, elle pousse très vite (plusieurs dizaines de centimètres par jour). Ce sont de grandes cannes de 3/4 m de haut avec de grandes feuilles et des inflorescences blanches. Quelques plans sont malheureusement installés sur notre commune et nous comptons sur vous pour être vigilants afin d'éviter de nouvelles implantations.



### LA CONDUITE À TENIR :

- Si vous voyez une pousse : l'arracher sans délai.
- Si le foyer est installé :

ne pas la tondre ou la broyer, car vous la disséminerez encore plus. Chaque petit morceau refait une plante. Entretenez autour simplement. Si toutefois vous souhaitez tenter de l'épuiser (l'éliminer est quasi impossible, car les racines, appelées rhizomes, s'enfoncent à plusieurs mètres de profondeur), il faut la couper très régulièrement (toutes les 2 semaines), avec un sécateur pour ne pas faire de petits morceaux. Les cannes coupées devront ensuite être entreposées sur un sol dur sans contact avec la terre et sans risquer de s'envoler. Une fois bien séchées, elles devront être incinérées. Ne surtout pas les mettre dans un composteur.



# GÉRER ET ANTICIPER

## FACE AUX CONTRAINTES :

### UNE MÉTHODE QUI FAIT SES PREUVES EN MATIÈRE DE FINANCES PUBLIQUES LOCALES

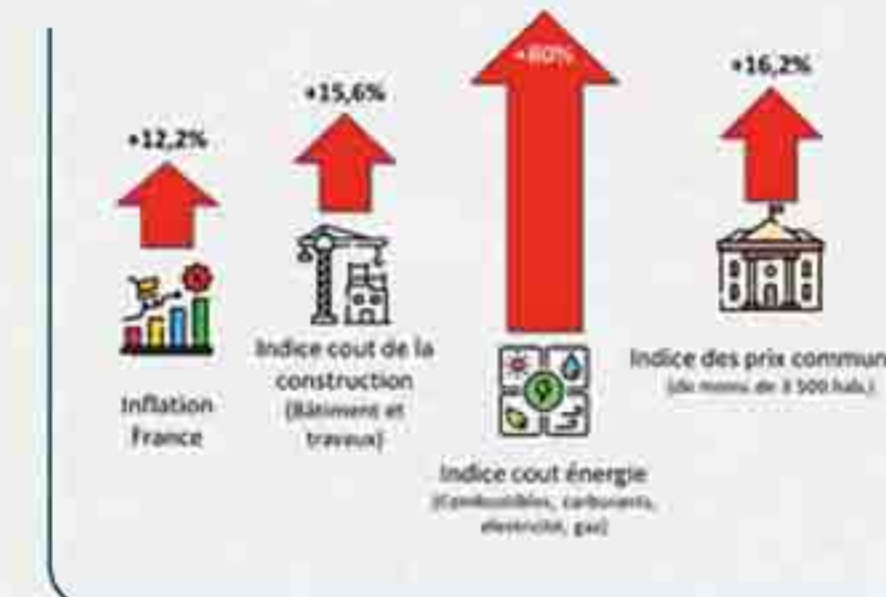
Les élus et les services ont terminé l'élaboration du Budget Primitif 2024. Bien qu'il y ait eu des évolutions importantes dans l'environnement économique, la santé de la Commune reste bonne et le cap est maîtrisé ! Pour comprendre ce qui se joue, il est important de décrypter les enjeux.

### INFLATION

#### LA HAUSSE DES CHARGES FRAPPE DUREMENT LES COMMUNES

Après la crise du Covid, l'environnement économique a fortement évolué, avec des impacts importants sur la population, les entreprises et également les collectivités locales. Les communes touristiques, et particulièrement les stations de ski, ont été sévèrement touchées par l'évolution des tarifs de l'énergie.

#### ÉVOLUTION DES COÛTS POUR LE SECTEUR COMMUNAL DE JANVIER 2020 À SEPTEMBRE 2023



L'évolution cumulée des prix à la consommation depuis 2020 est supérieure à 12%, mais certains secteurs ont connu des évolutions plus importantes sur la période. Au premier rang de ces évolutions, les tarifs de l'énergie (Electricité, Gaz, Combustibles) étaient, à la fin 2023, supérieurs de 80% à ceux de 2020.

Pour la commune de La Clusaz, le surcoût des charges liées à l'énergie a été supérieur à 250 K.€ sur l'ensemble des budgets en 2023. Pour la SATELC, l'impact de ces hausses est venu se cumuler à celles déjà enregistrées en 2022. Les prix de l'énergie sont orientés à la baisse, mais ils restent toutefois à un niveau très nettement supérieurs à leur niveau d'avant Covid et cette situation risque de perdurer.

D'une manière générale, les charges des communes, surtout les plus petites, ont augmenté plus vite que l'inflation. Pour les communes de moins de 3 500 habitants (dont fait partie La Clusaz), les coûts ont augmenté de plus de 16% par rapport à 2020.

### EMPRUNT

#### LA DETTE EST MAÎTRISÉE, MALGRÉ LA HAUSSE DES TAUX D'INTÉRÊTS

Autre conséquence importante de l'évolution du contexte économique, le brusque retournement des taux d'intérêts. Les communes ont vécu la même évolution que les entreprises et les particuliers, avec la fin des taux bas et le renchérissement du crédit.

#### IMPACT DE LA HAUSSE DES TAUX D'INTÉRÊTS DES EMPRUNTS ENTRE 2020 ET 2023

Coût pour la Mairie d'un emprunt sur 20 ans  
Pour 100 000 € empruntés (intérêts cumulés sur 20 ans)

| DATE DE L'EMPRUNT<br>ANNÉE 2020         | DATE DE L'EMPRUNT<br>ANNÉE 2023          |
|-----------------------------------------|------------------------------------------|
| MONTANT<br>EMPRUNTÉ :<br>100 000 €      | MONTANT<br>EMPRUNTÉ :<br>100 000 €       |
| TAUX<br>D'INTÉRÊT :<br>0,36 %           | TAUX<br>D'INTÉRÊT :<br>4 %               |
| COÛT TOTAL<br>DE L'EMPRUNT :<br>3 823 € | COÛT TOTAL<br>DE L'EMPRUNT :<br>47 164 € |

#### MULTIPLICATION PAR 12 DES INTÉRÊTS VERSÉS

Entre 2020 et 2023, les taux d'intérêts des emprunts proposés à la commune de La Clusaz sont passés de 0,36% à 4%, ce qui conduit à multiplier par 12 le coût du financement des investissements, qui n'est pas autofinancée.

Heureusement, l'évolution des taux s'est stabilisée à la fin de l'année 2023, mais les prévisions pour 2024 ne garantissent pas de baisse avant la moitié de l'année et les taux devraient être élevés par rapport aux conditions antérieures.

## UNE BONNE CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT QUI LIMITE LE RECOURS À L'EMPRUNT



Les premiers résultats de 2023 font apparaître une baisse des recettes budgétaires de la Commune liées à l'activité touristique :

- Taxe de séjour : -18%
- Taxe sur les remontées mécaniques : -13%

Il en est de même pour les recettes liées aux transactions immobilières, avec le ralentissement de celles-ci (-16%). Cette baisse intervient après une année 2022 record liée à la reprise de l'activité post Covid et l'intérêt réaffirmé pour La Clusaz : refuge en montagne pour les citadins.

Pour compenser cette baisse et la hausse des charges, notamment d'énergie, la commune a exercé un contrôle rigoureux des dépenses et a pu compter en partie sur la revalorisation de 7,1% pour des bases d'imposition. Par ailleurs, le Conseil Municipal a voté une hausse des taux d'imposition limitée à 2%.

Au final, la capacité financière du budget principal, mesuré au travers de son Excédent Brut d'Exploitation, devrait s'élever à 2,26 M.€, soit un niveau proche de celui constaté en 2022 (2,27 M.€).

Cette capacité financière, qui est calculée hors opérations exceptionnelles, est à saluer, dans la mesure où elle permettra non seulement de faire face à l'annuité de la dette de l'exercice (1,74 M.€) mais surtout de dégager une capacité d'autofinancement pour limiter le recours à l'emprunt.

Pour maintenir cet équilibre dans le contexte décrit précédemment, la commune devra utiliser de nouveaux leviers en mobilisant la taxe d'habitation majorée sur les résidences secondaires.

## RÉALISER LES PROJETS EN LIMITANT LA DETTE

Au titre des investissements, la commune a réalisé en 2023 un volume d'investissement direct de 3,37 M.€ au titre de son budget principal, auquel il faut rajouter 0,87 M.€ de travaux et acquisitions engagés en 2023 et qui seront payés au début 2024.

Par ailleurs, la commune a réalisé l'acquisition de patrimoine foncier et immobilier pour un montant de 7,13 M.€ en assurant des portages auprès de l'Établissement Public Foncier de la Haute-Savoie.

Pour financer les investissements directs et les restes à réaliser, la commune a utilisé sa capacité d'autofinancement de l'exercice, ainsi qu'une partie de ses réserves, pour limiter le recours à l'emprunt à un montant de 1 M.€ dans un contexte de taux d'intérêts élevés.

## POUR 2024 : ON APPLIQUE LES MÊMES RECETTES ET ON MAINTIENT LE CAP

Face aux évolutions durables des charges et du coût de financement la dette, la commune affiche en 2024 les mêmes objectifs de suivi rigoureux et de maîtrise des charges, qu'il s'agisse des charges de fonctionnement ou d'investissement. À titre d'exemple, la commune a engagé le chantier de la rénovation de l'Espace Aquatique, qui fêtera ses 70 ans en 2027. Cette rénovation permettra de réaliser des économies sur les charges de gestion (eau, énergie), tout en proposant des bassins rénovés à la clientèle pour aller chercher de nouvelles recettes.

S'agissant du financement du programme d'investissement, la commune souhaite limiter son recours à l'emprunt pendant la période de taux élevés et pourra s'appuyer sur les réserves qu'elle a dégagé au cours des exercices précédents, ainsi que sur une évolution toujours favorable de l'annuité existante.

En effet, l'annuité de la dette acquise antérieurement continue de se réduire. L'annuité du budget principal était de 1,66 M.€ au titre de l'exercice 2023 et devrait reculer à 1,5 M.€ en 2024.

1,66 M€  
2023

1,50 M€  
2024

## LA COMMUNE SOUHAITE LIMITER SON RECOURS À L'EMPRUNT...



## LES CHIFFRES CLEFS

### UN RYTHME D'INVESTISSEMENT SOUTENU ET UN RECOURS À L'EMPRUNT LIMITÉ

- 7,13 M.€ d'acquisitions et portages avec l'Établissement Public Foncier de la Haute-Savoie
- 3,29 M.€ d'investissements directs et travaux qui sont financés avec seulement 1,0 M.€ d'emprunt.

### TRÈS FORTE PRESSION SUR LES CHARGES

- 79% de hausse pour les charges liées à l'énergie (carburants, combustibles et électricité) entre 2020 et 2023, soit 600 K.€ supplémentaires cumulés (tendance identique à la moyenne nationale des communes)
- Multiplication par 8 des taux d'intérêts des emprunts entre 2020 (0,5%) et 2023 (4,0%).

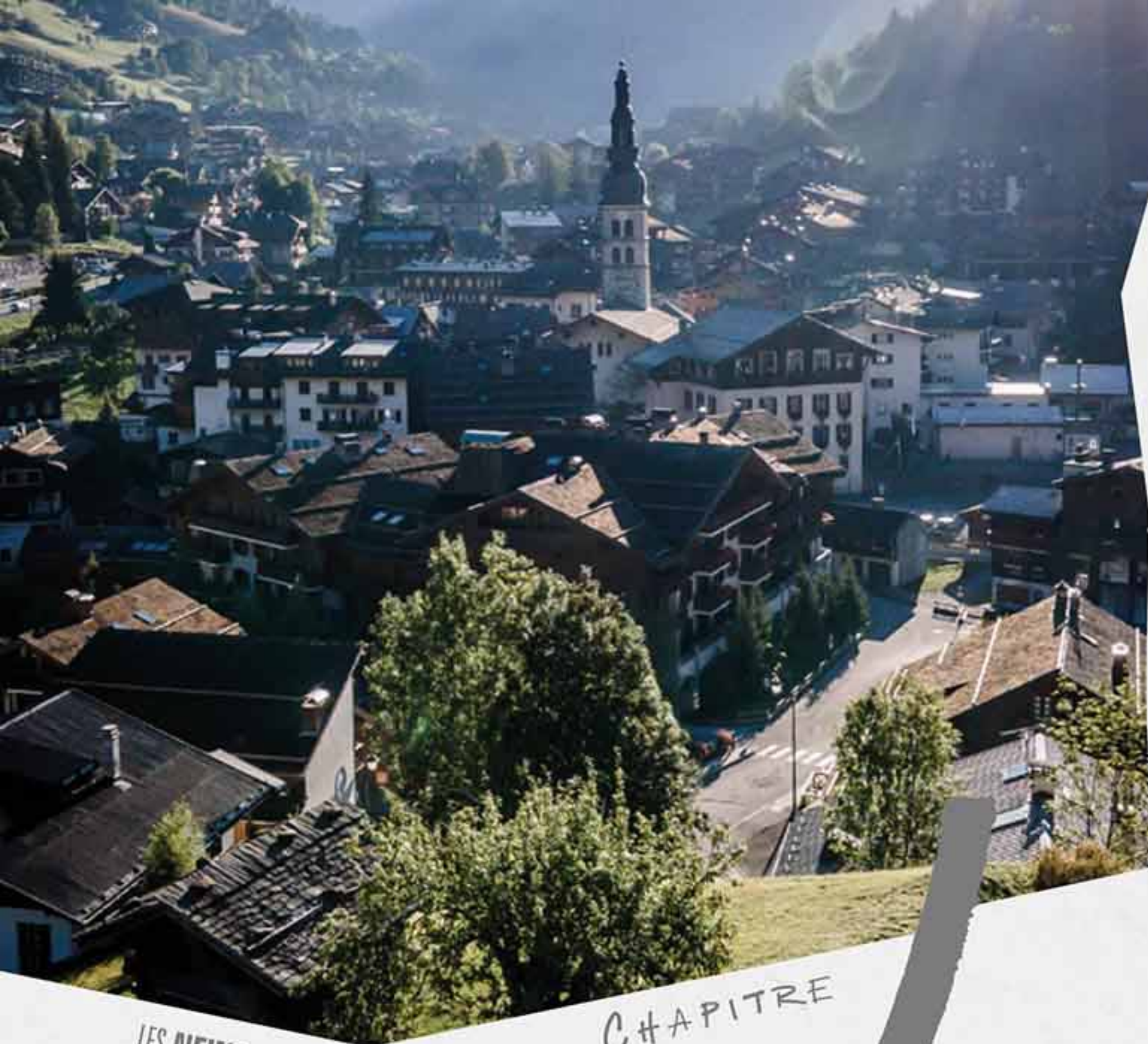
### DIMINUTION DES RECETTES

- 11% de baisse des dotations de l'État en fonctionnement (-87 K.€) entre 2020 et 2023
- Une dotation globale de fonctionnement (DGF) qui est passée de 2,2 M.€ il y a 10 ans à environ 800 000 € en 2023.

### MAINTIEN DE LA CAPACITÉ FINANCIÈRE

- La capacité financière a été maintenue en 2023 avec notamment la revalorisation des bases d'imposition (+7,1%) et une augmentation modérée des impôts locaux (+2%).
- L'annuité de la dette est couverte par la capacité financière et le budget principal dispose d'une capacité de désendettement favorable.





## LE BILAN À MI-MANDAT

LES 1<sup>ÈRES</sup> RÉALISATIONS DU MANDAT  
LES PROJETS JUSQU'EN 2030  
LES JEUX POUR LES JEUNES

2020-2023 :

## LE BILAN À MI-MANDAT

Marqué notamment par des crises sanitaire et énergétique, le début du mandat du conseil municipal élu en 2020 n'a ressemblé à aucun avant lui. Face aux difficultés, le Maire, Didier Thévenet, et ses équipes ont dû faire preuve d'une grande adaptabilité pour relever tous les défis et garder le cap. Après trois années d'un mandat marqué également par des événements inédits, il est temps de faire le point des réalisations en cours et à venir.

### DES DIFFICULTÉS QUI RENFORCENT LA DÉTERMINATION COLLECTIVE

Nous nous rappellerons tous des années qui ont suivi 2020 !

**L'année 2020** tout d'abord, avec l'instauration de l'état d'urgence sanitaire lié à la pandémie de covid-19 qui aboutissait en mars à la fermeture de la totalité du domaine skiable, de tous les commerces et des services, puis à l'instauration immédiate du premier confinement durant le printemps, suivi d'un deuxième confinement à l'automne, puis de la fermeture inédite du domaine skiable durant toute la saison d'hiver jusqu'en mai 2021.

**2021** s'est poursuivie avec l'entrée en vigueur du Brexit entre la Grande-Bretagne et l'Europe, qui a touché tous nos clients britanniques. Puis, quelques mois plus tard, l'opposition au projet de retenue d'altitude à la Colombière, lancé sous le mandat précédent, allait marquer La Clusaz par deux occupations illégales du site, qui ont ouvert une longue période de recours et contentieux devant les tribunaux.

**EN 2022** une nouvelle sécheresse, après celle de 2018, remettait sous le feu des projecteurs la nécessité de répondre aux besoins en eau du village. Elle rappelait aussi que le climat change et qu'il impacte le cycle de l'eau et l'économie du village. L'année s'achevait par la publication du rapport de la Chambre Régionale des Comptes sur La Clusaz, une première depuis près de 20 ans.

**EN 2023** c'est la sobriété énergétique, imposée par le conflit en Ukraine, qui rappelait à chacun d'entre nous la nécessité de revoir nos consommations d'énergie, dans une année à nouveau marquée par les mesures préfectorales de lutte contre la sécheresse.

C'est dans ce contexte que le conseil municipal élu au premier tour des élections municipales, le 15 mars 2020, allait débiter son mandat. Un conseil municipal dont l'installation n'avait pas pu être officialisée avant le 25 mai 2020, et ce, en raison du confinement instauré par le gouvernement.



Malgré l'accumulation des difficultés, qui se sont imposées à lui, le conseil municipal affichait sa détermination. En effet, il en fallait plus pour affecter la volonté des nouveaux élus municipaux, et particulièrement celle du Maire, Didier Thévenet. Ainsi, dès le mois de février 2021, et malgré la tempête, le conseil municipal fixait le cap : **le projet La Clusaz 2030 !**

## UN CAP CLAIR ET AMBITIEUX, MALGRÉ LES ÉPREUVES

Par délibération du 25 février 2021, adoptée à la quasi-unanimité du conseil municipal, les élus ont validé l'adoption du **plan de mandat de La Clusaz**, dont l'ambition ne s'arrêtait pas en 2026, terme du mandat en cours, mais allait jusqu'en 2030.

Car **les enjeux qui touchent la montagne** en général, et La Clusaz en particulier, nécessitent une action sur le long terme et **une cohérence qui dépasse les échéances électorales**. Après son adoption, ce plan de mandat vous avait été présenté dans notre édition du **bulletin municipal d'avril 2021**. Il avait également été **présenté aux magistrats de la Chambre Régionale des Comptes**, qui l'ont qualifié d'**ambitieux en 2022**.

Ce plan ambitieux affiche la volonté des élus de prendre en main les défis importants du village :

- **Maintenir l'habitabilité du territoire**, pour garder nos habitants et reconquérir notre démographie locale synonyme de vitalité locale et d'avenir ;
- **Encourager l'économie dans son adaptation**, pour moins dépendre de la météo et de la neige ;
- **Relever les défis de la durabilité**, pour réduire notre empreinte sur le milieu naturel et nos émissions de gaz à effet de serre, qui sont responsables du réchauffement climatique qui nous touche.

Pour mettre en œuvre cette ambition, et répondre aux enjeux, les équipes de la Mairie se sont renforcées, les relations contractuelles avec le Club des Sports, l'Office du Tourisme et le Domaine Skiable ont évolué, et un plan pluriannuel d'investissements a été élaboré. Les premières réalisations sont en cours et en appellent d'autres pendant toutes les prochaines années.



## LES PREMIÈRES RÉALISATIONS DU MANDAT



### 1<sup>ÈRE</sup> PRIORITÉ : L'HABITABILITÉ DU TERRITOIRE

Ce que nous voulons, c'est garder nos habitants, nos résidents et nos saisonniers. Pour cela, le conseil municipal et les équipes de la Mairie travaillent sur l'habitat et la vie locale.

C'est le résultat d'années de concertation avec les services de l'Etat et les parlementaires, en lien avec les Maires du département.

> Pour concrétiser nos efforts sur le logement, nous avons **trois dossiers en cours** :

- **L'accession à la propriété aidée à Grand-Maison.** Un Permis de Construire a été déposé pour 16 logements par le bailleur social sur le terrain de la commune à Grand-Maison. Le permis fait l'objet d'un recours au tribunal administratif, mais la Commune défend son projet devant la justice.
- Toujours à Grand-Maison, **l'acquisition de la parcelle voisine** de celle où a été déposé le permis de construire pour les 16 logements en accession aidée : c'est un terrain de 9000 m<sup>2</sup>, pour construire 50 logements sociaux supplémentaires, qui seront mis en accession à la propriété ou en location.
- Et **le logement coopératif**, sur un terrain communal situé route de la Sence. La commune accompagne les coopérateurs du projet, avec pour objectif de déposer un permis d'ici la fin du mandat, par ces mêmes coopérateurs.



### SUR LE LOGEMENT SAISONNIER : ÇA BOUGE...

- > En 2022, la Commune a racheté l'ancien hôtel Le GOTTY, situé vers l'Etale pour le transformer en résidence saisonnière. La résidence Les Pénates voyait ainsi le jour et était mise en service dès le mois de décembre 2022. Plus qu'un hébergement, la résidence propose le concept du co-living : un hébergement avec des services et des espaces partagés. Les deux premiers hivers ont été une réussite avec une occupation à 100% des 28 chambres et 48 lits. 22 employeurs locaux bénéficient ainsi d'un droit de réservation privilégié pour disposer de ces chambres 9 mois sur 12.
- > Par la suite, **une réfection totale des chambres** du Foyer de Grand Maison a été effectuée en 2023. Evidemment, elles ont été **entièrement occupées en saison**, comme chaque hiver.
- > Dans le même temps, la Commune a poursuivi son projet de 12 logements démontables pour nos saisonniers à la Bataille. Malheureusement, ce projet d'intérêt général a suscité de l'opposition, conduisant la Mairie et ses partenaires à devoir rechercher une nouvelle solution pour relocaliser le projet sur un autre site de La Clusaz.

### SUR LE LOGEMENT PERMANENT :

- > L'année dernière : La Clusaz a fait partie des cinq communes de la Haute-Savoie à passer en zone A, ce qui va permettre à un plus grand nombre de nos habitants d'être éligibles à l'accession aidée !

## APRÈS LE LOGEMENT, LA VIE LOCALE

Nous continuons de développer les services aux habitants :

- **Le soutien à nos associations** : contribuer à maintenir la culture locale et les liens intergénérationnels.
- **Le « Fonds Champions »**, que nous avons lancé avec le Club des Sports et l'Office de Tourisme, qui permet de soutenir nos champions. Il permet, en plus, aux donateurs de bénéficier d'avantages fiscaux.
- **Le tiers-lieu LE BOUILLON** : un espace entre la maison et le travail, situé dans les anciens locaux de la salle d'exposition Sainte Thérèse, qui vous propose des activités pour toute la famille et tous les âges. Il confirme son succès avec une programmation toujours variée chaque mois (et merci aux porteurs d'ateliers).
- **Le projet de la « Maison des Habitants » d'ici 2025** : ce projet, coconstruit avec les habitants lors de différents ateliers, a pour objectif de proposer un pôle multiservices, ouvert toute l'année, qui regroupera le tiers lieu, la bibliothèque, La Poste et le coworking.
- **Les réunions de quartier**, qui remportent un vif succès depuis leur mise en place fin 2022. Elles permettent aux élus de venir à votre rencontre, pour échanger et être au plus proche de vos préoccupations quotidiennes : quatre réunions ont déjà eu lieu et la prochaine réunion est prévue en mai 2024.
- **Le lancement de la plateforme [jeparticipe.laclusaz.org](https://jeparticipe.laclusaz.org)** qui vous permet de donner votre avis sur les projets et les consultations du village.

## 2<sup>ÈME</sup> PRIORITÉ : C'EST AIDER L'ÉCONOMIE À S'ADAPTER

### TOURISTES ET EXCURSIONNISTES : UNE ÉCONOMIE LOCALE QUI S'ADAPTE

Depuis la crise sanitaire, le nombre de nuitées enregistrées à La Clusaz a **bondi** pour atteindre désormais **1 800 000 nuitées à l'année** ! Refuge face à la canicule des villes, l'essor du tourisme à l'année dans notre village est porté par le dynamisme de nos acteurs et par les projets qui sont mis en œuvre. Mais c'est aussi les spécificités de La Clusaz qui sont des atouts :

- **La clientèle française et européenne**, qui nous a permis de résister au covid-19 et au Brexit, et qui permet d'être moins dépendant du trafic aérien, fortement émetteur de CO<sub>2</sub>.
- **La force des résidences secondaires**, qui représentent environ les 2/3 du parc de logements et qui assure une clientèle fidèle et généreuse à l'année.
- **La zone de chalandise** de La Clusaz, qui la place à 2h d'accès de 4 millions de clients.



## LE PLAN DE DIVERSIFICATION, MADE IN LA CLUSAZ : UN OUTIL POUR CONTINUER DE NOUS ADAPTER, DANS UN MARCHÉ QUI ÉVOLUE

La diversification touristique, c'est continuer à faire ce qu'on sait faire de mieux : accueillir nos clients et leur faire vivre une expérience authentique !

Et pour y arriver, notre volonté c'est de :

- moins dépendre de la météo face au réchauffement climatique,
- et proposer de nouvelles activités de loisirs qui répondent à l'évolution de la demande de nos hôtes.

Mais la diversification ne doit pas se traduire par une surfréquentation quatre saisons ! La commune et ses partenaires souhaitent plutôt **élargir les ailes de saison** pour continuer à répartir les périodes d'activités dans l'année, tout en préservant des temps de respiration, durant lesquels nos montagnes et notre village ont le droit de souffler !

La diversification à La Clusaz s'appuiera sur quatre ingrédients, qui sont les fondamentaux du village :

- 1<sup>er</sup> pilier : la découverte et le respect des grands espaces naturels,
- 2<sup>ème</sup> pilier : la mise en avant du patrimoine et la culture de La Clusaz,
- 3<sup>ème</sup> pilier : le goût des sensations,
- 4<sup>ème</sup> pilier : l'amour de la glisse.

Alors par quoi commence-t-on ?

- **Hiver 2024** : nous mettons une touche finale à la programmation du futur Pôle Indoor de La Clusaz. C'est quoi le pôle indoor ? C'est notre futur équipement hybride, qui se situera face de l'école, sur le terrain communal, et qui sera composé de deux parties :

- **Une partie gymnase**, pour nos enfants, nos écoliers, nos sportifs, nos associations, notre Club des Sports et notre école : un espace pour pratiquer les activités, quelle que soit la météo, avec du confort.



- **Et une autre partie pour les loisirs**, toujours en intérieur, pour répondre aux attentes de notre clientèle et contribuer à la diversification de notre modèle saisonnier, avec de nouvelles activités : escalade, activités glisse (style tapis à ski), trampoline, fitness, roule, restauration...

- Si tout se passe bien, le **calendrier est le suivant** :

- Concours d'architecte en 2024 ;
- Études techniques et permis de construire en 2025 ;
- Démarrage des travaux entre 2026 et 2027 ;
- Mise en service avant 2030.

Dans le même temps, nous étudions la question des stationnements pour les utilisateurs et pour les riverains.

Et la suite ?

**Printemps 2024** : finalisation des aménagements paysagers autour du lac des Confins : aménagement et mise en valeur du tour du lac pour améliorer la circulation des piétons, réaliser des aménagements récréatifs et contribuer au traitement de la qualité de l'eau du lac.

Au printemps également, nous célébrerons la **restauration de la Chapelle du Var**, après plusieurs mois de travaux grâce à la générosité des nombreux donateurs et des partenaires, qui ont permis le financement d'une part importante des travaux.

**Été 2024** : transformation de la patinoire. Il n'était ni raisonnable, ni acceptable, de continuer à faire de la glace sur la patinoire l'été : c'était en plus un gouffre énergétique. C'est pourquoi, les élus ont décidé de proposer dès cet été de nouvelles activités ludiques pour les familles et les enfants, autour du bois, de la culture et du pastoralisme. Cela aura également l'avantage d'agrandir les bases de loisirs et d'avoir un lieu à l'abri en cas de pluie.

**Hiver 2024-25** : acquisition du cinéma (si la transaction aboutit avec le propriétaire). L'objectif est de maintenir un cinéma dans le village, et de développer l'offre de séminaire et l'offre culturelle.

## ENFIN LA 3<sup>ÈME</sup> PRIORITÉ DU PLAN DE MANDAT : RELEVER LES DÉFIS DE LA DURABILITÉ !



Une des premières décisions du conseil municipal a été d'intégrer l'aspect environnemental dans toutes les réflexions et les travaux. C'est pourquoi, au-delà de la transformation de la patinoire l'été, précédemment évoquée, d'importantes décisions ont été prises.

La première a été de **moderniser l'Espace Aquatique des Aravis**. Pour cela, la première étape, difficile, a été la fermeture de l'équipement en septembre 2023, afin de lancer des travaux importants :

- Changement du revêtement du bassin (passer au tout inox) permettant de réduire ainsi les coûts énergétiques et les consommations d'eau,
- avec également l'engagement d'une expertise judiciaire à l'encontre du concepteur de la pompe à chaleur installée en 2019 qui ne répond pas aux spécifications et qui nous oblige à solliciter la chaudière au fioul, qui date de 1967 et qui est responsable d'importantes émissions carbone.
- Nous allons en profiter pour proposer une **nouvelle offre balnéo-ludique** en extérieur et la **mise en accessibilité du bassin aux Personnes à Mobilité Réduite**.
- L'Espace Aquatique **réouvrira pour l'été 2025**, avec un nouveau projet qui répondra aux enjeux du village : sobriété, service aux habitants, apprentissage de la natation pour nos enfants et activités pour nos clients.

Interrogés par l'Office du Tourisme pendant l'hiver 23/24, les clients nous ont indiqué qu'ils comprennent l'enjeu des travaux et que la fermeture de la piscine l'hiver n'a pas été un sujet d'insatisfaction.

## DU CÔTÉ DES ÉNERGIES, NOUS AVONS LANCÉ EN 2023 UN PLAN D'ACTION AMBITIEUX :

- Nous travaillons sur la **création d'un réseau de chaleur**, qui va permettre à de nombreux bâtiments du village d'abandonner le fioul et de se chauffer au bois grâce à une chaudière collective ;
- Nous avons également adopté « **un plan d'accélération des énergies renouvelables** », qu'il s'agisse dans le village ou sur le domaine skiable, avec la SATELC. Et dans cet esprit, en 2024 nous allons installer **des panneaux solaires sur le toit de la crèche** ;
- Du côté de l'**éclairage public** : quasiment tout est passé en **LED** et nous avons désormais une gestion des horaires de l'éclairage en fonction des secteurs ;
- Et enfin, avec la **CCVT**, nous participons au plan Climat air énergie, sur la modernisation du plan local de l'habitat et sur la révision du SCOT.

## DU CÔTÉ DE L'EAU :

L'année 2023 a aussi été une année charnière pour le projet de retenue d'altitude au bois de la Colombière. Après avoir décrété un moratoire, nous attendons que ce dossier soit jugé sur le fond et cela pourra prendre plusieurs années.

Mais l'eau, c'est la vie, et les sécheresses récentes nous obligent à réagir sans délai. C'est pourquoi, dans le respect du Schéma Directeur du Cycle de l'Eau élaboré en 2019, nous continuons de travailler avec O des Aravis pour sécuriser l'approvisionnement en eau potable du village et sortir de notre isolement hydrique.

## ENFIN, DU CÔTÉ DE LA MOBILITÉ :

- La CCVT, qui pilote la mobilité, a réalisé une étude pour la réalisation d'un transport câblé entre la vallée de Thônes et les Aravis. L'étude est terminée, mais n'est pas concluante. En effet, le Coût d'investissement est trop important tout comme le déficit d'exploitation annoncé. Ce projet pourrait donc être mis de côté s'il ne propose pas des solutions.

- Mais une autre solution est envisagée, qui pourrait être une **voie express Annecy-Thônes**, réservée aux Bus à Haut Niveau de Services, avec relais sur les Aravis. Les Jeux Olympiques peuvent nous aider à accélérer et améliorer ces projets.

- Concernant la **mobilité dans le village**, nous avons testé des solutions, pour réduire la place de la voiture. Nous continuerons à expérimenter des pistes, en concertation avec les riverains et commerçants, jusqu'à ce qu'on trouve la bonne solution.

- Dernière info : du côté **service de Skibus**, il est désormais assuré par la Régie de transports de l'Ain, avec satisfaction et toujours gratuitement pour les utilisateurs.



## DES RENONCEMENTS FORTS

1

**NON** à un village club International à La Clusaz.

2

**NON** à l'agrandissement du domaine skiable dans la combe de la Creuse.

3

**NON** à la liaison avec le Grand-Bornand par le Danay.

4

**NON** à la glace l'été à la Patinoire.

5

**NON** au gaspillage énergétique de l'Espace Aquatique des Aravis.

6

**NON** à la surfréquentation 4 saisons.

# DES PROJETS

## JUSQU'EN 2030

Les projets sont soumis à des phases, à des travaux, à la saisonnalité, mais aussi à la concertation, aux procédures administratives, aux réglementations nombreuses et parfois même contradictoires. Tous ne seront donc pas achevés d'ici la fin du mandat.

Il est donc important de rester prudent quant aux dates de réalisation de nos projets qui s'étaleront dans le temps durant les années à venir.

Ainsi, dans le village, le réaménagement de l'entrée du village sera lancé à partir de 2025. Aujourd'hui, le rond-point de l'Ars et le pont ne sont plus adaptés à l'évolution de la circulation dans le village et en direction du parking du Salon des Dames. Nous souhaitons donc améliorer l'accès à la gare routière et au parking du Salon des Dames, qu'on souhaitera agrandir d'ici 2030. Car pour nous, l'enjeu à terme est de pacifier la mobilité dans le village et d'augmenter le stockage des véhicules pour réduire les flux qui saturant le village et nuisent à la qualité de vie.

Le scénario retenu, c'est celui de la modification du rond-point et l'élargissement du pont. Les études se finalisent en 2024 pour des travaux prévus en 2025 et 2026. Des contraintes seront à prévoir, avec probablement un alternat du printemps à l'automne. Mais il faut en passer par là, pour améliorer les choses...

Nous allons également lancer en 2024 la concession d'aménagement pour la requalification de notre cœur du village. Ce secteur, c'est celui de l'OAPI dans le PLU, qui va du cabinet médical de Beauregard jusqu'à l'école. Notre objectif, c'est de redynamiser ce secteur du village : moderniser l'offre hôtelière, proposer des logements, développer le commerce, proposer une maison de santé et améliorer le stationnement. En 2023 : nous avons acquis l'Alp'hotel, ainsi que le tènement avec les maisons attenantes, et une partie de la maison Pollet Villard, qui est de l'autre côté de la route. Notre objectif, c'est de réaliser le premier coup de pioche avant 2027.



Côté montagne, les prochaines années vont être celles qui vont voir se réaliser nos projets de diversification en pleine nature et l'adaptation du domaine skiable aux contraintes climatiques.

Ainsi, d'ici 2028, nos priorités sont claires :

- La réalisation d'une Luge 4 saisons au Bossonnet ;
- La création d'un parcours forestier au niveau du Mini-Loup ;
- La scénarisation de la gare aval de Beauregard par la création d'un espace immersif ;
- Et la scénarisation de la gare d'arrivée de la Combe des Juments l'été.

Quant au ski, qui est le moteur économique de notre village et de nos emplois, nous prévoyons des investissements qui vont permettre d'adapter notre domaine skiable aux changements (le changement climatique et le changement des attentes des clients) :

- ainsi sur le Massif de Balme, pour y faciliter l'accès pour le plus grand nombre, pour sécuriser le ski dans notre grenier à neige, et pour garantir la promesse de la vue sur le Mont Blanc, nous prévoyons dans les 4 prochaines années :

- Le remplacement du télésiège pinces fixes du Col de Balme par un télésiège débrayable.
- L'enneigement de la totalité de la piste bleue de Bergerie, avec mise à plat du dévers sur la partie basse et élargissement de la partie haute.

- sur le secteur du Mini-Loup, à l'arrivée du Telemix du Bossonnet, nous allons réaliser un nouveau front de neige, en altitude, afin de sécuriser l'apprentissage du ski, en nous adaptant à la nouvelle donne climatique. Ce secteur comprendra une zone ludique pour enfants, un espace pour les débutants, la requalification du Snowpark et l'enneigement du secteur (dont le stade de slalom).

- nous conforterons également l'enneigement du domaine skiable, pour améliorer les liaisons, grâce à une répartition optimisée de notre ressource en eau.



## LES JEUX POUR LES JEUNES

Évidemment, le ski à La Clusaz, c'est aussi une longue tradition de compétitions et des champions qui ont rendu fiers les habitants du village. Nous serons aussi honorés en 2030 d'accueillir les épreuves de ski de fond des Jeux de 2030, qui se veulent être les premiers Jeux d'hiver de demain, sobres et responsables sur les plans écologique et économique. La candidature des Alpes françaises est la seule qui a été retenue par le Comité International Olympique, dans le cadre d'un "dialogue ciblé" en 2024. La décision finale devrait être officialisée en juillet 2024, juste avant les Jeux de Paris. Pour La Clusaz, pour les Aravis et pour toute la vallée, les Jeux Olympiques, c'est l'opportunité de :

- pouvoir accélérer la réalisation de certains de nos projets
- et de trouver des solutions pour améliorer et décarboner durablement les accès aux Aravis.

Mais nous sommes lucides : le monde a changé... L'acceptabilité sociale, le changement climatique et les budgets font que les Jeux de 2030 ne seront pas ceux de 1992. Les élus ont décidé d'en tenir compte !

Voilà pour un tour d'horizon complet des actions qui ont été menées depuis le début du mandat, celles qui sont en cours, et pour lesquelles rien ne serait possible sans vous !

Toute l'équipe municipale remercie donc tous ceux qui vivent à La Clusaz et font vivre le village, tous les acteurs de la vie quotidienne et tous les visiteurs et amoureux de la commune. Le travail continue... pour le présent et l'avenir de La Clusaz, fort de son passé ancestral. « Nous sommes anciens et pourtant nous sommes jeunes ».



Pour aller plus loin, nous vous invitons à consulter régulièrement toutes nos informations sur les différents supports mis à votre disposition (cf. chapitre 18 POUR S'INFORMER)





## ÇA BOUGE DANS LES SERVICES

RETRAITES  
DÉPARTS  
ARRIVÉES  
FIDÉLISATION

## MOUVEMENTS AU SEIN DU PERSONNEL COMMUNAL 2023

### ÇA BOUGE... RETRAITES

#### > PÔLE ENFANCE



**Marie PEAN**

*Assistante administrative*

Arrivée en décembre 2014 au sein de la collectivité, en tant qu'agent saisonnier à la halte-garderie, puis responsable du snack de l'espace aquatique. Marie a été stagiaire à compter du 1<sup>er</sup> juin 2018, en tant qu'assistante administrative au pôle enfance. *Elle a fait valoir ses droits à la retraite à compter du 1<sup>er</sup> mars 2023.*

#### > POLICE MUNICIPALE



**Marie-Christine PESSEY**

*Assistante administrative*

Arrivée au sein de la police municipale, en tant qu'agent saisonnier sur le poste d'assistante administrative le 15 décembre 2000. Marie-Christine a été stagiaire en décembre 2001 sur ce même poste. *Elle a fait valoir ses droits à la retraite à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2023.*

#### > CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL



**Paul COLLOMB-CLERC**

*Agent de voirie polyvalent*

Arrivé au sein du service des pistes, en tant que pisteur saisonnier le 13 février 1988, Paul a été nommé agent permanent en 2012. Il a rejoint le CTM au service parking dans un premier temps et ensuite au service voirie, en tant qu'agent polyvalent de voirie. *Il a fait valoir ses droits à la retraite à partir du 1<sup>er</sup> décembre 2023.*

*Nous leur souhaitons de s'épanouir pleinement dans leur nouvelle vie de retraités*

### ÇA BOUGE... DÉPARTS

#### > DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINT AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE



**Simon GUNZBURGER**

*Directeur Général Adjoint*

Recruté le 12 novembre 2014, en tant que Directeur des Services Techniques, Simon a évolué sur un poste de Directeur Général Adjoint de l'Aménagement et Développement durable du territoire en août 2021. *Il a souhaité quitter ses fonctions en prenant une disponibilité en août 2023.*

#### > ADMINISTRATION GÉNÉRALE



**Julie DHENIN**

*Responsable du pôle adm. générale*

Recrutée le 16 septembre 2019, en tant que responsable des affaires juridiques et subventions, Julie a pris la responsabilité du pôle administration générale en août 2021. *Elle a demandé une mutation vers une autre collectivité en octobre 2023.*

#### > SERVICE FINANCES



**Séverine PUGNET**

*Référente service finances*

Arrivée dans la collectivité le 18 novembre 2013, en tant qu'assistante financière et comptable, Séverine a évolué sur un poste de référente du service finances en 2022. *Elle a demandé une mutation vers une autre collectivité, le 11 septembre 2023.*



**Justine MONOD**

*Responsable service finances*

Arrivée dans la collectivité le 15 mars 2008, en tant qu'assistante administrative et financière au sein du service finances. Justine a été nommée responsable du service finances en 2015. *Elle a souhaité quitter ses fonctions en novembre 2023.*

#### > SERVICE FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES



**Lucie PERRONO**

*Assistante finances et RH*

Recrutée en tant qu'assistante administrative et financière, ainsi qu'assistante RH en septembre 2022. *Lucie a souhaité quitter ses fonctions en août 2023.*

#### > ESPACE AQUATIQUE



**Jérôme TONUS**

*Adjoint au chef de bassin*

Recruté dans la collectivité le 13 novembre 2017, en tant que maître-nageur saisonnier au sein de l'espace aquatique des Aravis, Jérôme a évolué sur un poste permanent d'adjoint au chef de bassin en novembre 2021. *Il a souhaité quitter ses fonctions en octobre 2023.*



**Céline BOURGÈS**

*Responsable de l'espace aquatique*

Recrutée dans la collectivité 1<sup>er</sup> août 2021, en tant que responsable de l'espace aquatique des Aravis. *Elle a demandé une mutation vers une autre collectivité en septembre 2023.*

#### > CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL



**Marc MUNIER**

*Agent de voirie polyvalent*

Recruté dans la collectivité le 15 décembre 2014 en tant qu'agent de voirie polyvalent saisonnier, Marc a été stagiaire en 2017, au sein du Centre Technique Municipal. *Il a demandé une mutation vers une autre collectivité en août 2023.*



**Jonathan AGNELLET**

*Responsable secteur parkings*

Recruté dans la collectivité le 9 décembre 2013, en tant que saisonnier patrouilleur VTT, puis agent d'entretien des espaces verts, puis agent d'entretien et de surveillance des parcs de stationnement. Jonathan a été stagiaire en 2015, en tant que responsable du secteur des parkings. Il a demandé une mutation vers une autre collectivité en août 2023.



**Foued MEDJELLEKH**

*Responsable voirie*

Recruté en tant que responsable voirie, le 13 mars 2023, il a souhaité quitter ses fonctions en septembre 2023.

## > POLE ENFANCE



**Sophie JOLIBOIS**

*Auxiliaire de puériculture*

Recrutée dans la collectivité le 1<sup>er</sup> novembre 2022, en tant qu'auxiliaire de puériculture au sein du service petite enfance. Sophie a demandé un détachement en janvier 2024, vers une autre structure.

*Nous leur souhaitons de s'épanouir pleinement dans leurs nouveaux projets*

## SA BOUTE ARRIVÉES

## > SERVICE FINANCES



**Sandrine VASSEUR**

*Référente finances*

Après une mise à disposition, Sandrine a été recrutée dans la collectivité le 1<sup>er</sup> décembre 2023, elle occupe le poste de référente finances.



**Elodie BOUVIER**

*Assistante de gestion administrative et financière*

Elodie a été recrutée au poste d'assistante de gestion administrative et financière, le 18 septembre 2023.

## > SERVICE RESSOURCES HUMAINES



**Valérie BRIFFAZ**

*Assistante ressources humaines*

Recrutée le 4 septembre 2023, en tant qu'assistante RH (en remplacement de Lucie PERRONO).

## > PÔLE ENFANCE



**Océane LEVASSEUR COURTIER**

*Auxiliaire de puériculture*

Recrutée le 11 décembre 2023 en tant qu'auxiliaire de puériculture.



**Amélie BOBETA**

*Assistante administrative*

Recrutée le 2 janvier 2023, en tant qu'assistante administrative au pôle enfance.

## > SERVICE URBANISME - PLANIFICATION PATRIMOINE FONCIER



**Estelle BANCELIN**

*Responsable Urbanisme - Planification - Patrimoine/Foncier*

Recrutée le 1<sup>er</sup> février 2023, sur le poste de responsable du service urbanisme.

## > CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL



**Anthony SIMONET**

*Agent de voirie polyvalent*

Après une saison à l'espace aquatique, Anthony a été recruté le 18 septembre 2023 sur le poste d'agent de voirie polyvalent.

**Dimitri POLLET-VILLARD** *Agent de voirie polyvalent*

Recruté le 7 août 2023, en tant que responsable du secteur parc et stationnement.

## SA BOUTE FIDÉLISATION DES ÉQUIPES

Après plusieurs saisons-années au sein de notre collectivité, afin de fidéliser nos équipes, il a été proposé aux agents suivants un poste permanent au sein de :

## > POLICE



**Charène KLEIN**

*Assistante administrative et ASVP*

Après des remplacements et une saison d'hiver à la police municipale, Charène a été stagiaire le 16/10/2023 sur le poste d'assistante administrative et ASVP.

## > ESP. AQUATIQUE ET SERVICE BÂTIMENTS



**Morgan BERGERET**

*Agent polyvalent du secteur bâtiments*

Après plusieurs saisons à l'espace aquatique, Morgan a été stagiaire le 16/10/2023 sur le poste d'agent polyvalent du secteur bâtiments.

## > SERVICES DES PISTES NEIGE - VTT



**Stéphane RACHEL**

*Agent des secteurs pistes, neige et VTT*

Après plusieurs saisons au service VTT, neige et pistes, Stéphane a été recruté le 01/11/2023 dans le même service.

*Nous leur souhaitons de s'épanouir pleinement dans leurs fonctions*

# CÉRÉMONIE DES VŒUX DU MAIRE AUX AGENTS REMISE DE MEDAILLES ET REMERCIEMENTS AUX RETRAITÉS DE LA MAIRIE DE LA CLUSAZ

*Le Maire et les élus ont adressé leurs vœux aux agents de la collectivité le 11 janvier 2024.*

L'occasion de dresser un bilan des projets et actions mis en œuvre pendant l'année 2023, de remercier l'ensemble des agents pour leur implication et leur engagement dans les projets de la collectivité.

Cinq retraités, cinq agents et un ancien élu ont été mis à l'honneur.



**Les retraités :** Marie Pean • Marie-Christine Pessey  
Paul Collomb-Clerc • Jean-François Perrono  
Tony Secherresse

Cette cérémonie a été suivie de la traditionnelle remise de médailles aux agents et élus et de remerciements aux nouveaux retraités, pour les féliciter de toutes leurs années de dévouement pour la commune.



**Les agents médaillés :** Didier Perillat-Amédée et Guy Agnellet (35 ans) • Stéphane Beauquis et Lionel Rivière (30 ans) • Marie-Christine Pessey (20 ans)

**Ancien élu médaillé :** Paul Mermillod (30 ans)

## LA MAIRIE, AVEC SON SERVICE RESSOURCES HUMAINES, S'ENGAGE DEPUIS DEUX ANS DANS UNE DÉMARCHE POUR L'EMPLOI

Au-delà des difficultés de recrutement, il s'agit d'une méthode différenciante de recrutement pour « aller au contact des candidats et leur donner envie de nous rejoindre » en leur faisant découvrir la diversité des métiers existants sur le territoire de La Clusaz.

Le service RH de la Mairie était présent sur l'événement « Le Bôlier » à La Clusaz et en partenariat avec la CCVT et Pôle Emploi sur le High Five Festival (Mont-job) à Annecy.

Ce ne sont pas moins de 50 candidats rencontrés et 210 candidatures reçues pour 50 postes saisonniers à pourvoir au sein des différents services de la Mairie.



## VISITE DES JEUNES DE LA MISSION LOCALE JEUNES DE L'EURE

Les services de la Mairie ont accueilli des jeunes venus de l'Eure, encadrés par la Mission Locale Jeunes de l'Eure. L'objectif était de découvrir la région et de décrocher leur job pour la saison d'hiver 2023/2024.

Ils ont été accueillis au tiers lieu « Le Bouillon » par Pascale Merlotto - Adjointe au Maire - et ont pu rencontrer certains socio professionnels de La Clusaz, ainsi que les responsables de service de la Mairie. Cette journée leur aura permis de déposer leurs candidatures auprès des acteurs de la station.



## L'HABITAT LOGEMENT SAISONNIER

LA COMMUNE DE LA CLUSAZ EST ENGAGÉE DANS LA MISE EN ŒUVRE D'UNE POLITIQUE DE L'HABITAT VISANT À FACILITER LA PRODUCTION DE LOGEMENTS PERMANENTS ET SAISONNIERS.

Dans cette perspective, divers projets et initiatives ont été lancés pour répondre aux besoins des habitants, reflétant ainsi la volonté de la commune d'assurer un développement résidentiel équilibré et durable.



Afin d'accueillir les travailleurs dans les meilleures conditions, la commune poursuit ses efforts en faveur du logement saisonnier.

Tout d'abord, la saison 2022-2023 a été un succès pour la Résidence Les Pénates, dès son ouverture, avec une capacité d'accueil de 49 personnes, réparties dans 28 chambres. La concrétisation de ce projet a été un véritable tour de force et les retours des résidents témoignent de sa réussite. Laetitia Wurtz, gestionnaire de la Résidence Les Pénates, souligne la qualité d'accueil du site, qui va au-delà de la simple solution de logement saisonnier. En effet, la résidence a su créer un environnement propice à la création de liens sociaux, favorisant ainsi une atmosphère chaleureuse et conviviale. Ce dispositif, en plus de résoudre la problématique du logement saisonnier, contribue largement à la fidélisation des travailleurs saisonniers, en offrant une gamme de services élargie.

La Résidence Les Pénates propose non seulement des espaces privés de qualité, mais également des espaces partagés, tels qu'une cuisine commune, une buanderie, un salon, une salle de repos, une salle de sport et des ateliers culturels. Le dispositif ne se limite pas aux travailleurs saisonniers.

Les socioprofessionnels bénéficient également d'un accompagnement administratif et d'un service de médiation, soulignant l'engagement de la commune envers le bien-être de l'ensemble des acteurs du territoire.



La saison 2023-2024 s'annonce tout aussi prometteuse avec l'accueil de 49 saisonniers logés, avec 23 socioprofessionnels bénéficiant de ce dispositif, par droit de réservation pour leurs saisonniers.

Dans la continuité de son engagement envers le logement des travailleurs saisonniers, la commune avait initialement soutenu un projet pilote de 12 logements modulaires. Porté par Alliade Habitat, filiale d'Action Logement, ce programme novateur visait à proposer une solution de logements déplaçables, assemblés en usine, pour renforcer l'offre de logements saisonniers sur une période de trois ans.



Cependant, le projet de logements modulaires a connu un arrêt abrupt, en raison d'un contentieux. Malgré les efforts initiaux, la procédure juridique a conduit à la suspension du projet. De nouveaux sites d'implantation sont actuellement à l'étude. La recherche active de solutions de logement demeure une priorité et la commune travaille en collaboration avec des partenaires pour identifier des options viables.

Enfin, au Foyer, une réfection des chambres a été effectuée en 2023. Elles sont toutes occupées en saison, comme chaque année.

# L'HABITAT

## LOGEMENT PERMANENT



La création de logements permanents à La Clusaz nécessite une vision à long terme et une gestion judicieuse des ressources foncières.

En 2023, la commune a franchi une étape décisive en renforçant sa stratégie de maîtrise foncière par l'acquisition du foncier communal. La parcelle B4404, située dans le secteur de Grand Maison, a été acquise, marquant ainsi le début d'un nouveau chapitre dans le développement de logements permanents. Des études d'aménagement sont actuellement en cours pour développer un programme diversifié de logements.

Ce programme comprendra la création de 52 logements, en locatif et en accession sociale. Cette démarche s'inscrit dans la volonté de la commune de promouvoir une mixité d'habitations et de répondre aux besoins variés de la population locale en matière de logement permanent.

Parallèlement, l'opération de 16 logements en accession de type Bail Réel Solidaire est toujours en cours de développement à La Clusaz. Le permis de construire a été déposé en 2023. Cependant, un contentieux actuel complique la mise en œuvre du projet. Malgré cela, la commune met tout en œuvre pour concrétiser cette solution. La persévérance de la commune sur ce dossier souligne son engagement en faveur de l'accès au logement permanent.



### DEUX DOSSIERS SONT EN COURS À GRAND MAISON

Une opération de 16 logements en BRS et l'acquisition d'un terrain de 9 000 m<sup>2</sup>, pour construire **plus de 50 logements sociaux**, qui seront mis en accession à la propriété ou en location.

Enfin, la commune s'est engagée à soutenir le développement de logements coopératifs.

Cette solution originale vise à créer une offre de logements permanents, tout en favorisant un cadre de vie propice au lien social et intergénérationnel.

Le soutien municipal se manifeste par la mise à disposition d'un terrain communal, situé route de la Sence, et par l'accompagnement à la création d'une société coopérative d'habitation, en partenariat avec Cap Habitat Coopératif. L'année 2023 a été témoin d'avancées notables, avec la création d'un groupe d'habitants partageant une vision commune pour un logement permanent.

Ce groupe, aujourd'hui constitué en association, a pour objectif ambitieux de définir un projet architectural cohérent et de déposer une demande de permis de construire dans les 18 prochains mois.

# LES RÉUNIONS

## DE QUARTIER

La commune a mis en place, depuis novembre 2022, des réunions de quartier, un rendez-vous incontournable de proximité, pour favoriser les échanges, renforcer le lien social et répondre aux attentes des habitants.

Ces rencontres conviviales sont l'occasion d'échanger directement avec les élus. Ces derniers viennent à la rencontre de la population pour écouter les habitants et pour apporter des réponses concrètes aux questions soulevées lors des échanges. C'est un moment privilégié pour créer un véritable dialogue entre les élus et la population et pour travailler ensemble à l'amélioration de la vie quotidienne.



Ces réunions sont organisées – dès que possible, par rapport à l'ensemble des dossiers en cours et aux différentes disponibilités – dans un lieu identifié au sein même du quartier.

Pour chaque réunion de quartier, les personnes concernées reçoivent une invitation avec la date, l'heure et le lieu de la réunion.

Ces réunions, organisées par secteur, ont reçu un franc succès depuis le lancement de ce nouveau format, avec des habitants ravis de l'initiative.

Environ 80 habitants sont présents à chaque rencontre, ce qui prouve l'importance de cette démarche lancée par la commune. En 2024, la quatrième réunion sur le secteur des Confins, fin mars, a même rassemblé jusqu'à 100 personnes, permettant – encore une fois – d'échanger en direct avec les élus. Ce cycle d'échange, en plus des réunions publiques ou des réunions ateliers, va se poursuivre en 2024 avec le secteur 4 (Bossonnet), pour clore ce premier cycle des réunions de quartier.



### COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

Afin de proposer un format adapté à l'échange, le village a été découpé en cinq secteurs :

#### SECTEUR 1

- < Les Converses /Les Etages
- < La Giglière
- < Les Prises jusqu'à Coverie
- < La Route des Aravis : du Bon refuge jusqu'à la via Ferrata
- < La Pernat

#### SECTEUR 2

- Le Gotty > (Log. sociaux) / Grand Maison / La Rudette / Les Fiau x
- Les Tollets >
- Les Verriers >
- La Route du Crêt du Merle
- La Route des Aravis : > de la Ferme jusqu'au Bon Refuge
- La route de l'Etale : > du champ bleu jusqu'aux Converses.

#### SECTEUR 3

- < Le Village
- < La Perrière
- < Les Riffroids
- < Les Riondes

#### SECTEUR 5

- Le Var >
- La Morraz >
- Le Fernuy >
- La Rochette >
- Plattuy >
- Les Préról >
- Les Frasses >
- Le Crêt Braffaz >
- Les Chenons >
- La Cluiseraz >
- Les Confins >
- L'Arpettaz >

#### SECTEUR 4

- < Le Bossonnet
- < Les Granges
- < La Graillière
- < Le Nant
- < Le Cortibot



## LE BOUILLON

### TIERS LIEU DE LA CLUSAZ

Un lieu de vie et de lien ouvert à tous : se divertir, échanger, découvrir, transmettre et contribuer à un village animé toute l'année...

C'est dans le souci de créer un environnement propice aux rencontres, aux échanges et à la créativité, que se construit la programmation mensuelle du Bouillon, dont le cœur est situé dans la salle Sainte-Thérèse.

Avec une offre diversifiée d'une dizaine d'ateliers chaque mois, le Bouillon propose une offre éclectique, allant de la céramique aux répétitions de musique, du cercle de parole au cyanotype (ancêtre de la photographie), du karaoké au yoga, de la grimpe d'arbre aux projections inspirantes, de la balade botanique au yoga du rire et bien plus encore, sans oublier les expositions d'artistes locaux.

En constante évolution, le Bouillon se construit progressivement et grandit grâce à l'investissement quotidien de ceux qui le font vivre. Un grand merci à eux. Les acteurs locaux tels que Mountain Sisters, ESS TEAM, Radio Meuh Circus, France Services, Prévention MAIF, La Salésienne Omnisport, les associations du village, l'Esat de Thônes et la Mission Locale contribuent également à animer et faire rayonner Le Bouillon sur le territoire.

La Fête annuelle du Tiers Lieu, moment convivial de la rentrée, démontre l'importance de proposer des temps forts et fédérateurs pour "faire ensemble". Lors de cette belle journée du 9 septembre, une centaine de personnes, petits et grands, ont pu découvrir les 16 ateliers proposés sur trois sites du village (Le Bouillon, le jardin des Campanules et le salon d'honneur). Un grand merci aux "Amis de Carnac" et à leurs fameux beignets de patate, ainsi qu'aux "Conscrits 2004" pour la Buvette et l'ambiance musicale.



ET NOTEZ DÈS  
À PRÉSENT LE  
RENDEZ-VOUS  
DE LA RENTRÉE :

LA FÊTE  
ANNUELLE DU  
BOUILLON EN  
SEPTEMBRE  
2024 !

Cette troisième édition de « Notre Village est un Tiers Lieu », coordonnée de manière exemplaire par Denise dans le cadre de son projet de fin d'études, est une belle réussite pour le Bouillon, permettant de fédérer les porteurs d'ateliers, les acteurs de la vie locale et les élus autour d'un projet commun.

Avec son événement annuel et des ateliers proposés chaque semaine, toute l'année, le Bouillon ouvre actuellement ses portes lorsqu'il s'y passe quelque chose. Le souhait serait d'étendre ses horaires d'ouverture. C'est donc naturellement que des réflexions autour du projet Tiers lieu se dessinent, en voulant lui donner une nouvelle dimension.



## LA MAISON DES HABITANTS

L'animation et la vitalité du village sont des éléments cruciaux pour la commune, d'où l'initiation de projets visant à renforcer la résidence permanente et à dynamiser la vie locale. Dans la perspective de créer un lieu innovant au service de la population, les élus, les agents municipaux, l'association Le Pôle Coworking et la bibliothèque unissent leurs efforts pour donner naissance à un nouveau projet : LA MAISON DES HABITANTS.

Il s'agit de relier, au rez-de-chaussée du bâtiment Sainte-Thérèse, la bibliothèque et le Bouillon, pour créer ainsi un espace de 200 m<sup>2</sup>, utile et pratique, par une offre de proximité renforcée. Ouvert à tous (habitants, résidents, saisonniers, vacanciers), toute l'année, cet espace chaleureux, innovant et décalé, qui proposera différentes activités, avec une approche hybride et modulable, reflétera l'identité unique du village.

Actuellement, un espace de coworking, une bibliothèque, un tiers lieu et une agence postale sont proposés dans la commune. À cela, s'ajoutera un café associatif, diverses activités socio-culturelles et des services à la population, couvrant des domaines tels que la culture, la formation, l'accompagnement des familles, des aînés et des associations, mais aussi la petite enfance, la vie pratique et des permanences sociales.

Imaginez les nombreuses possibilités offertes par ce lieu :

- Envoyer un courrier à La Poste, tout en savourant un café et en parcourant la presse du jour.
- Accéder à des informations spécifiques sur vos droits (APL, APA) et être orienté vers des structures spécialisées.
- Emprunter un livre tout en découvrant un artiste.
- Travailler et participer à un atelier lors de votre pause déjeuner.
- Concrétiser vos projets personnels.

Et le souhait de la commune et des parties prenantes, c'est de co-construire ce projet ambuleux avec la population.

C'est pourquoi une première réunion d'information sur le projet a eu lieu le mercredi 4 octobre 2023 : elle a rassemblé une trentaine de personnes - merci à tous ceux qui étaient présents - et a permis un échange autour des bases de ce projet.

## LE CINÉMA

Les élus se sont positionnés sur l'achat du cinéma lors du conseil privé du 7 décembre 2023.

Si les échanges aboutissent avec l'AACS, aujourd'hui propriétaire de cet équipement, cela permettra de maintenir un cinéma dans le village et de développer l'offre de séminaire et culturelle.

## UN OUTIL AU SERVICE DE LA VIE LOCALE

### FOCUS

Le projet de la Maison des habitants a pour objectif, d'ici 2025, de proposer un pôle multiservices, ouvert toute l'année, qui regroupera le tiers lieu, la bibliothèque, La Poste et le coworking, tout en permettant de renforcer l'offre de services publics, via la mutualisation des espaces et des ressources.

L'implication de la population est en effet essentielle pour la réussite de ce projet - qui évoluera au fil du temps, fort des idées et suggestions de chacun - et qui doit être collectif, avec la participation active des habitants, des résidents, des saisonniers, des professionnels, des associations... et de toutes les bonnes volontés.

"Ce lieu sera le vôtre... et c'est grâce à votre implication, votre imagination et vos compétences qu'il prendra vie. Nous avons déjà le champ des platines, avec ce lieu, nous ouvrons le champ des possibles. Nous avons besoin de vous pour faire de cette Maison un lieu incontournable du village. Rejoignez l'aventure !"

Si vous souhaitez PARTICIPER AUX RÉFLEXIONS ET CONTRIBUER A LA CONSTRUCTION DE CE PROJET, avec les acteurs locaux, nous serons ravis de vous intégrer dans l'un des quatre GROUPES DE RÉFLEXION :

- Gouvernance
- Modèle économique
- Travaux et aménagement
- Animation et vie du lieu

Pour plus d'infos sur ces groupes et/ou sur le projet :  
Tél. : 04 50 32 07 65 - Mail : violocale@laclusaz.fr

ET N'OUBLIEZ PAS :  
au-delà des actualités et  
informations sur la page  
Facebook et sur le site  
web de la Mairie, il y a  
aussi LA PLATEFORME  
PARTICIPATIVE

jeparticipe.laclusaz.org où vous retrouverez  
les enquêtes, les concertations et programmes  
mensuels du tiers lieu !





## LE MILIEU ASSOCIATIF



### • L'ARLC ASSOCIATION DES RÉSIDENTS DE LA CLUSAZ

L'Association des Résidents de La Clusaz (ARLC) présente la thèse de Quentin Drouet, Doctorant UMR 5204 CNRS Université Savoie Mont-Blanc, Laboratoire EDYTEM, intitulée « Résidences secondaires et résilience de la vie à l'année dans les stations touristiques alpines : France, Italie, Suisse, Autriche et Slovénie ».

Pour cette étude menée en collaboration avec la Fédération des Associations de Résidents des Stations de Montagne, La Clusaz a été choisie, avec deux autres communes françaises : Les Belleville et Les Deux Alpes.

C'est le 11 août 2023 à Chamonix au centre des Congrès, accueilli par Eric Fournier, le Maire de Chamonix, conseiller régional, en présence de Didier Collomb-Gros, 3<sup>ème</sup> adjoint au Maire de La Clusaz, que Quentin a expliqué sa démarche. En cliquant sur le QR code, vous aurez accès à la synthèse de l'étude.



Pour plus d'informations – contact :

Mail : [mireille.sertout@wanadoo.fr](mailto:mireille.sertout@wanadoo.fr)  
Site web : [www.arlc-la-clusaz.com](http://www.arlc-la-clusaz.com)

### • L'APEL ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ENSEIGNEMENT LIBRE

L'Association des Parents d'Elèves de l'enseignement Libre de l'école Cité Notre Dame (APEL) est une association d'une dizaine de parents bénévoles responsables, au service du groupe scolaire, des enfants, des parents et des enseignants.

Au cours de l'année scolaire, elle organise différentes actions dans le but de :

- Favoriser la rencontre et créer des liens entre parents ;
- Recueillir de l'argent pour financer des projets pédagogiques ;
- Participer à la vie associative du village lors de certains événements.

Les membres de l'APEL forment une équipe qui se rencontre environ huit fois par an. Les tâches sont réparties selon les disponibilités et l'expérience de chacun. L'APEL est aussi le lien entre les familles et l'équipe enseignante. Elle peut jouer un rôle de médiateur en cas de besoin.

Sur l'année scolaire 2022/2023, les actions de l'APEL ont permis aux élèves de bénéficier d'ateliers sur la gestion des émotions en classe avec Léa Teyssaire, d'ateliers botaniques avec Nicolas Collomb-Clerc et, comme chaque année, de participer au financement des sorties et voyages scolaires et proposer des moments de convivialité avec des goûters...

Sur l'année à venir, l'APEL organisera diverses actions en collaboration avec les commerçants de La Clusaz (ventes de gâteaux, pizzas, huîtres, tombola de Pâques...). Les bénéfices serviront notamment à offrir du matériel pour répondre aux besoins des enfants, tels que des nouveaux vélos pour les maternelles. L'association financera également la location de l'Espace Grand-Bo pour permettre aux enfants et enseignants de valoriser le travail fait tout au long de l'année scolaire à travers une interprétation artistique.

Sa devise, en quelques mots : « Ce que l'on fait, c'est pour les enfants ! ».



Pour plus d'informations – contact :  
Mail : [laclusapel@gmail.com](mailto:laclusapel@gmail.com)

VIE LOCALE  
HABITAT ET VIE LOCALE  
MILIEU ASSOCIATIF  
SÉCURITÉ DU VILLAGE

CHAPITRE

6



## • L'AACS ASSOCIATION D'ACTION CULTURELLE ET SOCIALE DE LA CLUSAZ

C'est une grande année pour L'AACS, l'Association d'Action Culturelle et Sociale de La Clusaz : en effet, de nombreuses actions et décisions se sont déroulées en 2023.

Tout d'abord, par la venue de nouveaux membres au sein de notre association, en remplacement des membres démissionnaires ou décédés. Nous remercions sincèrement ceux-ci de leur implication pendant toutes ces années.

L'élection du nouveau bureau s'est déroulée fin 2022 : celui-ci a dû se plonger directement dans les grands dossiers en cours et, tout particulièrement, sur le projet de la Ferme des Riffroids. Depuis déjà quatre années, la ferme était en effet inhabitée et il devenait urgent de prendre une décision sur son avenir avant qu'il ne soit trop tard. L'AACS étant dans l'incapacité financière de rénover celle-ci et au vu de sa structure et surface, le bureau a décidé de la vendre, mais dans l'objectif d'une rénovation à l'identique et dans le respect du patrimoine pour un ensemble harmonieux. Le fruit de la vente de la ferme est réinvesti dans la construction d'un chalet de trois appartements devant la ferme et à vocation de logements à l'année : les travaux ont déjà débuté.

*L'AACS doit maintenant réfléchir sur la rénovation du bâtiment de l'école, afin de respecter les normes énergétiques futures et l'entretien du bâtiment Sainte Thérèse, et sur le devenir du Cinéma le Danay, qui fait l'objet de discussions avec la commune. Encore de gros projets en perspective pour l'année 2024 !*



Pour plus d'informations – contact :  
Mail : aacalclusaz@gmail.com

## • L'OGECE DE LA CLUSAZ

**Mission / But :** L'OGECE de La Clusaz œuvre à la gestion et au développement de l'école. Sa mission principale est de soutenir l'établissement scolaire, sans s'y immiscer, dans ses activités éducatives, pédagogiques et administratives.

**Activités :** l'association est impliquée dans la gestion financière, la planification stratégique, et le soutien logistique de l'établissement scolaire. Ses actions, telles que la kermesse, contribuent directement à garantir un environnement éducatif de qualité.

**Public cible :** Notre engagement s'adresse à la communauté éducative, aux élèves, aux enseignants, aux parents et à toute personne partageant nos valeurs éducatives.

**Histoire :** L'OGECE de La Clusaz a évolué au fil des années pour répondre aux besoins changeants de notre communauté éducative. Notre histoire est marquée par un dévouement constant de la part de parents d'élèves bénévoles.

**Besoin de soutien :** nous sommes toujours reconnaissants du soutien de la part du Conseil Municipal et remercions tous les élus, qui œuvrent à nos côtés.

*Si vous partagez notre vision éducative et souhaitez contribuer à l'avancement de notre mission, nous accueillons volontiers toute forme de soutien, que ce soit par le biais de bénévolat, de dons ou d'autres moyens.*

La Présidente de l'OGECE

Pour plus d'informations – contact :  
Mail : stancel78@gmail.com

## • CULTURE ET BIBLIOTHÈQUE POUR TOUS

La bibliothèque de La Clusaz fait partie de l'association départementale et nationale CBPT (Culture et Bibliothèque Pour Tous) loi 1901, agréée par l'Éducation Nationale. Il y a juste 25 ans, elle emménageait dans son emplacement actuel de l'immeuble Sainte-Thérèse.

Neuf bénévoles se répartissent les tâches inhérentes à la gestion du fonds, les achats de livres, (400 en 2023) leur équipement avant le prêt à tous nos abonnés sans oublier les enfants de l'école et du club des sports (plus de 6 500 prêts cette année).

Les bibliothécaires s'investissent avec sérieux pour que cet espace ouvert à toutes et à tous, abonnés ou non, soit un lieu de loisir, de plaisir, un lieu de diffusion culturelle grâce à la variété des collections (adulte/jeunesse, BD/manga, fiction/documentaire, classique/nouveautés) et un lieu offrant des occasions de travail, de détente et de rencontre pour les habitants de la commune et des alentours, les résidents et les vacanciers.

« L'Heure du Conte » pour les 4/6 ans est programmée le mercredi à 17h30 pendant les vacances scolaires d'été et d'hiver. En février/mars, les séances ont été denses et très gratifiantes avec beaucoup d'enfants et les belles parenthèses menées avec Nicolas, le botaniste, que ce soit autour du poliron, de la carotte ou au champ des campanules, autour des plantes pendant l'été. D'autres animations sont menées toute l'année, à la crèche. A l'école, c'est le mardi que les deux bibliothécaires proposent leurs activités. Lectures, prêts des livres et, encore cette année, un atelier création d'une BD avec les CM2, en collaboration avec Vincent (VROB de son nom de plume).

Quelques dates de présentations de livres/ dédicaces sont en préparation.



**Ouverture et horaires (toute l'année) :**  
les lundis de 10h à 12h, les mercredis et samedis de 17h à 19h.

**Ouvertures supplémentaires :**  
les mardis et vendredis de 17h à 19h  
Du 23/12/23 au 30/04/24 (saison d'hiver)  
Du 08/07/24 au 31/08/24 (saison d'été)

Pour plus d'informations – contact :  
23 Route de l'Étalle - 74220 La Clusaz  
Tél. 04 50 02 41 01  
Mail : cbpt.laclusaz@wanadoo.fr

## • L'ÉCOLE DE MUSIQUE DES ARAVIS

L'Ecole Intercommunale de Musique des Aravis, implantée à La Clusaz, a pour mission principale l'enseignement de la musique pour les enfants des quatre communes du massif des Aravis. L'ensemble des 15 professeurs enseigne à 140 enfants la flûte, la clarinette, le saxophone, la trompette, le cor, le trombone, le tuba, l'orgue, l'accordéon ou encore les percussions. La pratique collective est au cœur de l'enseignement, l'école de musique étant la pépinière des orchestres d'harmonie de La Clusaz, du Grand-Bornand et de Saint-Jean-de-Sixt. Plusieurs ateliers sont également proposés : chœur de femmes, cor des Alpes...

L'Ecole de Musique des Aravis tient à mettre en valeur notre patrimoine vivant, en offrant un enseignement artistique accessible au plus grand nombre et en encourageant le lien social à travers la réalisation de projets collectifs et créatifs (concerts, animations...).

Cette année 2023, un grand événement a eu lieu les 13 et 14 mai à 20h30 à l'Espace Grand-Bo. Le conte musical « A la Croisée des Montagnes », musique de Lionel Rivière et textes de Jocelyne et Hubert Ledent, a réuni 200 enfants des classes de CE2 / CM1 et CM2 des cinq écoles du Massif des Aravis, et un orchestre de 70 musiciens comprenant une grande partie des élèves de l'école de musique et les professeurs. A noter que ce spectacle a été sélectionné parmi les quatre finalistes, afin d'obtenir le Prix de l'Enseignement Musical en France.

Au-delà de la date du 6 avril 2024, avec un concert à 20h30 réunissant les Orchestres à l'Ecole des CM1 et CM2 à l'Espace Grand-Bo, invités par l'Orchestre d'Harmonie du Grand-Bornand, deux rendez-vous sont à retenir :

- Le 11 juin 2024 à 18h30, l'orchestre junior de l'école de musique donnera un concert.

- Le 22 juin 2024 à 11h, les 11 Orchestres à l'Ecole (200 musiciens des CE2 / CM1 / CM2) joueront devant l'Office de tourisme du Châtaillon à 11h.

L'Ecole de Musique des Aravis est ouverte à tous les enfants, c'est un lieu de rencontre et de partage ouvert à tous. De la découverte de la musique à la pratique confirmée, l'école valorise le plaisir de jouer ensemble.



Pour plus d'informations – contact :  
Tél. 04 50 02 52 05  
Site web : ecolemusiquearavis.fr

## • L'ORCHESTRE D'HARMONIE DE LA CLUSAZ "L'ECHO DES ARAVIS"

Depuis 1907, l'Orchestre d'Harmonie de La Clusaz « L'Echo des Aravis » fait retentir le son des cuivres, des bois et des percussions dans les rues de notre village. Aujourd'hui présidé par Robin Pessey et dirigé d'une main de maître par Lionel Rivière, l'orchestre accueille 65 musiciens, de 12 ans à 74 ans, au sein de répétitions hebdomadaires, chaleureuses et pleines de convivialité. Le travail de chacun permet chaque année d'appréhender un large répertoire (musique de films, musique classique, jazz, variété, funk, fanfare de rue, etc.), pour animer, avec autant de ferveur le carnaval, le 13 juillet, la kermesse, les pots d'accueil ainsi que les concerts et les cérémonies officielles du 8 mai et du 11 novembre.



Le concert de Noël du 28 décembre dernier a rassemblé plus de 500 auditeurs à l'église autour d'un concert intitulé « Comme au cinéma I », uniquement composé de musique de films.

Avec, pour 2024, un mois d'avril chargé :

– Le 1<sup>er</sup> avril 2024 à 18h30 sous la Grenette : l'Orchestre d'Harmonie de La Clusaz est de retour pour la troisième fois pour jouer le projet « ElectrOpening » réunissant le DJ KRBN, le vibraphoniste Ilya AMAR et les 60 musiciens de l'Orchestre d'Harmonie de La Clusaz. Ce projet original a vu le jour au cinéma, au sein de la programmation du Radio Meuh Circus Festival 2023.

– Le 13 avril 2024... avec une surprise au programme pour les habitants et les touristes sur les pistes de ski. L'Echo des Aravis de la Clusaz invite l'Echo du Vignoble pour un concert très festif (100 musiciens réunis) ! L'Harmonie de La Clusaz « L'Echo des Aravis » est une association pleine de ressources et d'énergie, qui fédère et partage sa bonne humeur, et essaie de contribuer à l'ensoleillement de notre cher village de La Clusaz !



Pour plus d'informations – contact :  
Mail : [orchestre.harmoniedelaclusaz@orange.fr](mailto:orchestre.harmoniedelaclusaz@orange.fr)

## • LA CHORALE PAROISSIALE

Il est une association dans notre village qui apporte sa participation aux offices religieux : c'est la chorale paroissiale. Mais elle contribue aussi à l'animation du village par ses concerts d'été.

Ses membres se réunissent tous les lundis soir sous la direction de deux chefs de chœur : Colette pour la partie religieuse et Françoise pour la partie profane, dont les chants sont préparés tout au long de l'année. Cette chorale est un lieu où ses membres sont heureux de se retrouver dans une ambiance conviviale. Les chefs de chœur la dirigent avec rigueur, mais aussi humour. Quel plaisir d'accorder les voix sur des chants variés, parfois en langue étrangère... ce qui perturbe un peu les anciens !

Il y a une belle unité et solidarité entre tous, d'abord pour le covoiturage, puis pour l'amitié et le réconfort que les membres se portent les uns aux autres.

Et pour renforcer cette cohésion, tous les deux ou trois ans, un voyage est organisé. Cette année, la destination était le Luberon, avec de belles visites dans des sites remarquables, qui ont fait la réussite de ce voyage.

Le souhait est que cette chorale perdure le plus longtemps possible pour le plaisir de ses membres et pour l'animation qu'elle procure à l'église et au village.



Pour plus d'informations – contact :  
Marie Claude POLLET VILLARD,  
Présidente de la Chorale  
Mail : [jnpvme@hotmail.com](mailto:jnpvme@hotmail.com)

## • L'ASSOCIATION LOU SOCALI

L'association LOU SOCALI, groupe folklorique de La Clusaz, existe depuis 1975.

Elle est composée de 67 membres : 45 adultes, 17 enfants et 5 accordéonistes.



Lou Socali participe activement aux animations de la station, avec les pots d'accueil, les soirées savoyardes et champêtres, en collaboration avec les agriculteurs, la fête au village, la fête du reblochon, la fête de sainte Cécile et la crèche vivante. Et un clin d'œil à la station voisine le Grand Bornand, avec une prestation à la fête de Lormay.

Le groupe contribue à faire vivre les traditions et les coutumes du village, à travers les danses et les costumes traditionnels.

Groupe soudé, aux valeurs partagées, l'association se renouvelle grâce aux jeunes qui prennent le pas derrière les anciens.



Pour plus d'informations – contact :  
Mail : [collomb66@orange.fr](mailto:collomb66@orange.fr)

## • LES AMIS DE CARNAC



Le jumelage  
« les amis de Carnac »  
a fêté ses 25 ans !

C'est au week-end de la Foire de la Croix qu'une douzaine de Carnacais ont rendu visite aux Cluses pour fêter les 25 ans d'une belle alliance entre la mer et la montagne. L'occasion pour eux d'être reçus par la municipalité, aux côtés de leur Maire Olivier Lepick, de visiter la Distillerie des Aravis ou encore d'envisager de nouveaux échanges, autres que scolaires.

C'est évidemment leur stand d'huîtres installé à la Foire qui a fait l'unanimité. Quant à leur soirée crêpes partagée au Bouillon, elle fleurait bon Carnac et ses menhirs ! L'un de ces derniers offert aux Cluses, en miniature bien sûr, est d'ailleurs resté au Tiers-Lieu.

Pour assurer sa croissance, il nous a simplement été demandé de ne pas trop l'arroser ! Espérant que les amis Carnacais reviennent au plus vite vérifier son état de santé. En attendant, c'est avec grand plaisir que les membres du jumelage accueilleront au mieux les petits Carnacais, en janvier 2024.



Pour plus d'informations – contact :  
Mail : [josianemermilled@hotmail.fr](mailto:josianemermilled@hotmail.fr)

## • LE COMITÉ DE JUMELAGE LA CLUSAZ/ARAVIS – PAMA/LA KOMPIENGA

Cela fait 40 ans qu'a eu lieu la concrétisation d'un jumelage improbable avec Pama en Haute Volta (devenu Burkina Faso en 1984). Il faut dire que dans les années 1980, l'association Tiers-Monde de La Clusaz oeuvrait déjà pour l'aide aux pays en voie de développement. C'est alors la rencontre avec le missionnaire, le père Arnoud, qui va la guider dans son choix.

Après un premier déplacement de la délégation Cluse pour la signature des accords du jumelage le 11 décembre 1983, c'est en juin 1984 à La Clusaz qu'une 2ème cérémonie accueillera les amis Africains, dans le respect mutuel des us et coutumes.



Anne-Marie Agnans se souvient : "ce premier séjour, suivi par d'autres, m'a permis de connaître une culture bien différente de la nôtre, riche de ses habitants, accueillants et généreux, courageux et motivés qui, malgré leur précarité, m'amène à penser que la richesse du cœur vaut bien plus que la richesse matérielle !"

Puis, c'est au fil des ans que le jumelage a grandi dans les Aravis et dans la Kompienga, agissant sans relâche pour l'aide à la scolarité, l'eau, la santé, l'alimentation...

Mais voilà que depuis 10 ans, aucun vol pour le Burkina-Faso n'a pu être envisagé, au grand désespoir du président Bernard Giguët. La situation sécuritaire demeurant instable et imprévisible, un déplacement serait trop risqué aux yeux des amis Burkinabés.

Mais le jumelage devenu La Clusaz/Aravis - Pama/Kompienga ne perd pas espoir et continue de mener ses actions désintéressées depuis ce fameux 11 décembre 1983... tout en gardant des contacts par téléphone ou par mail et en témoignant plus que jamais sa reconnaissance aux adhérents, aux donateurs et aux Mairies de la vallée.



Pour plus d'informations - contact :  
Comité de jumelage PAMA/KOMPIENGA  
1 place de l'Eglise - 74220 LA CLUSAZ  
Mail : [bernard.giguët@orange.fr](mailto:bernard.giguët@orange.fr)

## • L'ASSOCIATION DU PÊLE COWORKING

Alors que l'association Le Pêle coworking - qui propose un espace partagé de travail et des services - a fêté en décembre 2023 son 6<sup>ème</sup> anniversaire, la structure fait un bilan positif. Elle continue de rendre service à bon nombre d'entrepreneurs locaux, d'habitants, de visiteurs touristiques, en répondant à chaque fois à leurs besoins, qu'il soit de court, moyen ou long terme. Elle accueille ainsi de plus en plus de coworkers, promeneurs (occasionnels) ou randonneurs (réguliers ou abonnés).

En 2023, un peu plus de 600 usagers différents ont poussé la porte du Pêle Coworking (hors Poste) pour une fréquentation estimée à 2775 passages, qu'ils s'agissent d'abonnés réguliers (environ 50% de la fréquentation), de télé-travailleurs de passage ou vacanciers alliant travail et loisirs (environ 30% de la fréquentation) ou de personnes ayant simplement utilisé les services de reprographie (environ 20% de la fréquentation). L'Agence Postale Communale, quant à elle, a généré un flux de 4 500 opérations sur l'année pendant sa plage d'ouverture de 251 jours (47 semaines + 16 samedis matin pendant la saison d'hiver) pour 1 500 heures sur l'année.

L'association est donc toujours dans une phase active et attractive, pour faire connaître les activités du Pêle, en tissant encore plus de liens avec les acteurs et habitants du territoire pour permettre de nouvelles possibilités d'usage. Enfin, l'association collabore avec la Mairie pour le développement du Bouillon, tiers lieu du village de La Clusaz, en accueillant certains ateliers et en contribuant ainsi à la vitalité de la programmation du tiers-lieu, avec une sensibilité autour de l'emploi et des nouveaux modes de travail.

C'est en reconnaissance de ce large spectre de services rendus aux usagers, basé sur des valeurs fortes, que Le Pêle coworking a été la première structure du territoire de la CCVT à avoir obtenu l'agrément ESUS (Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale) et œuvre quotidiennement au développement de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS).



Pour plus d'informations - contact :  
Le Pêle coworking - 97 route de l'Éclat  
Tél. 04 50 11 45 95  
Mail : [contact@lepelcoworking.com](mailto:contact@lepelcoworking.com)

## • LE COMITÉ DES ŒUVRES SOCIALES DU PERSONNEL COMMUNAL

Après une fin d'année 2022 mouvementée, marquée par le départ brutal de Catherine Baudet, notre très chère présidente, l'association s'est réinventée et, marchant sur les traces de Cath, a organisé plusieurs rassemblements au cours de cette année.

Tout d'abord, l'assemblée générale, le 25 janvier 2023, où adhérents et membres du bureau ont eu le plaisir de se retrouver.

La traditionnelle sortie Yocner, le 11 mars 2023, est hélas, et sans mauvais jeu de mots, tombée à l'eau, mais, haut les cœurs, l'association a eu plaisir à se retrouver au chaud et au sec, à la Patinoire pour une petite soirée apéro.

La soirée Pétanque, rebaptisée soirée Barbecue, s'est quant à elle déroulée le 23 juin 2023 et a remporté un franc succès ! À bientôt pour de nouvelles aventures ! Enfin, l'association a organisé un beau week-end à la découverte des lacs italiens, les 30 septembre et 1<sup>er</sup> octobre : soleil, rires et bonne humeur étaient au rendez-vous !

Pour clôturer l'année, Petit Papa Noël est descendu du ciel le vendredi 15 décembre et chacun - du plus petit au plus grand - a levé les yeux vers le ciel pour voir passer le traîneau !

À bientôt pour de nouvelles aventures !



Pour plus d'informations - contact :  
Mail : [amicale@laclusaz.fr](mailto:amicale@laclusaz.fr)

## • LES CONSCRITS 2003

Organisées par les 20 ans et comme le veut la tradition, les classes en 3 se sont retrouvées le dimanche 5 Novembre à la salle des fêtes.

Ils étaient 120 personnes à avoir partagé le repas, des sept nouveau-nés à la nonagénaire Michelle Guinchard. Danses, animations, chants et bonne humeur étaient au rendez-vous !

Paul Collomb-Clerc a même pu souffler ses 60 bougies le jour J.



Une journée inoubliable avec beaucoup de rires et une bonne tomme blanche pour bien finir la soirée. Ils se sont déjà donné rendez-vous dans 10 ans !

## L'ASSOCIATION AFN LA CLUSAZ

Les anciens combattants d'Algérie de La Clusaz veulent rendre hommage à Raymond Agnellet, décédé le 28 juin 2023.

Raymond est appelé le 6 septembre 1956, pour ses 20 ans, au 13<sup>ème</sup> Bataillon de Chasseurs Alpins de Chambéry. A la caserne Joppet, il est affecté à la deuxième section. Après une quinzaine de jours, il rejoint la troisième section nommée La FRAC (Formation Rationnelle et Accélérée des Chauffeurs) où il passe tous les permis et une formation en mécanique. Le 3 janvier 1957, sa section part en Algérie, au Sud de Constantine, à El Kantara, pour rejoindre le 47<sup>ème</sup> Bataillon d'Infanterie. En tant que chauffeur, Raymond va silloner les routes et les pistes de ce pays pendant toute la durée de son service.

Au bout de trois mois de service, Raymond a un accident en croisant un camion civil qui avait cassé sa direction et qui est venu percuter de face son véhicule. Après un KO, des éclats de verre plantés dans la peau et une grosse coupure à l'oreille, il est rapidement transporté à l'hôpital de Batna pour des examens. Il sera hospitalisé pendant une quinzaine de jours. A sa sortie, il reprend le volant pour continuer sa mission sur des pistes vallonnées et parfois difficiles. La communication par lettres ou colis est régulière et importante pour lui ; il apprécie d'avoir des nouvelles de la famille et du pays. Après 4 mois de service en France et 23 mois en Algérie, Raymond est libéré de ses obligations militaires le 26 novembre 1958.

Ainsi, Raymond reprend sa vie à La Clusaz.

Suite aux Championnats de France de Ski, il décide, avec ses 2 frères et un ami, de créer le téléski du Bossonnet en décembre 1962. Ce fut une lourde décision car ils n'ont aucune expérience et ils assurent eux-mêmes le damage à ski ! La saison suivante, sans neige, ne leur permet pas d'ouvrir le téléski, même une seule journée ! En parallèle, il gère, avec ses 3 frères, l'entreprise de charpente menuiserie et ceci, jusqu'à la retraite.

Raymond, tu as été un pilier des anciens d'AFN de La Clusaz : toujours présent, membre actif et président pendant 14 années. De l'avis de tous, tu menais la section avec sérieux et charisme tel un chef d'orchestre.

Dans le village, tu étais connu pour tes activités d'entrepreneur, mais aussi pour être un homme de service, jovial, à la taille de ton personnage.

Les membres et adhérents des AFN souhaitent témoigner toute leur affection à ta famille. Nous te remercions pour tout ce que tu as réalisé. La section perdure et continue à vivre aujourd'hui. Merci pour tout !

Aujourd'hui, le devoir de mémoire doit rester la priorité de l'association, afin de ne jamais laisser s'oublier une partie de l'histoire de notre village, de notre région, de notre pays.

C'est pour cela que nous sommes à la recherche de nouveaux membres.

Vous pouvez, dès à présent, intégrer l'association en devenant « membre associé ».

Qu'est-ce que c'est ? Ce sont toutes les personnes civiles qui partagent les valeurs de l'Union Nationale des Combattants (UNC) et qui, en raison de leurs attaches familiales, amicales ou de leurs compétences, souhaitent s'investir pour que le devoir de mémoire perdure...

N'hésitez pas à nous contacter. D'avance merci.



Raymond, entouré de deux de ses enfants, Nathalie et Christian Agnelli, et de ses petits-enfants : Elora Agnelli, Loane Malarrode et Eddy Malarrode

Pour plus d'informations – contact :

Ludovic SUIZE - Président

Tél. 06 75 74 27 05

## • LE BRIDGE CLUB ARAVIS

Actif depuis plus de 20 ans, le Bridge Club Aravis compte plus de 60 membres et souhaite accueillir encore davantage de personnes ! Vous aimez les cartes ? Vous aimez la compagnie ? Vous souhaitez apprendre à jouer au bridge ? Venez vers nous !

L'Association dispense, grâce à la collaboration d'un enseignant, des cours d'initiation et de perfectionnement. Grâce à ces cours, gratuits pour les débutants, vous pourrez participer rapidement aux tournois hebdomadaires (tous les lundis et jeudis à 16h30) et ainsi progresser, prendre davantage de plaisir à jouer et partager les agréables moments de détente que nous organisons régulièrement.

L'Association dispose d'une grande salle (15, route de l'Etale, 3<sup>ème</sup> étage, avec ascenseur), à même de recevoir de nombreux joueurs, dans des conditions de jeu idéales et dans un cadre accueillant. Outre ces compétitions hebdomadaires, l'association organise annuellement un Festival de Bridge, qui se tient début août, dans la salle des Fêtes de La Clusaz, avec près de 100 joueurs inscrits.



Pour plus d'informations – contact :

Mme Monique Cohade

Tél. 06 45 33 59 45

Site web : <https://bca.club.ffbridge.fr>

En automne, l'Association propose à ses membres une semaine de bridge (cette année à Hyères), qui permet de découvrir de nouvelles régions et de passer des moments inoubliables dans une franche camaraderie et une convivialité revigorante.

Alors n'hésitez pas à prendre contact avec notre présidente, qui sera enchantée de vous renseigner et de répondre à vos questions ou à consulter notre site web, pour découvrir nos activités. A bientôt !

## • L'ASSOCIATION GYM ET DANSE

Née en septembre 1998, l'Association Gym et Danse rassemble une trentaine d'adhérents, adultes de tout âge, dans une ambiance sportive et conviviale.

Les cours de gym Pilates, Gyrokinesis®, barre au sol, sont encadrés par un professeur diplômé et certifié dans ces nouvelles techniques de gym bien-être.



Ces séances ont lieu tous les lundis soir à la salle Sainte Thérèse par petits groupes :

à 17h un cours Pilates spécial seniors, puis s'enchaînent de 18h15 à 21h15 des cours Pilates, Gyrokinesis® et assouplissements, accessibles à tous.



Pour plus d'informations – contact :

Tél. 06 15 18 70 55

Mail : [associationgymetdanse@gmail.com](mailto:associationgymetdanse@gmail.com)

## • ARVI PA ET BALL AUTO SPORT

Les associations ARVI PA et BALL AUTO SPORT ont organisé leur premier rassemblement de véhicules de collection et rallye de la vallée des Aravis. Ils ont apprécié l'engouement des vacanciers et des locaux, venus nombreux pour admirer ce patrimoine.

Pour 2024, les deux associations reconduiront cette belle manifestation le 28 juillet au parking du Salon des Dames, pour avoir plus d'espace, et l'événement se tiendra sur la journée complète.



Pour plus d'informations – contact :

Tél. 06 89 44 83 51

Mail : [Margino74@yahoo.fr](mailto:Margino74@yahoo.fr)

## • L'ASSOCIATION DES PLACOS DE LA CLUSAZ

Le club des Placos de La Clusaz (Collectionneurs de muselets de champagne), c'est 11 ans d'existence, 180 adhérents répartis dans toute la France, la Suisse, la Belgique et le Luxembourg. Et c'est trois réunions par an, d'échanges de capsules de Champagne avec repas convivial (mi-mai assemblée générale, mi-juillet journée échanges, début octobre week-end grande Bourse du club).

Cette année, 105 exposants, venus de tous les clubs de France, mais également des pays frontaliers, s'étaient donné rendez-vous pour la 11<sup>ème</sup> édition de ce beau week-end automnal, où beaucoup ont profité des terrasses, avec un soleil presque estival !

Le club remercie la Municipalité, l'Office du Tourisme et les partenaires pour leur soutien, ainsi que les nombreux bénévoles, qui œuvrent durant l'année pour la réussite et le bon fonctionnement de l'association.

### LES DATES DE NOS RÉUNIONS POUR 2024 :

**Dimanche 5 Mai**

Assemblée générale / Journée d'échange -  
Salon d'honneur de l'office du tourisme

**Samedi 6 juillet**

Journée d'échanges - Garage communal  
zone artisanale Gotty

**Dimanche 6 octobre**

Grande Bourse de capsules de Champagne -  
salle des fêtes de La Clusaz.



Pour plus d'informations – contact :

Tél. 06 26 62 15 88 (Patrick Lacombe)

06 30 49 91 44 (François Rasselet)

Mail : [lesplacosdelaclusaz@gmail.com](mailto:lesplacosdelaclusaz@gmail.com)

## • LE CLUB DE PATCHWORK

Le club de patchwork a repris ses activités manuelles en septembre au Hameau des Alpes.

Nouvelles recrues, nouveaux projets. Toujours du patchwork, bien sûr, mais aussi du crochet et du tricot. Cette année, nous crachetons des petites pieuvres sensation cocon, selon des normes de sécurité très strictes. Elles sont destinées aux bébés prématurés placés dans des couveuses. Ces pieuvres, toutes très colorées, ont des tentacules que bébé attrape et cela le rassure et il ne tire plus sur les sondes et les tuyaux. Sitôt homologuées par notre ambassadrice, elles seront distribuées aux deux CHU de Haute-Savoie.



Nous tricotonons également des brassières, des bonnets et des couvertures pour bébés, le tout donné aux CHU et divers centres d'aide aux plus démunis. Nous sommes toujours présentes pour la banque alimentaire et l'épluchage des pommes de terre lors du festival Radio Meuh.

**Challenge 2023, qu'est-ce qu'un « granny square » ?**

**Réponse :** C'est une technique de tricot vieille comme le monde, qui permet de créer des pièces en crochet aux motifs colorés. On peut également en créer avec différents tissus de patchwork, à chacune sa technique et son imagination...



Pour plus d'informations – contact :  
Mail : [leseillon@orange.fr](mailto:leseillon@orange.fr)

## • PATRIMOINE ET TRADITION

Créée en 1999, l'association regroupe 183 membres adhérents pour l'année écoulée.

Tous les vendredis, une équipe de retraités bénévoles s'affaire à l'entretien et la sauvegarde du patrimoine communal. Ils accueillent également les groupes à la scierie pour une visite commentée et démonstration de sciage durant la belle saison. En 2023, cela représente 29 journées soit : 1 370 visiteurs.

Hormis l'accueil des groupes, les bénévoles ont réalisé quelques travaux :

- Fabrication et pose d'un bassin en bois au lieu-dit les Frasses, dans la vallée des Confins
- Aménagement de la plateforme devant l'oratoire du Christ Roi à la Perrière
- Pose d'un auvent à la scierie destiné à un panneau explicatif sur la forêt
- Réparation de l'escalier de l'oratoire des Etages



L'association participe aux journées du Patrimoine de juin et de septembre et organise durant l'été les salons Broc'Alpes : vide-grenier, brocante sur le site d'animation : la Guinguette du Bossonnet.

Une nouveauté cette année, deux membres de l'association Christian Hudry et Jean Louis Chapelain, qui après deux ans de recherche et de collecte de témoignages et de photos, ont abouti à la conception d'un livre intitulé "Balme et son histoire". Un ouvrage intéressant sur la vie des alpages, la faune, la flore, la construction des télécabines, la sécurisation, les avalanches, des anecdotes et événements. Ce livre est en vente à l'accueil de l'Office de tourisme, ainsi qu'au Hameau des Alpes.

Avec l'assemblée générale de l'association le jeudi 14 mars 2024, à partir de 20h, à la salle des fêtes.



Pour plus d'informations – contact :  
Mail : [laclusazpatrimoine@laclusaz.fr](mailto:laclusazpatrimoine@laclusaz.fr)

## • L'A.G.S.N. (ASSOCIATION GESTION SKI NORDIQUE)

### Bilan de la saison écoulée 2022/2023

Que ce fut dur ! Malgré le manque de neige et les conditions météo exceptionnellement douces de la saison dernière, le travail quotidien d'apport et de déplacement de neige par l'équipe de l'AGSN et les bénévoles a permis au site de rester ouvert toute la saison. Les chiffres de recettes et fréquentation sont en nette baisse (-18%) par rapport à la saison 2021/2022 qui était, il faut le rappeler, la saison record hors année Covid.

C'est le résultat de l'évolution des conditions d'enneigement que nous connaissons et qui ont marqué la saison 23/24. Malgré cela, La Clusaz et le site des Confins continuent de rester très attractifs.

### Projets :

La rénovation de l'installation de neige de culture, ainsi que les travaux de la nouvelle piste du Mortenay, débiteront dès l'automne prochain.

### Délégation de service public (DSP) :

Une nouvelle DSP, pour une durée de 5 ans, a été signée, confirmant ainsi la confiance de la commune envers l'AGSN.

### Vie interne de l'Association :

Le président André Iriart a été reconduit dans ses fonctions pour une période de 2 ans, accompagné d'un nouveau bureau renforcé par de jeunes membres.

Nous rappelons à toutes les personnes possédant un nordic pass, la possibilité de devenir membre de l'AGSN moyennant une cotisation symbolique de 1€.



Pour plus d'informations – contact :  
Mail : [agsn@laclusaz-nordic.com](mailto:agsn@laclusaz-nordic.com)  
Site web : [www.laclusaz-nordic.com](http://www.laclusaz-nordic.com)

## • LE CLUB DES SPORTS DE LA CLUSAZ

En janvier 1931, l'instituteur Bertone déposait les statuts du Ski Club de La Clusaz, qui devint Club des Sports de La Clusaz en 1969, sous l'impulsion du Maire de l'époque, Yves Pollet-Villard, Club qu'il avait fondé en 1926 et qui verra l'avènement de tous les champions du village jusqu'à aujourd'hui.

L'instituteur Bertone, en tant que premier Président, avait défini un projet pour le Club, dont le but était « la formation du skieur, l'organisation de sorties collectives et la préparation au brevet de skieur militaire ». Ce projet a été affiné dans le temps et a bien entendu évolué avec l'actualité, mais il est resté fidèle à l'esprit de son fondateur, à savoir :

### Rendre le Sport accessible au plus grand nombre.

Pour les parents, l'adhésion de leur enfant peut représenter un sacrifice financier. Le Club se doit de respecter ce sacrifice et s'efforce à maintenir un taux de facturation horaire le plus bas possible. 2€, c'est le taux horaire maximum de facturation pour une année d'entraînement d'un adhérent du Club des Sports ;

**Être un centre d'entraînement.** Enseigner, former les jeunes à la pratique d'un sport. Faire en sorte qu'ils se fassent plaisir et qu'ils le maîtrisent et pour ceux qui en ont l'envie, le courage et la capacité, les accompagner vers le sport de haut niveau et les portes des équipes de France ;

**Promouvoir le sport féminin et le handisport,** afin qu'il n'y ait pas de laissés-pour-compte ;

### Rester un club multisports avec 12 disciplines sportives

et proposer une palette large de sports à nos 650 adhérents, de la glisse sur neige ou sur la glace, du vélo/VTT au parapente, du trail à l'escalade, nous retrouvons dans chaque discipline des grands champions qui ont marqué l'histoire de La Clusaz et de leur sport.

Monsieur Bertone serait fier de constater que le Club est une école de la vie, de l'abnégation et du partage. L'enseignement produit par le Club sert de guide à chaque athlète dans la construction de sa vie personnelle et professionnelle.

L'année 2023 a fait le plein de médailles, et ce, dans toutes les disciplines. Le Club, parmi toutes ces victoires, retiendra le retour des bronzés, les quatre médaillés de bronze aux championnats du monde : Célia Perillat Pessey et Gédéon Pochat en Ski Alpinisme, Jules Chappaz en sprint Ski de Fond, Mathias Menendez en Handi Snowboard Cross.





Gédéon POCHAT



Jules CHAPPAZ



Matthias MENENDEZ

Cette année, deux nouvelles disciplines sportives sont venues compléter la longue liste des activités proposées par le Club. Le retour du **vélo de route**, avec une grosse section de presque 35 pratiquants, et la naissance d'une **section curling**, qui a pour ambition de briller dans les compétitions internationales.

Les trois béliers, événements emblématiques du Club des Sports et de La Clusaz, ont enfin pu retrouver leur rythme de croisière des années pré COVID et gageons que leur avenir est assuré, tant l'engouement envers ces épreuves est élevé.

Dans un contexte d'enneigement mitigé, le Club des Sports de la Clusaz a assumé l'ensemble des compétitions qu'il avait programmé et, de l'avis des fédérations de ski, avec un niveau de qualité toujours croissant. Tout cela grâce au concours sans faille des différents services de la station (commune, service des pistes, remontées mécaniques, damage, AGSN...).

Nous pouvons d'ores et déjà annoncer – même si la saison pour nos champions n'est pas encore terminée – que 2024 sera encore une année exceptionnelle par la densité des participations aux coupes du monde et le nombre de médailles ramenées, et ce, dans toutes les disciplines.

Cerise sur le gâteau : la médaille de bronze d'Antoine Collomb-Patton aux Paralympiques (les Jeux Olympiques des sourds) en ski de fond, la première de l'histoire pour la France. Nous retiendrons les 14 podiums obtenus en coupe du monde par la Team La Clusaz (et ce n'est pas fini...).

Du côté des accueils pour les enfants, les vacances fonctionnent à plein régime au Village d'Enfants, avec des périodes plus creuses en dehors des vacances scolaires. Le périscolaire de l'école de La Clusaz accueille toujours autant d'enfants en hiver, pour la plus grande satisfaction des parents qui travaillent en saison.

Pour finir, le Club des Sports de La Clusaz ne serait rien sans ses entraîneurs, sans ces passionnés qui donnent tout pour amener nos jeunes adhérents à aimer pratiquer à la perfection leur sport de prédilection, détecter les talents et les accompagner dans leur carrière sportive. C'est pour cette raison que le Club des Sports souhaite honorer deux de ses coaches, qui ont arrêté en 2023 leur mission au Club pour voguer vers de nouveaux challenges ou de nouvelles ambitions :

- Pascal Agnellet, qui prend sa retraite du Club après 40 années passées à entraîner les champions d'hier et d'aujourd'hui, des plus vieux aux plus jeunes, avec une détermination et une pédagogie sans faille.

- Fabien Fournier, qui a décidé de continuer sa carrière au Comité de ski du Mont Blanc. Il a véhiculé pendant des années la passion du ski de fond auprès de nos jeunes athlètes et en a été bien récompensé, parce qu'ils donnent aujourd'hui leur meilleur et gagnent dans toutes les disciplines et dans tous les championnats, nationaux, mondiaux, olympiques.



Le Club des Sports dans son intégralité (adhérents, bénévoles, mécènes, Conseil d'administration, bureau directeur, coaches), La Clusaz (ses habitants, son conseil municipal) les remercie pour tout ce qu'ils ont fait, pour leur dévouement et leur gentillesse, pour leur courage et leur générosité. Vous avez fait un sacré boulot.

Merci et bonne chance pour la suite. Vous le méritiez.

Pour plus d'informations – contact :

Mail : [info@club-laclusaz.com](mailto:info@club-laclusaz.com)

Site web : [www.club-laclusaz.com](http://www.club-laclusaz.com)

## ESF L'ÉCOLE DE SKI FRANÇAIS DE LA CLUSAZ

L'ESF LA CLUSAZ, UN ACTEUR DE LA VIE DU VILLAGE

Les « pulls rouges » de La Clusaz sont bien plus que des vendeurs de virages. L'ESF a aussi un rôle social. « On veut contribuer à la vie locale, être au service de la population du village », affirme son directeur, Jérôme Pessey. C'est pourquoi elle encadre gratuitement, pendant tout l'hiver (hors vacances), les séances de ski scolaire, avec quatre ou cinq moniteurs mis à disposition des élèves de la grande section de maternelle au CM2, en alpin et en nordique. Les remontées mécaniques offrent également le forfait aux écoliers. C'est Yves Pollat-Villard – Maire de La Clusaz de 1961 à 1981 – qui avait mis cela en place, pour que les jeunes du village sachent skier et ainsi pouvoir éventuellement travailler sur le domaine skiable.

L'ESF de La Clusaz propose aussi des formules à la saison (les mercredis, samedis et/ou dimanches) à destination des enfants (dès 3 ans et demi) comme des adultes, en alpin, nordique, snowboard, freeride ou freestyle, pour les gens de la région, avec un tarif préférentiel. 800 personnes sont concernées chaque hiver.

Les pulls rouges de La Clusaz sont également partenaires du Club des Sports de la station et offrent des journées d'encadrement pour les licenciés.



L'ESF accompagne aussi chaque hiver une dizaine de jeunes qui postulent pour devenir moniteur, avant le test d'entrée ou lors de la suite de leur cursus, avec un entraînement spécifique, sur toute la saison ou pour des stages de quelques jours. L'ESF organise ou est partenaire d'événements : Ski Shows, ESF ski Tour, Jeunes planches, Vieilles planches, Derby de Balme, Défi Foly, Béliers, Fête du Reblochon...

Derrière toutes ces initiatives, un seul leitmotiv : faire partager la passion du ski et de la montagne aux vacanciers et aux gens du coin, notamment les jeunes, en s'impliquant pleinement dans la vie de notre village.

Grâce au formidable travail des équipes du domaine skiable de la Clusaz, grâce à une météo clémentine qui nous a évité d'annuler des cours, et grâce à des conditions de neige excellentes en altitude, cette saison d'hiver en cours 2023/2024 est en nette progression par rapport à l'hiver dernier, à priori une nouvelle saison record pour l'ESF de La Clusaz !

Pour plus d'informations – contact :

Jérôme PESSEY

Directeur de l'École du Ski Français de La Clusaz

ESF – 9, chemin de la Croix – 74220 La Clusaz

Tél : +33 (0)4 50 02 40 83

Mail : [info@esf-laclusaz.com](mailto:info@esf-laclusaz.com)

### • L'ÉCOLE DE SKI ET DE SNOWBOARD ESI

Présente à La Clusaz depuis plus d'une trentaine d'années, l'École de Ski et de snowboard ESI, située en haut du village, a su rester une petite structure à taille humaine, reconnue dans le village. Ce groupe de moniteurs, diplômés d'état, a toutefois su se diversifier dans une ambiance toujours très sympathique.

Dans les premières années, il y avait les longues après-midis en tout petits groupes de snowboarders et de skieurs, avec le chocolat chaud à l'arrivée au Champ-Bleu. Cela permettait une réelle progression des élèves avec une vraie découverte du domaine skiable.

Puis, cette école ne disposant pas de jardin d'enfants, a été la première à emmener les tout-petits vers les sommets, afin d'y trouver la meilleure neige. En proposant des cours plus longs, mais entrecoupés d'un petit goûter, les monitrices et moniteurs voient les « bout'chou » revenir enchantés et avec « la banane ». C'est une vraie expédition pour eux. Depuis quelques années et quand les conditions le permettent, un igloo pouvant accueillir une trentaine d'enfants prend forme. Les enfants adorent !

Les monos « en bleu » organisent, tous les jeudis soir des vacances scolaires, une descente aux flambeaux pour tous les enfants, qui se passe sur la petite piste des Riffroids.

Avec le chocolat chaud, et surtout « la souris », la mascotte de l'école qui côtoie tout ce petit monde, l'ambiance est festive et conviviale.

Malgré une douceur inhabituelle cette saison d'hiver 2023-24, notre école maintient le cap avec une évolution constante des demandes. Il convient de noter que, jusqu'à présent, les retours clients concernant l'activité et le domaine d'évolution ont été positifs.



Pour plus d'informations – contact :

Philippe Bothorel, Directeur de l'ESI

ESI LA CLUSAZ, 17 Passage des Novalles – 74220 La Clusaz

Mail : [info@esi-laclusaz.com](mailto:info@esi-laclusaz.com) / Tél. +33 (0)4 50 32 66 05



# SÉCURITÉ DU VILLAGE

## LES POMPIERS

**En 2023, les sapeurs-pompiers de La Clusaz ont effectué entre 250 et 300 interventions. Ce nombre est nettement moins important que les années précédentes, dû à une gestion différente dans l'année...**

En effet, pendant les saisons estivales et hivernales, la quasi-totalité des départs journaliers s'effectuent depuis le centre de première intervention de Saint Jean de Sixt, lieu central de rassemblement humain et matériel, afin d'assurer au mieux les secours sur le secteur des Aravis.

Concernant les nouvelles recrues, la caserne a accueilli cette année : Charlotte Pellet, Mélanie Avrillon et Amélie Strentz. De quoi renforcer un peu la parité...

La caserne de La Clusaz compte parmi ses effectifs trois sapeurs-pompiers conventionnés. Cette convention signée entre l'employeur privé ou public et le SDIS permet de libérer ses pompiers sur leur temps de travail pour des actions de formation et/ou de missions opérationnelles. Cela offre des avantages financiers pour l'entreprise, un label pour l'employeur et une possibilité supplémentaire aux pompiers d'assurer les départs.



Et pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive, l'amicale des sapeurs-pompiers de La Clusaz s'est mobilisée durant le mois de sensibilisation au cancer du sein, et est montée illuminer la Croix de l'Aiguille, le samedi 14 octobre, à l'occasion de la marche solidaire, la "RANDO ROSE", dans le cadre des sommets illuminés par des pompiers hauts-savoyards.

Les sapeurs-pompiers de La Clusaz ont également arboré, tout le mois d'octobre, un écusson rose "tous unis pour la même cause", en signe de soutien de cette cause nationale.

Plus largement, l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de la Haute-Savoie (UDSP 74) s'engage à un don minimum de 5 000 € annuel à l'association Ruban Rose, qui œuvre pour la recherche sur le cancer du sein.





Et durant l'année,  
on peut noter également...

A l'occasion de la journée nationale des sapeurs-pompiers le 24 juin, au-delà d'événements organisés en France, il était aussi question de rappeler que le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS 74) recrute !

Le bal des pompiers du 13 juillet  
a encore été un grand succès  
cette année.



**VOUS ÊTES UNE FEMME OU UN HOMME, ENTRE 18 À 55 ANS, ET VOUS RÉSIDEZ EN HAUTE-SAVOIE ?**

\*Révélez le sapeur-pompier volontaire qui est en vous\* ! Pour être sapeur-pompier volontaire, adressez-vous au Service Départemental d'Incendie et de Secours avec le formulaire de candidature.



Pour plus d'informations – contact :

Web : [www.sdis74.fr](http://www.sdis74.fr)  
et sur [www.tousvolontaires.fr](http://www.tousvolontaires.fr)

## LA POLICE

La Police Municipale est placée sous l'autorité du Maire et exerce ses fonctions au plus près de la population locale. Les agents territoriaux, qui exercent en tant que policiers municipaux, toujours en uniforme, ont pour principale mission la prévention et le maintien du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publique (en application du code de la sécurité intérieure).

Le service de Police Municipale de La Clusaz est composé de trois agents : un responsable de service (Brigadier-Chef Principal), un Brigadier et un ASVP-ATPM / placier – régisseur du marché / agent administratif.

### • STATIONNEMENT DES VÉHICULES

La Police Municipale effectue des contrôles de stationnement en zone bleue dans le secteur du centre village, ainsi que les parkings à horodateurs sur l'ensemble du village. Cette surveillance permet un turn-over efficace du stationnement indispensable à la vie du centre village. Les agents portent une attention particulière aux véhicules en stationnement abusif sur la voie publique (trottoirs, arrêts de bus, passages piétons, zones de livraison). Elle régule également les stationnements lors des manifestations événementielles.

Toutes infractions et/ou manquements relatifs au stationnement sont bien évidemment verbalisés par les agents de la Police Municipale.

### • CIRCULATION ROUTIÈRE ET PRÉVENTION VITESSE

Les agents de Police Municipale sont habilités à constater et verbaliser toutes infractions au code de la route. Ils effectuent des contrôles de vitesse sur l'ensemble du territoire communal. Une attention particulière est portée sur le **centre village**, qui est soumis à une réglementation "zone de rencontre" et où la **limitation de vitesse** est de 20 KM/H, favorisant ainsi la circulation des piétons, qui reste prioritaire sur tout véhicule. Les vélos sont aussi nombreux dans le village – enfants et adultes –, donc merci d'être vigilant, pour le bien de tous. Pour rappel, la vitesse est limitée à 30km/h, de l'entrée du village (rond-point de l'Ars) au parking Perrière (bowling), sachant que le reste des voies est limité à 50 km/h.

Alors... "dans le village, on lève le pied !" Une communication – avec new Facebook, site internet, panneaux station – avait d'ailleurs été réalisée à ce sujet, en prévention, en septembre 2023, lors de la semaine de rentrée, où de nombreux enfants vont à vélo à l'école.

Des opérations sont également conjointement menées par la Gendarmerie de Thônes, afin de lutter contre toutes sortes d'incivilités.



**AUTOMOBILISTES,  
RALENTISSEZ SVP !  
ENFANTS À VÉLO.  
MERCI**

**DANS LE VILLAGE,  
ON LÈVE LE PIED !**

**LIMITATION SELON ZONES  
À 20, 30 ET 50 KM/H  
MAXIMUM**

### • ÉQUIPEMENT

Pour rappel, afin d'améliorer la circulation sur les routes dans les régions montagneuses et la sécurité des usagers, il est obligatoire d'équiper son véhicule de pneus hiver ou de détenir des chaînes ou chaussettes à neige, cette année du 1<sup>er</sup> novembre 2023 au 31 mars 2024, dans certaines zones montagneuses. Entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> novembre 2021, cette obligation hivernale est fixée par un décret paru au Journal officiel le 18 octobre 2020.

Plus d'informations sur : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) ou [police.municipale@laclusaz.fr](mailto:police.municipale@laclusaz.fr)

### • TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

Les policiers municipaux sont sollicités pour assister les personnes en danger, de constater les dégradations pouvant être commises sur le mobilier urbain ou bâtiments publics.

Pour assurer au mieux la sécurité et la tranquillité de ses usagers, la Police Municipale est équipée de caméras de vidéoprotection, dont les images peuvent être transmises sur réquisition à la Gendarmerie à des fins d'enquête.

### • MANIFESTATIONS

La Police Municipale a pour mission la sécurisation des manifestations, qu'elles soient exceptionnelles (sportives, culturelles, commerciales) ou régulières (marchés hebdomadaires, foires, cérémonies patriotiques).

### • MISSIONS ADMINISTRATIVES

Le policier municipal possède des pouvoirs de police administrative, mais aussi de police judiciaire adjoint.

Le service de Police Municipale, par le biais de son régisseur-placier, a en charge les régies marchés et foires. Il gère également les demandes concernant les débits de boissons temporaires et demandes d'ouverture tardive d'établissements.

Les agents de Police Municipale rédigent les arrêtés municipaux relatifs à la circulation pour les manifestations culturelles et sportives, et ceux liés à l'occupation du domaine public.

En lien avec le SDIS 74 et son élu référent, elle est également en charge de la gestion des visites de sécurité des établissements recevant du public.



**Les agents du service de la Police Municipale vous accueillent et vous renseignent tous les jours de 8h30 à 12h et de 14h à 18h30 (pendant la saison) et de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 du lundi au vendredi (hors saison).**

Tél. 04 50 32 65 22

Mail : [police.municipale@laclusaz.fr](mailto:police.municipale@laclusaz.fr)



CHAPITRE

7

## AMÉNAGEMENT MONTAGNE

SERVICE DES PISTES

SATELC - REMONTÉES MÉCANIQUES

## SERVICE DES PISTES

### • POSTE DE SECOURS

Afin de faciliter le travail de nos équipes et d'accueillir la clientèle dans les meilleures conditions, hiver comme été, un nouveau poste de secours a été construit à l'arrivée de la télécabine de Beauregard.

Il permettra notamment aux pisteurs d'être plus visibles pour la clientèle.

Le local se compose d'une zone de stockage en sous-sol, d'une zone d'accueil et de soins, ainsi que d'une salle pour le personnel.

Ce nouvel équipement est opérationnel depuis l'ouverture de Beauregard cet hiver.

### • TRAVAUX

Comme l'été dernier, le mur de la Taillat sur la piste Guy Perillat a pu profiter de nouveaux embellissements, avec notamment la pose d'une toile en fibre de coco, qui permet un meilleur maintien du talus.

Un grillage a ensuite été posé sur la zone et la terre a été revégétalisée.

Pour sécuriser le domaine skiable, des travaux visant à réduire le risque d'avalanche en hiver ont eu lieu cet été, notamment sur la piste du Fernuy et de la Motte, avec la pose de 30 rondins de bois.



Élargissement piste de la Taillat



Reprofilage de la piste de la Taillat

### • VTT

S'inscrivant dans la stratégie de diversification constante du domaine skiable, l'inauguration de la piste bleue de la Grenèche marque une étape significative cet été. Cette toute nouvelle piste permet l'expansion de l'offre VTT de La Clusaz, répondant à la demande croissante des visiteurs et renforçant davantage la renommée du domaine VTT local, tant en enduro qu'en descente.

Cette initiative contribue à consolider l'attrait de La Clusaz en tant que destination de choix pour les amateurs de VTT, offrant ainsi une gamme élargie de parcours.

Cette piste de VTT, expérimentée en piste de ski de randonnée cet hiver, offre ainsi une nouvelle option sur le massif de l'Aiguille.



# SATELC REMONTÉES MÉCANIQUES

## • CETTE ANNÉE A MARQUÉ LES 60 ANS DE L'AMÉNAGEMENT DU MASSIF DE BALME.

L'occasion pour la SATELC de marquer le coup avec un lancement de saison sous le signe de cet anniversaire. Une ouverture à la hauteur de la réputation de Balme : de la neige fraîche et un grand soleil.

Nombreux étaient les skieurs en ce jour d'ouverture, un grand sourire aux lèvres, attendant avec impatience le lever de rideau. Un événement qui témoigne non seulement de la notoriété de ce lieu emblématique, mais aussi de la richesse des souvenirs et des expériences partagés ici au fil des décennies.

Depuis le début du ski à La Clusaz en 1906, la Combe de Balme en a fait rêver plus d'un. Mais c'est seulement en 1962 que ce rêve s'est concrétisé avec les premières remontées mécaniques. A l'époque, c'était la société de la haute vallée des Confins, ancêtre de la SATELC (Société d'aménagement touristique et d'exploitation de La Clusaz), qui a fait installer les petits œufs blancs et bleus menant les skieurs à 2 398 m d'altitude et qui est aujourd'hui connue par tous les freeriders dans le monde entier !



Mais Balme c'est avant tout, des générations de skieurs, de randonneurs, de moniteurs, de familles et d'amis qui ont laissé leur empreinte sur ces pistes, qui ont tracé des lignes parfaites dans ces champs de neige, créant des liens incroyables avec ce lieu enchanteur. Aujourd'hui, les jeunes continuent à nous inspirer et sont prêts à prendre le relais.

Aujourd'hui, la responsabilité de la SATELC est d'entretenir la légende de Balme mais avant tout, de garantir l'avenir du ski à La Clusaz. C'est pour cela qu'elle travaille sur des projets d'aménagement et d'innovation afin de préserver et d'enrichir l'héritage de Balme pour les générations futures.



Par exemple, au sommet de la Combe de Balme. Depuis 2020, les skieurs ont la chance de pouvoir s'avancer au-dessus du vide, sur une passerelle offrant un panorama vertigineux sur la chaîne des Aravis et, surtout, sur le Mont Blanc.

La SATELC prépare l'avenir, avec la commune, et investit dès aujourd'hui dans de nouvelles expériences à proposer en complément du ski. Pour les investissements futurs, elle doit penser différemment et adapter ses prochains investissements, pour répondre à la fois à une nouvelle vision de l'enneigement, et - en parallèle - à l'invention d'un nouveau modèle qui ne reposera pas exclusivement sur le ski.

Basée en première ligne face au réchauffement climatique, la SATELC met en œuvre de nombreux moyens pour limiter ses émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) et aligner ses actions avec la COP 21. Elle a pour objectif d'atteindre un équilibre entre le développement de l'activité économique nécessaire à l'atteinte des deux premiers objectifs et le développement durable. La recherche de cette ligne de crête la challenge tous les jours dans sa stratégie et dans ses décisions.

Depuis 2017, de nombreuses actions ont été mises en place et évoquées dans le bulletin précédent. Afin de limiter ses émissions de GES, la SATELC a adapté son exploitation du domaine.

Notamment sur le damage, qui a une importance primordiale pour offrir le meilleur produit aux visiteurs du domaine skiable de La Clusaz.

Son équipe a été équipée d'un outil d'assistance Snowsat qui permet d'utiliser les ressources disponibles de manière ciblée et durable, afin d'optimiser le damage. Cela permet notamment de limiter la consommation de carburant et une meilleure répartition du manteau neigeux. Le carburant de ces dameuses a d'ailleurs été changé. Terminé le fioul, place au HVO, un carburant décarboné issu d'huile végétale.

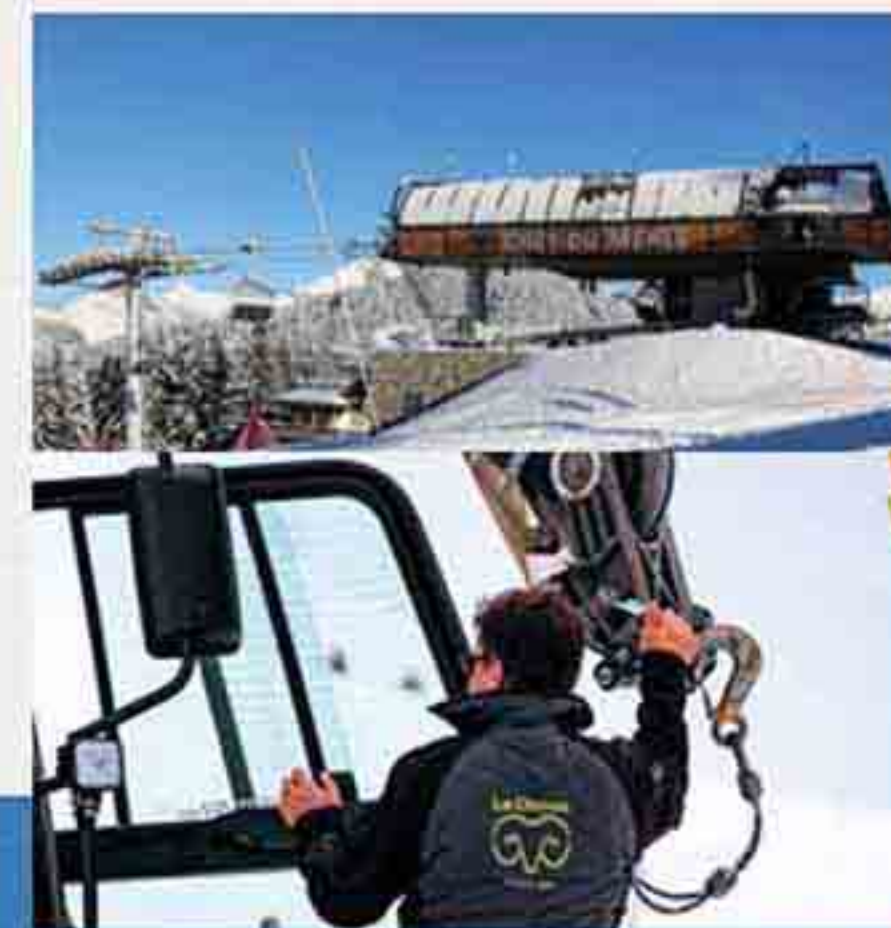
L'ensemble de ces actions a permis une diminution de 15% des heures de damage et de la quantité de carburant consommé.



Mais il y a encore du travail pour pouvoir aller encore plus loin ! C'est sur quoi les équipes de la SATELC travaillent au quotidien.

**Vous avez des idées ?  
Des projets à soumettre ?**

La SATELC reste à l'écoute de vos propositions. Vous pouvez les communiquer à l'adresse suivante : [satelic@satelic.fr](mailto:satelic@satelic.fr).



Après un test concluant cette saison d'hiver, la SATELC investira dans un nouveau modèle de dameuse.

Sa particularité ? Sa petite taille sera un atout pour un travail de précision. Sa maniabilité et son faible poids permettront de travailler un manteau neigeux moins épais et donc d'améliorer la capacité de damage durant les périodes de faible enneigement. L'objectif est d'adapter les équipements pour améliorer la skiabilité notamment sur les ailes de saison.

« Après un hiver 2024 semblable à 2023, nous nous réjouissons d'une fréquentation en hausse par rapport à la saison dernière qui confirme notre capacité à accueillir des skieurs encore pendant de nombreuses années à La Clusaz. Mais cette résilience concrétisée par la SATELC face aux conditions d'enneigement défavorables doit être accompagnée d'efforts supplémentaires de sobriété dans notre fonctionnement pour faire toujours mieux avec moins. Toutefois ce qui est rassurant, c'est que nous savons aujourd'hui que nous pourrions compter sur l'agilité des équipes de la SATELC comme de la solidarité des entités de la station pour assumer notre rôle de poumon économique de ce territoire. A cette occasion, je veux les remercier une nouvelle fois pour leur professionnalisme et leur engagement. Enfin, ces deux belles saisons caractérisées par des chiffres parmi les meilleurs jamais réalisés viennent renforcer notre confiance à proposer une activité ski suffisante pour animer la station autour des sports d'hiver, mais aussi, financer sereinement notre diversification déjà largement engagée.

Mais avant de partager la neige de l'hiver prochain, rendez-vous dès cet été pour découvrir les nouveautés proposées grâce aux remontées mécaniques. À très vite ! »

Jean-Christophe Hoff - Directeur de la SATELC.



CHAPITRE

8

## TOURISME OFFICE DE TOURISME DE LA CLUSAZ

## TOURISME OFFICE DE TOURISME DE LA CLUSAZ

### CONSOLIDER L'ÉCONOMIE TOURISTIQUE ET GARANTIR LA PERFORMANCE DE L'ACTIVITÉ DU TERRITOIRE À TRAVERS DES ACTIONS SINGULIÈRES.

L'Office de Tourisme : plus qu'une nécessité, une obligation !

La Clusaz est une station classée en Catégorie I par le code du Tourisme. Ce classement engage la commune à réaliser des missions d'intérêt général.

Bon à savoir : ces missions sont déléguées à l'Office de Tourisme (l'OT), dans le cadre d'un marché public :

- Accueil et informations touristiques
- Promotion touristique de la commune
- Coordination des interventions des divers acteurs locaux
- Mise en œuvre de la politique tourisme locale
- Commercialisation de la station

### RÉTROSPECTIVE 2023 : la communication et l'événementiel, au cœur de la stratégie de commercialisation de la station

Le lancement de la saison hivernale 2022/23 pendant la coupe du monde de football a été l'opportunité de faire une belle opération de communication qui a lancé notre saison. Le pénalty manqué du buteur anglais Harry Kane s'était retrouvé à La Clusaz avec le ballon venu tomber sur notre domaine et démarrer une de nos remontées mécaniques. La vidéo « Thanks Harry » a touché plus de 4 millions de personnes et a donné de la visibilité à La Clusaz dans les médias à l'échelle nationale et européenne.

#### ÉVOLUTION DES NUITÉES (VERSUS H22)



L'hiver 2022/23 a généré au total 1 097 300 nuitées touristiques. 55 % sont produites par les lits professionnels dans les mains des agences immobilières, des hôteliers et des gestionnaires de résidences de tourisme. Les résidents secondaires sont en deuxième position, avec 27% de nos nuitées touristiques. Le particulier à particulier représente quant à lui 18% des nuitées.

L'OT a pu noter une baisse sur la fin de saison en comparaison avec l'hiver 2022. La commercialisation compliquée en début de saison, du fait de conditions météorologiques délicates, puis le contexte social français avec la réforme des retraites, ont eu probablement un impact sur la fréquentation. Notons néanmoins la consolidation de notre clientèle étrangère, qui représente 20 % de nos visiteurs, avec les anglais, les belges et les suisses sur le podium.

L'Office de Tourisme souhaitait finir la saison sur une bonne note, comme nous l'avions commencé. Les Souls Flyers nous ont permis de réaliser une opération de communication marquante, avec un vol inédit à cinq wingsuiters au-dessus de notre domaine skiable, formant « La patrouille de Balme ».

Au total, La Clusaz a touché plus de 15 millions d'internautes durant l'hiver 2022/23 avec ses publications digitales. Nous avons placé la station dans le top 10 du palmarès des destinations touristiques françaises sur le digital, dont une 2<sup>ème</sup> place en décembre !

Malgré l'annulation du Défi Foly et de la Boarder Line, les événements de l'hiver ont rassemblé clients et habitants jusqu'au 1<sup>er</sup> mai, avec une très belle édition de la Der des Ders et son incroyable slalom humain.

### L'été : une saison toujours plus dynamique et animée

La programmation événementielle a donné du rythme à toute la saison estivale. Elle a permis de consolider 693 700 nuitées touristiques. Voici l'ensemble des rendez-vous de l'été, avec 16 dates sur le calendrier.



La saison estivale a débuté officiellement sous le signe du 2 roues, avec l'ouverture des remontées mécaniques et le Bélier VTT, porté par le Club des Sports. Elle s'est terminée une nouvelle fois en 2023 avec le Savoie Mont Blanc Freestyle Tour.

La Balade au Clair de Lune a su attirer 9 000 spectateurs, malgré la météo capricieuse le 1<sup>er</sup> juillet. La Fête du Reblochon et de l'artisanat a, quant à elle, été le point d'orgue de la saison estivale au niveau événementiel avec 22 000 personnes présentes dans le village sur la journée du 13 août ! Le Champ des Platines, organisé en collaboration avec Radio Meuh, continue de plaire avec près de 10 000 personnes sur les quatre éditions. C'est devenu le rendez-vous des amoureux de la musique dans nos beaux alpages.

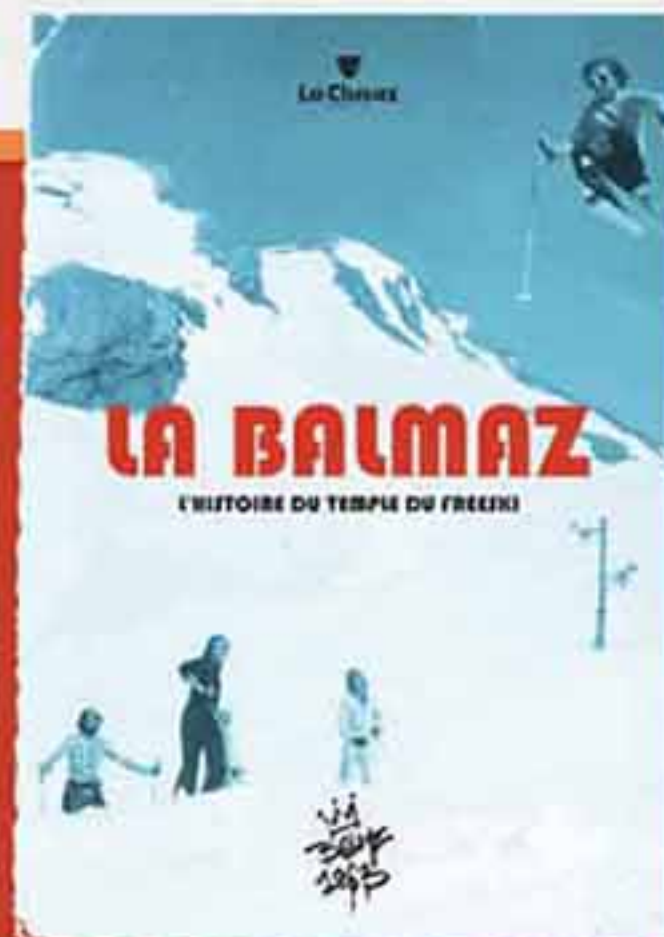
Au total, La Clusaz a réalisé 1,8 million de nuitées touristiques en 2023. Elles sont générées par notre clientèle de séjour, mais aussi par nos résidents secondaires. À cela, s'ajoute 750 000 excursionnistes en 2023.

## 2023, C'ÉTAIT AUSSI LES 60 ANS DE BALME

Pour marquer cette date anniversaire importante pour le village, l'Office de Tourisme a engagé plusieurs actions concrètes pour marquer symboliquement les 60 ans de Balme et déployer une stratégie de communication dédiée.

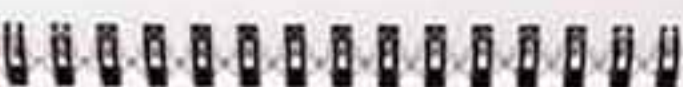
Cela s'est traduit concrètement par le financement de l'impression des 1 000 exemplaires du livre, qui retrace l'histoire de ce secteur mythique de La Clusaz, corédigé par Jean-Louis Chatelain et Christian Hudry et soutenu par l'association Patrimoine et Tradition.

L'Office de Tourisme a également produit un ski en édition limitée « Balme 1963 », en collaboration avec notre partenaire Faction et Maxime Mermillod. 100 paires dans le monde pour garder un souvenir ou skier à l'effigie du temple du freeski. Ces deux produits sont disponibles dans la boutique de l'Office de Tourisme ou sur internet sur le site de La Clusaz.



Un film documentaire « La Balmaz » de 16 minutes a aussi été réalisé par l'Office de Tourisme et coproduit avec la SATELC.

Il retrace par des témoignages et des images d'archives l'histoire du développement de ce secteur et des exploits qui ont pu être réalisés. Il donne une perspective sur l'avenir pour que la légende continue !



Témoignage : David Perillat-Amédée, 5<sup>ème</sup> adjoint au Maire et Président de l'Office de Tourisme

« L'Office de Tourisme est une structure qui participe à l'attractivité de La Clusaz et la performance économique du territoire. Il assure aussi la satisfaction des clients avant, pendant et après leurs séjours, dans le cadre d'une démarche et de label qualité.

Il faut souligner l'engagement et la réactivité de l'équipe sur cette année 2023. Elle a su ajuster certaines missions, dans un climat national et international complexe : impact climatique, réforme des retraites, baisse du pouvoir d'achat, conflits... Cette réalité est à intégrer pour faire évoluer nos métiers et adapter l'activité touristique. Plus que jamais, un séjour à La Clusaz doit être une expérience unique, humaine, heureuse et chaleureuse ».

## 2024...

Les tendances de l'hiver sont rassurantes et La Clusaz réalise un bon début de saison à l'image de nos champions qui évoluent et qui performant sur le circuit international.

Malgré un hiver doux et des conditions météorologiques parfois complexes, la saison 2023/24 devait se terminer sur les mêmes projections que l'année dernière avec le cap du million de nuitées touristiques franchi. Le taux d'occupation moyen des lits commercialisés en février était de 87%. La fin de saison était toutefois tributaire du manteau neigeux et sa capacité à résister sans un retour du froid.

2024 sera l'année de la concrétisation de plusieurs projets, avec la mise en ligne de la nouvelle plateforme de destination de notre centrale de réservation, dotée d'un nouveau logiciel et d'une nouvelle responsable, avec Sylvie Perillat à la tête de l'équipe.

Cette année verra la mise en ligne de la nouvelle application « La Clusaz », codéveloppée et cofinancée avec la SATELC. L'outil Roadbook, permettant de personnaliser l'information et le programme des séjours pour les clients, sera lui aussi opérationnel. D'autres projets structurants seront aussi menés cette année : ils seront mis en lumière prochainement.

Des perspectives réjouissantes pour continuer à accompagner l'activité des 350 adhérents de l'Office de Tourisme. Des projets pour soutenir et développer l'économie touristique de La Clusaz et au service de nos clients.

L'Office de Tourisme remercie chaleureusement l'ensemble des acteurs économiques locaux, les associations, les ambassadeurs et bénévoles pour leur mobilisation et leurs engagements, afin d'accueillir, héberger, restaurer, animer, cultiver, équiper, amuser, guider... nos clients et ainsi leurs faire vivre des expériences inoubliables à La Clusaz.



## Les réseaux sociaux : un axe stratégique dans la communication de La Clusaz



La création de contenus et le webmarketing sont au cœur de la stratégie promotionnelle de l'Office de Tourisme. En adoptant un positionnement de marque et des prises de parole adaptées, La Clusaz a su faire grandir sa notoriété sur les réseaux sociaux et continue sur sa lancée, avec de belles performances ! Interviews, reportages, shootings photo, vidéo et drone... il faut sans cesse se différencier et se renouveler par des contenus originaux (images et messages), avec un ton bien à soi, grâce à des compétences spécifiques dans l'équipe. Il s'agit de proposer au grand public un avant-goût de ce qui les attend lors de leur prochain séjour à La Clusaz.

Et pour cela, il faut être capable de produire des images et des textes, qui alimentent, quasi quotidiennement, les différentes plateformes sur lesquelles La Clusaz est présente, avec une segmentation par audience et par support : Facebook, Instagram, TikTok, YouTube, X, Threads, LinkedIn. Et, comme à l'accueil de l'Office de Tourisme, il est nécessaire de répondre aux innombrables questions des internautes, qui préparent leur séjour ou qui sont déjà sur place.

Quelques chiffres, illustrant la performance des publications, sur l'année 2023 :

- SUR FACEBOOK : publications vues environ 13 millions de fois
- SUR INSTAGRAM : les vues se rapprochent des 6 millions.
- ET SUR UN RÉSEAU SOCIAL JEUNE COMME TIKTOK (avec seulement trois ans de présence), on compte 42 000 abonnés, avec des vidéos vues par des centaines de milliers de personnes.



## AMÉNAGEMENT DE LOISIRS

### LA PATINOIRE

La patinoire, lieu de vie bien connu, continue de donner à chacun son moment de glisse. Envie de profiter d'un moment convivial, la patinoire vous accueille 7 jours/7, les après-midi et 4 à 6 matinées par semaine, ainsi que certains soirs.

#### NOS TEMPS FORTS

##### **Le matin** **Séance Family**

Une séance publique, où l'on vient en famille, « à la cool » et où tout est mis à disposition pour les plus petits.

##### **Le jeudi des vacances scolaires** **Place au DJ**

Pour transformer la patinoire en night-club pour tous les âges.

##### **Le Vendredi** **Hockey pour tous**

On vous prête les crosses et les palets pour découvrir cette activité majeure des sports d'hiver.

##### **Ice Bumpers**

À l'heure de l'apéritif, vous pourrez profiter des 8 ice bumpers : l'activité préférée des non patineurs !

#### **Le snack :**

Pendant les heures d'ouverture, pour vous faire passer un moment encore plus chaleureux, nous vous proposons des boissons chaudes réconfortantes et des gaufres gourmandes si vous patinez.

**LA PATINOIRE ORGANISE TOUJOURS LES ANNIVERSAIRES DES JEUNES DE 7 À 77 ANS.**

La patinoire accueille aussi les scolaires et les différentes sections du club des sports tout l'hiver.

N'hésitez pas à venir nous voir ou nous contacter par mail : [patinoire@laclusaz.fr](mailto:patinoire@laclusaz.fr)

Retrouvez tous les horaires d'ouverture sur le site : <https://www.laclusaz.com>

### ÉTÉ 2024 : TRANSFORMATION DE LA PATINOIRE !

La transformation de la patinoire à l'été 2024 est en cours. Le Maire, Didier Thévenet, a expliqué début janvier, lors de la cérémonie des vœux du Maire :

« Il n'était ni raisonnable, ni acceptable, de continuer à faire de la glace sur la patinoire l'été : c'était un gouffre énergétique.

C'est pourquoi, nous avons décidé de réagir pour proposer dès cet été de nouvelles activités ludiques pour les familles, et pour tous les enfants, aussi bien ceux du village, que ceux en séjour. Cela aura également l'avantage d'agrandir la base de loisirs et d'avoir un lieu à l'abri en cas de pluie ».

Le projet sera bientôt dévoilé...

Rendez-vous début juillet pour découvrir cette nouvelle activité innovante, qui fera le bonheur du plus petit au plus grand !



#### **Espace Aquatique des Aravis :**

Votre Espace Aquatique sera fermé en 2024 pour travaux. Pour les informations sur cette fermeture temporaire, rendez-vous plus loin dans ce Bulletin en page "Travaux".



## FIBRE OPTIQUE

### OÙ EN SOMMES-NOUS ?

Altitude Infra Haute-Savoie, l'entreprise privée qui exploite et commercialise auprès des opérateurs le réseau public de fibre optique, déployé par le Syane (Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique), a annoncé – avant la fin d'année 2023 – 2 299 logements éligibles à la fibre sur notre territoire.

Si une grande majorité des logements du centre du village et de la Vallée des Confins est éligible depuis plusieurs

mois, le déploiement se poursuit progressivement avec, comme prévision indicative, la couverture de la Vallée des Aravis sur le premier semestre 2024, des secteurs des Riffroids et des Riondes sur le deuxième semestre 2024 et enfin du secteur de la Route du Crêt du Merle (les Tolleys, les Verriers) en 2025, comme indiqué ci-dessous sur la carte de couverture fibre fournie par le Syane.



Pour tester l'éligibilité de votre logement, renseignez votre adresse sur <https://www.hautesavoie-fibre.fr/>

#### Qu'est-ce qui peut ralentir le déploiement de la fibre ?

Dans certains cas, notamment pour les lotissements de 4 logements et plus avec voie privée, le Syane doit procéder à des travaux de génie civil sur les parcelles privées nécessitant la signature d'une convention avec le propriétaire, faute de quoi, les travaux ne peuvent se faire et le raccordement est retardé.

De même, pour les immeubles de 4 logements et plus, l'installation d'un boîtier de raccordement dans les parties communes de l'immeuble est nécessaire. Pour ce faire, un vote en Assemblée Générale des propriétaires doit décider de l'installation de la fibre optique dans votre bâtiment, afin d'établir une convention d'installation, de gestion, d'entretien et de remplacement du réseau fibre optique avec Altitude Infra Haute-Savoie.

Vous pouvez donc anticiper l'arrivée de la fibre en prévoyant ce point à l'ordre du jour de votre prochaine assemblée générale des propriétaires.

En effet, un délai de 6 mois à un an est généralement constaté entre la signature de la convention et la fin des travaux dans les immeubles.

Pour obtenir plus de renseignements sur cette convention, veuillez contacter [conventionimmeuble@outlook.fr](mailto:conventionimmeuble@outlook.fr)

Enfin, pour les maisons individuelles, la fibre optique empruntera le même chemin que la ligne téléphonique. Vous pouvez faciliter le déploiement de la fibre optique en vérifiant que le passage est en bon état : vérifier que le fourreau n'est pas bouché pour les lignes souterraines et élaguer les arbres à proximité pour les lignes aériennes.

**Le saviez-vous ?** L'accès à la fibre optique a été inscrit dans la loi française en 2009. Un propriétaire ne peut pas refuser le raccordement d'un logement ou d'un immeuble.



# TRAVAUX

## ESPACE AQUATIQUE DES ARAVIS

## TOBOGGAN MULTIPISTES

## TENNIS DU CORTIBOT

## CHAPELLE DU VAR

### • ESPACE AQUATIQUE DES ARAVIS

#### Fermeture temporaire pour développement de l'équipement

L'Espace Aquatique des Aravis est fermé depuis le 10 septembre 2023, pour cause de travaux. Face aux enjeux énergétiques et écologiques, la rénovation totale du bassin extérieur et l'amélioration des installations étaient une priorité pour la Commune, dans le cadre de ses différentes réflexions pour l'avenir.

Et ces travaux ne pouvaient plus attendre. L'Espace Aquatique des Aravis, construit en 1967, se doit d'être modernisé, dans un souci perpétuel d'offrir des équipements de qualité, tant aux habitants et résidents qu'aux visiteurs et vacanciers.

Ainsi, différentes phases de travaux sur cet équipement vont s'étendre dans le temps, avec pour objectif une réouverture pour l'été 2025.

Après une phase préliminaire essentielle, les principaux travaux devraient démarrer fin juin 2024, afin de bénéficier, par la suite, de conditions météorologiques favorables pour l'installation du bassin avant l'hiver. Nous vous prions de bien vouloir nous excuser pour la gêne occasionnée.

La décision de cette fermeture a été difficile, mais c'est une décision responsable et une étape nécessaire pour le village.

Toute l'équipe de l'Espace Aquatique des Aravis espère vous retrouver à l'issue de cette fermeture – exceptionnelle – afin de vous présenter toutes les nouveautés de l'Espace Aquatique des Aravis, qui sera plus ludique, plus durable, plus responsable.

**Vous pourrez notamment profiter d'un nouveau bassin nordique extérieur, ayant pour ambition :**

#### Le développement des activités :

- Nouvelle offre balnéo-ludique en extérieur, avec banquettes à bulles, jets et bancs massants, col de cygne... tout en profitant de la vue sur les Aravis.
- Création d'une zone d'activité sportive (3 lignes de nage).
- Mise en accessibilité du bassin (accès PMR).

#### Le changement du revêtement du bassin :

- Mise en œuvre d'un revêtement de type tout inox, qui présente les avantages d'être solide, durable et de proposer un bel aspect en extérieur.

#### La réduction du coût énergétique :

- Reprofilage du bassin pour limiter les consommations d'eau, de chauffage et de traitement d'eau.
- Mise en place d'un système de couverture thermique permettant de conserver la chaleur pendant les plages de fermeture.



Montant prévisionnel de l'opération : 2 800 000 € TTC

Planning prévisionnel des travaux : de juin 2024 au printemps 2025

Maître d'œuvre : SOHO architecture

#### Remplacement du toboggan multipistes

En service depuis 2005, le pentagliss de l'Espace Aquatique des Aravis (toboggan multipistes avec bassin de réception) arrivait en fin de vie. Il a donc été remplacé par un nouvel équipement en résine avec arrivée freinée, qui permet l'accès à tous sans savoir nager et la réalisation d'économies sur le volume d'eau à traiter et à chauffer.

Les travaux ont été réalisés dans un temps très court au printemps 2023. Le pentagliss a de nouveau fait le bonheur des baigneurs durant la dernière saison estivale.



Montant de l'opération : 490 000 € TTC

Maître d'œuvre : Atelier Marchand architectes

Entreprises : Lathuille frères, BBN Métallerie, EDSUN loisirs, Largier technologie

## • TENNIS DU CORTIBOT

### Rénovation des terrains

Après 40 ans de bons et loyaux services, les courts de tennis du Cortibot en béton poreux présentaient de nombreux signes de dégradation. La Commune a ainsi souhaité redynamiser la pratique du tennis par le biais de son club des sports, dans le cadre de la diversification de son offre touristique 4 saisons et du développement de la pratique locale. Le choix a donc été fait de rénover ces trois terrains en gazon synthétique.

De nombreux pratiquants ont déjà pu profiter l'été dernier de cette surface de confort, souple, qui répond aux exigences des joueurs aux articulations fragiles et aux joueurs en phase d'apprentissage. Alors... à vos raquettes !



Montant des travaux : 111 000 € TTC

Subventions du Département de la Haute-Savoie : 30 000 € TTC

Subventions de la Région Auvergne Rhône-Alpes : 9 000 € TTC

Entreprise : ST Group



### Rénovation de la chapelle du Var

Sous la direction de Marie Petey, architecte du Patrimoine, les travaux de restauration de la chapelle du Var se sont achevés en fin d'année dernière.

Après les travaux de gros-œuvre de 2022, l'entreprise Deluermoz a appliqué des enduits traditionnels à la chaux sur les murs de l'édifice pour les « laisser respirer ». Un dallage en pierre de Luzerne a été reconstitué à l'intérieur de la chapelle.

L'entreprise Gavot a procédé au remplacement de la couverture en tavaillons et à la pose d'un nouveau clocheton, à l'identique de celui de 1827. L'ancienne voûte intérieure, dont on ne distinguait plus que la trace, a quant à elle été reconstituée en bois avec un travail d'orfèvre. Les menuiseries ont également été changées et reconstruites à l'identique.

L'atelier l'Astelle a terminé la restauration de l'autel et du retable ; l'ensemble des œuvres d'art a été repositionné, redonnant son cachet originel au chœur de la chapelle.



La chapelle au 19<sup>ème</sup> siècle (collection Association Patrimoine et Tradition)



La chapelle rénovée en 2023



La chapelle rénovée en 2023

Vous remarquerez enfin que depuis le mois de décembre, le doux tintement de la cloche se fait de nouveau entendre au hameau du Var... l'accomplissement d'une belle restauration grâce à la participation de tous.

Le rendez-vous est donné ce printemps pour l'inauguration de la nouvelle chapelle du Var !

La Municipalité tient à remercier très sincèrement tous ceux qui ont participé à la souscription populaire sous l'égide de la Fondation du Patrimoine (particuliers, entreprises, Association Patrimoine et Tradition, Association des Résidents de La Clusaz, Paroisse...). Grâce à vos dons, la somme de 72 000 € a pu être collectée et a contribué à la sauvegarde de ce patrimoine local.



Montant de l'opération : 500 000 € TTC

Subventions du Département de la Haute-Savoie : 105 550 € TTC

Subventions du programme « Opération Patrimoine Remarquable » avec la Région Auvergne Rhône-Alpes et la Fondation du Patrimoine : 25 000 € TTC

Don de la Fondation la Sauvegarde de l'Art Français : 10 000 € TTC

Subventions de la Fondation du Patrimoine : 4 000 € TTC

Grâce au mécénat d'AG2R LA MONDIALE, la Fondation du Patrimoine a apporté son soutien à la restauration de la chapelle du Var

Maître d'œuvre : Marie Petey architecte, RKHK

Entreprises : Deluermoz (maçonnerie), Gavot Ossature Bois (charpente, menuiserie), Atrux (menuiserie), Mermillod (électricité), Paccard (campaniste)



## • AMÉNAGEMENT ET MISE EN VALEUR DU LAC DES CONFIN

L'aménagement du lac des Confin, l'un des joyaux de notre village, est entré dans sa dernière phase de réalisation au cours de l'automne dernier. Cette valorisation du site, tout en le préservant, était envisagée depuis de nombreuses années ; c'est avec une grande satisfaction que le projet a pu se concrétiser.

### L'aménagement du sentier

Le chemin piéton autour du lac a été redessiné et élargi à 1,40m en stabilisé, afin de faciliter la circulation des promeneurs et des poussettes. Son niveau a été calé afin de s'adapter aux variations de niveau d'eau du lac. Des passages en passerelles bois ont été aménagés, afin d'être au plus près du milieu naturel et de proposer des points de contemplation lors de la promenade.



### La valorisation touristique et récréative

Une aire de jeux en bois, à destination des enfants de 4 à 12 ans, a été aménagée au sud du lac. Des tables de pique-nique viennent compléter cette zone de détente, avec des plateformes en bois pour profiter de la vue sur la chaîne des Aravis.



## La restauration écologique

Afin de limiter le développement des plantes aquatiques envahissantes, une noue végétale épuratrice a été créée à l'amont du cheminement. Elle est composée de différentes espèces de plantes adaptées au milieu (saules, laîche, reine des prés...) qui fixeront les apports extérieurs.

Malheureusement, le chantier a dû être stoppé en raison des fortes pluies du mois de novembre. Dès que les conditions le permettront, les entreprises termineront l'aménagement avec la fin des plantations des noues épuratrices, le reverdissement et la réalisation des deux pontons bois qui permettront de s'approcher au plus près de l'eau.

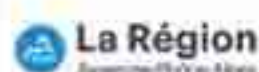
Montant des travaux : 850 000 € TTC

Subventions du Département de la Haute-Savoie dans le cadre du Plan Lacs : 200 000 €

Subventions de la Région Auvergne Rhône-Alpes : 39 000 €

Maître d'œuvre : Hydrétudes, Esquisse paysage

Entreprises : Mithieux TP, Dynamique environnement, Millet



## • RÉNOVATION DES APPARTEMENTS COMMUNAUX

La Commune porte un plan pluriannuel d'investissement sur la rénovation des bâtiments et logements communaux. Après le remplacement des menuiseries de la Résidence du Centre effectué en 2022, deux logements de cette même résidence ont fait l'objet d'une rénovation complète, afin d'accueillir nos employés saisonniers et permanents dans les meilleures conditions.

Montant des travaux : 100 000 € TTC

Subventions du Département de la Haute-Savoie : 20 000 €

Maître d'œuvre lot 1 : Ganassali & To

Entreprises :

Lot 1 : Eric Combet Rénovation, Gobert Laurent Menuiserie, Délit de Fuite, Mermillod Electricité, Ambiance intérieure.

Lot 2 : Impec bâtiment, JMH



## • CRÉATION D'UN PARKING À LA RÉSIDENCE LES PÉNATES

Suite à l'acquisition et à l'ouverture de la Résidence les Pénates, espace de co-living pour les saisonniers, un parking a été aménagé en aval du bâtiment le long de la route de la Sence. Il propose 18 places de stationnement dédiées à la structure.



Montant de l'opération : 105 000 € TTC

Maître d'œuvre lot 1 : Profils Eludes, Sage ingénierie

Entreprises : Mithieux TP



## • TRAVAUX DE RENFORCEMENT/RÉHABILITATION DES RÉSEAUX HUMIDES - CHEMIN DES RIFFROIDS

Afin de renforcer les réseaux humides du chemin des Riffroids, des travaux ont été entrepris du printemps à l'automne 2023 avec une pause estivale. Ils se termineront ce printemps 2024 avec la réfection totale des enrobés sur l'ensemble du chemin. Ces travaux ont permis le renouvellement du réseau d'eau potable ainsi que la réhabilitation des colonnes d'eaux pluviales et d'assainissement. A ce sujet, les habitations des riverains, dont l'installation ne serait plus conforme, pourront se mettre en conformité en se raccordant à ce nouveau réseau. Enfin, les réseaux télécoms ont également été enfouis et le réservoir d'eau potable, situé au sommet du chemin, a fait peau neuve.



Montant de l'opération :

- Part commune : 235 580 € TTC

- Part O des Aravis : 550 637 € TTC

Entreprises : Lathuille Frères, Galloy Pollet-Villard TP, Alp Arrosage, Colas



CHAPITRE

12

ÉDUCATION  
JEUNESSE  
CULTURE

## LE PÔLE ENFANCE

Les enfants de la crèche bénéficient d'un bel espace extérieur qui est exploité le plus possible.

Des aménagements sont mis en place par les professionnelles, pour travailler au plus proche de la nature, avec des matériaux type branchages, troncs, cailloux... pour le bonheur de la découverte.

Tout au long de l'année, nous avons le plaisir de partager un temps musical avec notre intervenant Loïs, qui émerveille les petits et les grands dans son registre d'instruments, de chansons et de danses.

La proximité de l'école favorise un bel échange de lecture, de bricolage et de temps festifs.

Ceci permet également de bénéficier des repas de la cantine, élaborés par Anthony, qui sont totalement adaptés à notre petit public.

Nous avons à cœur de pouvoir transmettre aux familles différents thèmes ou sujets, qui seront partagés sous forme d'un petit journal à partir de ce début d'année.



Depuis deux ans, nous avons travaillé en commun avec la CCVT et toutes les structures d'accueil petite enfance du canton, afin de mettre en place une plateforme commune d'information et d'inscription pour les familles. Ce nouveau fonctionnement a débuté en ce début d'année 2024.

Le Pôle Enfance Les P'tits Montagnards permet d'accueillir 27 enfants et les demandes sont constantes, en priorité pour les habitants de la commune.

Afin de bénéficier d'une possibilité d'accueil, il est fortement conseillé de faire la demande d'accueil dès la déclaration de la grossesse.



# ASSOCIATION FONCIÈRE PASTORALE DE LA CLUSAZ (AFP\*)

## • OPÉRATION LACHAT COTE 2000, ALIMENTATION EN EAU

L'AFP\* de La Clusaz, créée en 1991, rassemble la majorité des parcelles agropastorales publiques et privées du territoire de la Commune. Son rôle est de contribuer à la préservation et au dynamisme de l'activité agricole en alpage, notamment par la réalisation d'actions concrètes d'améliorations pastorales.

L'AFP a notamment porté son action au cours de l'année 2023 en faveur des alpages communaux, concernant l'amélioration des conditions d'alimentation en eau des alpages, de la desserte et de la rénovation de bâtiments d'alpage.

Dans l'objectif de sécuriser l'alimentation en eau des pâturages de la Combe des Juments, l'AFP a engagé la réfection d'un captage existant, accompagnée par la mise en place d'un stockage d'eau enfoui d'un volume de 10m³, réparti en deux citernes ovoïdes de 5m³. Cet équipement est complété par une distribution sur 550 mètres linéaires dans le pâturage, permettant le raccordement à des abreuvoirs à niveaux constants installés sur de petites plateformes. Compte tenu de la topographie des lieux, les travaux ont été réalisés au moyen d'une pelle araignée. Cet équipement permettra de desservir en eau d'abreuvement les troupeaux de bovins pâturant le quartier inférieur de l'alpage communal de Lachat et les pâturages d'alpage de Côte 2000.



### COÛT ET FINANCEMENT

Montant travaux et appui SEA74 : 51 573 € TTC

Subvention du Dép. de la Haute-Savoie au titre de la politique Haute-Savoie Nature : 41 258 € TTC

Participation Commune de La Clusaz : 10 315 € TTC

L'AFP a également engagé, en début d'hiver, la réfection de la piste pastorale de la Bottière, qui dessert les pâturages d'alpage du secteur. Les travaux ont consisté à scarifier la plateforme de roulement, broyer les matériaux en place et à les compacter. Les renvois d'eau en terrain naturel ont également été repris, afin de limiter la dégradation de l'accès par les ruissellements.

### COÛT ET FINANCEMENT OPÉRATION LA BOTTIÈRE

#### RÉFECTION DE LA PISTE PASTORALE

Montant travaux et appui SEA74 : 14 260 € TTC

Subvention du Département de la Haute-Savoie au titre de la politique Haute-Savoie Nature : 8 556 € TTC

Participation Commune de La Clusaz : 5 704 € TTC

Enfin, l'AFP a procédé à la réalisation de travaux de petite rénovation au chalet communal des Aravis du Milieu, afin d'améliorer la fonctionnalité des équipements du bâtiment. Les améliorations ont concerné l'agrandissement de la trémie d'accès à la fosse à lisier, ainsi que l'agrandissement de la porte arrière d'accès à la grange, avec mise en place d'une porte adaptée et sécurisée.

L'ensemble de ces travaux a été réalisé par des entreprises artisanales intervenant régulièrement en alpage.

### \*L'ASSOCIATION FONCIÈRE PASTORALE (AFP) DE LA CLUSAZ...

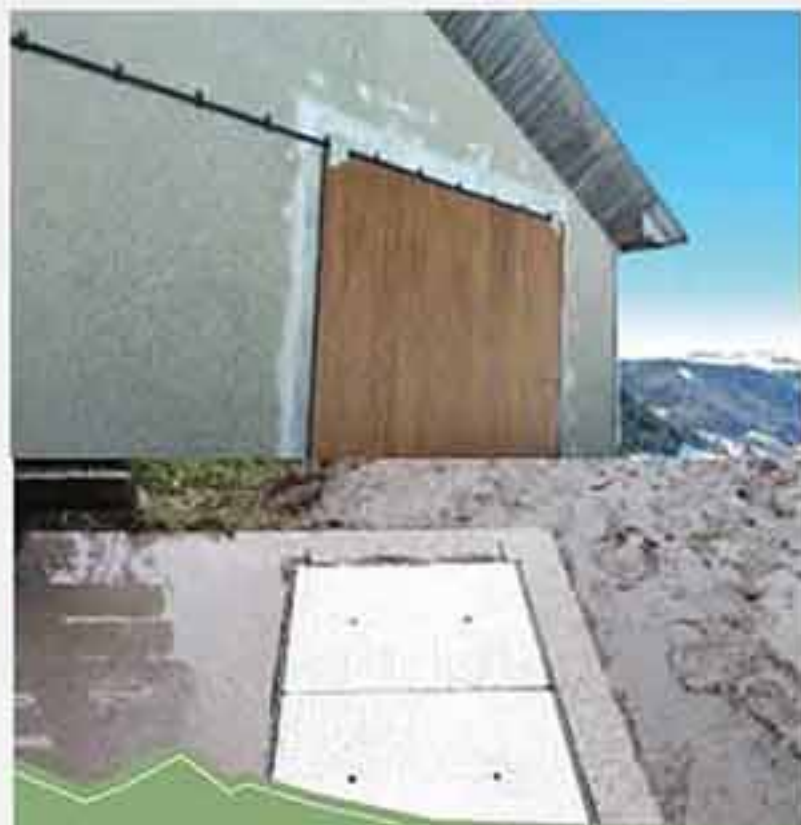
créée en 1991 à l'initiative de la Municipalité, regroupe 2 288 hectares d'alpage, de zones intermédiaires et de forêts privées appartenant à 125 propriétaires, dont la commune de La Clusaz.

Elle comprend au sein de son périmètre 30 unités pastorales, dont 17 à vocation laitière avec transformation fromagère.

La comptabilité et le secrétariat de l'AFP, qui est un établissement public à caractère administratif, sont assurés par les services de la Mairie de La Clusaz et les comptes validés par le Centre des Finances Publiques.

Elle est aujourd'hui présidée par Joseph AGNELLET, propriétaire-alpagiste aux Prises, après avoir été successivement animée par Frédéric CLAVEL et Michaël DONZEL-GONET.

## • OPÉRATION ARAVIS DU MILIEU RÉNOVATION DU BÂTIMENT



### COÛT ET FINANCEMENT

Montant travaux et appui SEA74 : 25 445 € TTC

Subvention du Département de la Haute-Savoie  
au titre de la politique Haute-Savoie  
Nature : 15 267 € TTC

Participation Commune  
de La Clusaz : 10 178 € TTC



## HONNEUR ET RECONNAISSANCE

### AU MONDE AGRICOLE

LA SOIRÉE DU 18 NOVEMBRE 2023 À LA  
CLUSAZ A BRILLÉ PAR SA CÉLÉBRATION  
DU MONDE AGRICOLE LOCAL...

mettant en lumière une variété d'acteurs, des éleveurs  
aux artisans, en passant par les jeunes agriculteurs et  
les plus anciens.

Cette traditionnelle soirée de récompenses, orchestrée par  
le Syndicat agricole sous la présidence d'Yvan Donzel, a  
été un moment de gratitude et de reconnaissance envers  
ceux qui contribuent au tissu agricole et communautaire  
de la région. Sous les feux des projecteurs, aux côtés  
de personnalités telles que Richard Collomb-Clerc,  
président des moutonniers, et Yvan Donzel, président  
des agriculteurs, se tenaient également des figures  
moins attendues mais tout aussi importantes. Parmi  
elles, Paul et Lucien, qui ont été honorés pour leur vidéo  
virale "Vachette Tartine" sur YouTube.

Les récompenses ont ensuite été décernées aux  
éleveurs méritants, notamment ceux distingués lors de  
la Foire de la Croix. Mais au-delà des honneurs et des  
applaudissements, la soirée a également été l'occasion  
de rendre hommage aux piliers de la communauté  
agricole, dont certains ont vu le jour en 1963. Des figures  
telles que Christian Agnellet, président du groupe Lou  
Socall, et Olivier Colomb-Clerc, moutonnier et bénévole  
dévoué à la foire, ont été mentionnées, soulignant ainsi  
l'importance des liens intergénérationnels et des racines  
profondes qui ancrent la communauté dans son histoire  
et sa tradition.

Enfin, un moment particulièrement émouvant a été  
réservé à la commémoration de Jean-Pierre Agnellet,  
une figure respectée et regrettée de la communauté  
agricole, décédée en 2020 après une lutte courageuse  
contre la maladie. Son héritage, tout comme celui de  
nombreux autres du monde agricole, a été célébré et  
honoré, rappelant ainsi l'importance du travail acharné,  
de la passion et de la dévotion qui caractérisent cette  
communauté.

## LA FOIRE CANTONALE

Le Champ Giguet a été le théâtre d'une journée  
mémorable le samedi 22 avril 2023, où 35 éleveurs de  
la vallée ont présenté leurs plus belles vaches de race  
Abondance, suscitant l'admiration des visiteurs, lors de la  
foire cantonale. Ce qui a particulièrement marqué cette  
édition, c'est le nombre croissant de jeunes participants,  
témoignant d'une relève prometteuse dans le secteur  
de l'élevage. Cette passion transmise de génération  
en génération trouve son écho dans le dévouement  
des éleveurs.

Sous le regard attentif d'un jury de professionnels, les  
vaches ont défilé avec élégance pour concourir dans  
les différentes sections de la compétition. Au-delà  
de la présentation des animaux, cette foire a révélé  
l'importance du travail d'équipe et de la complicité entre  
les éleveurs et leurs bêtes, des valeurs essentielles dans  
le monde de l'agriculture.



CHAPITRE

14

## URBANISME

ZAN : ZÉRO ARTIFICIALISATION NETTE  
ALTERNATIVE AU TAVAILLON

## EN ROUTE VERS LE ZÉRO

### ARTIFICIALISATION NETTE

#### ...PLUS COURAMMENT APPELÉ LE ZAN QU'EST-CE QUE LE ZAN ?

Il s'agit de réduire la consommation de nos espaces naturels, agricoles et forestiers dans les prochaines années pour atteindre l'objectif d'une absence de toute artificialisation nette des sols en 2050.

Ce terme de « Zéro artificialisation nette » figure dans la stratégie nationale pour la protection de la biodiversité élaborée en juillet 2018, résultant d'une recommandation de la convention citoyenne et traduite par le vote de la loi Climat et Résilience le 22 août 2021, puis de la loi du 20 juillet 2023 visant à renforcer l'accompagnement des élus locaux dans la mise en œuvre de la lutte contre l'artificialisation des sols et à répondre aux difficultés de mise en œuvre du ZAN sur le terrain.

#### POURQUOI TENDRE VERS CE ZAN ? QUELS EN SONT LES OBJECTIFS ?

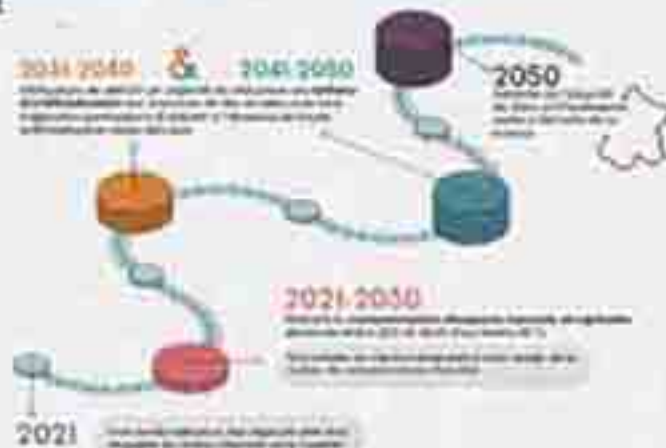
Durant la dernière décennie en France, on a constaté que, chaque année, c'est en moyenne 24 000 hectares d'espaces naturels, agricoles et forestiers qui sont urbanisés, ce qui représente environ 5 terrains de football par heure. Ainsi, les objectifs qui sont recherchés avec cette limitation de la consommation d'espaces sont les suivants :

- Protéger les terres et l'activité agricole pour préserver notre agriculture ;
- Protéger la biodiversité et les habitats naturels de la faune ;
- Contribuer à l'atténuation du changement climatique ;
- Permettre de garantir une bonne infiltration des eaux et la protection de cette ressource ;
- Lutter contre la pollution de l'air...

#### QUELLES SONT LES ÉCHÉANCES QUI S'IMPOSENT AUX COMMUNES ?

Le législateur a apporté des garanties aux collectivités en territorialisant l'application de ce dispositif et en adaptant le rythme de cette mise en œuvre. Ainsi, la loi impose une diminution par au moins 2 de la consommation d'espaces durant les dix prochaines années, par rapport aux dix précédentes. Elle garantit, à presque toutes les communes, une surface minimale de consommation d'espaces d'un hectare pour la période 2021-2031. Et elle demande de réduire à nouveau entre 2031 et 2041 pour atteindre l'absence d'artificialisation des terres naturelles, agricoles et forestières sans compensation d'ici 2050.

LA TEMPORALITÉ POUR ATTEINDRE L'OBJECTIF DE ZÉRO  
ARTIFICIALISATION NETTE D'ICI 2050 DE LA LOI CLIMAT &  
RÉSILIENCE



Dès 2023, les élus et le service urbanisme se sont emparés de cette question, en travaillant étroitement avec les acteurs du territoire comme la CCVT et les services de la Direction Départementale des Territoires. En effet, les services vont devoir faire un état de ce qui a été urbanisé ces dix dernières années et collaborer avec la CCVT pour définir « les droits à construire » dont elle pourra disposer sur la période 2021-2031... un important travail en perspective pour adapter le Plan Local d'Urbanisme et tous les autres documents de planification d'ici 2028 !

### SUITE DE LA RÉFLEXION SUR L'ALTERNATIVE AU TAVAILLON

Le travail engagé sur l'année 2022 s'est poursuivi sur l'année 2023. En 2022 avait été réalisé un prototype de toiture doté d'un nouveau matériau « imitation tavaillon », choisi après concertation avec les professionnels de la charpente et différents fournisseurs. Ce matériau est toujours en test au sein de la Commune, affrontant les différents éléments climatiques. Le service urbanisme a analysé les interrogations et remarques formulées par les habitants, qui se sont exprimés sur le registre mis à disposition : les questions portaient principalement sur la durée de vie de ce type de matériau, les contraintes au niveau de la pose, le coût d'installation. Ce partenariat avec la société Edilians est encore en cours et se poursuivra tout le 1er trimestre 2024 permettant une adaptation progressive du matériau proposé (adaptation de la coloration, sur les techniques de pose, la gestion des bordures de rives...). Ainsi, le choix du coloris a été défini pour permettre la mise en production dès 2024. Parallèlement, un cabinet d'urbanisme conseil a été retenu pour aider la commune à adapter son Plan Local d'Urbanisme à la mise en œuvre de ces nouveaux matériaux.

### APPROBATION DU NOUVEAU RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ



Nous vous faisons part, en 2022, du lancement de la démarche pour l'élaboration d'un nouveau Règlement Local de Publicité (RLP). Par délibération en date du 25 mai 2023, le règlement de publicité locale de la Commune de La Clusaz a été approuvé. Pour rappel, l'objectif de ce RLP était de rafraîchir l'ancien document qui datait de 1999 en s'adaptant au numérique et aux prescriptions environnementales inscrites dans la loi du 12 juillet 2010.

Pour mieux accompagner les porteurs de projets et commerçants, un guide est en cours de rédaction et sera mis à disposition à l'Office de Tourisme et sur le site de la Mairie. Ce dernier a vocation à vulgariser les dispositions techniques pour accompagner étape par étape les demandeurs dans le dépôt de déclarations, étant ici rappelé que le service de l'urbanisme de la commune se tient bien entendu à leur disposition pour les aider !



LES NEWS  
DU MAQUIS

CHAPITRE

15

## HISTOIRE ET PATRIMOINE ANNIVERSAIRE DU MAQUIS DES CONFINES

LA COMMÉMORATION DU 80<sup>ÈME</sup> ANNIVERSAIRE DU MAQUIS DES CONFIN, LE WEEK-END DU 19-20 AOÛT 2023, A ÉTÉ MARQUÉE – AU-DELÀ DES DIFFÉRENTES CÉRÉMONIES ET EXPOSITIONS DE DOCUMENTS ET IMAGES INÉDITES – PAR UNE IMPRESSIONNANTE RECONSTITUTION HISTORIQUE.



À l'initiative de Maxime Algisi, petit-fils d'Angel Algisi, dernier maquisard des Confin décédé en 2016, et organisé également par les élus et le service vie locale de la Mairie, sans oublier bien sûr le Souvenir Français, cet événement a mis à l'honneur le courage et la résistance des héros, qui ont combattu dans nos montagnes.

Grâce à des volontaires passionnés et des collectionneurs dévoués, le public – venu en nombre – a pu assister à des scènes recréées de la vie des maquisards, avec la reconstitution d'un camp de maquisards, des figurants en tenue et de nombreux objets de cette période, rappelant ainsi l'époque où ces hommes se sont battus contre l'occupation et le STO (Service du Travail Obligatoire) et permettant ainsi de préserver la mémoire collective de ces événements héroïques.



# LE MAQUIS DES CONFIN

## 80<sup>e</sup> Anniversaire

Au cours du week-end, des activités se sont déroulées autour du chalet de la Lanchette, un repère historique, qui était le point de rassemblement des maquisards, et compte jusqu'à 62 combattants, venus d'horizons différents, tout en étant aidés par de nombreux civils du village, tant pour le ravitaillement que pour les renseignements ou les liaisons, la population de La Clusaz ayant eu droit par la suite à la « Reconnaissance de la Nation pour son attitude exemplaire » (avec une plaque figurant aux monuments aux morts).

Des hommages émouvants ont également été rendus aux deux victimes du 20 août 1943 (date à laquelle – malgré les précautions prises – les maquisards sont encerclés avant l'attaque du maquis), Jacques Marchand et Patrick Verley, notamment devant les monuments aux Morts de Thônes et de La Clusaz, ainsi qu'à la chapelle des Confin.

Maxime a également prononcé un discours à la stèle du Souvenir français de l'Arpetta, rendant ainsi hommage à son grand-père et ses compagnons de lutte.

De nombreuses personnalités civiles et militaires étaient présentes, dont le colonel Vincent Minguet, commandant du 27<sup>e</sup> Bataillon de Chasseurs Alpains (BCA) d'Annecy, soulignant l'importance de se souvenir et de célébrer le courage des résistants, tout en honorant la mémoire de Louis Mermillod, dernier résistant haut-savoyard des Glières, disparu en 2019.



Cette commémoration a permis aux participants de revivre l'époque du maquis des Confin et de rendre hommage à tous ceux qui ont sacrifié leur vie pour la liberté.



CHAPITRE

16

## INFOS PRATIQUES

### ÉTAT CIVIL

#### LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)



##### Retrouvez le CCAS à l'accueil de votre Mairie

Familles, aînés et plus jeunes : c'est dans les différentes étapes de votre vie que le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de La Clusaz, vous accueille, vous accompagne et, si besoin, vous oriente vers les structures partenaires.

Il a pour ambition d'accompagner les personnes en situation de fragilité ou de difficultés sociales par la mise en œuvre d'actions sociales de proximité.

Pour rappel :

Lieu d'accueil, d'écoute, d'accompagnement ou d'information pour toute personne rencontrant des difficultés ou recherchant des aides, le CCAS a des attributions obligatoires :

- Il participe à l'instruction des demandes d'aide sociale et établit le dossier, qu'il transmet - s'il y a lieu - aux autorités compétentes (hébergement pour personnes âgées ou handicapées, aide-ménagère...);
- Il procède à la domiciliation des personnes sans domicile stable, afin de leur permettre de bénéficier d'une adresse pour faire valoir leurs droits sociaux.

En plus de ces missions obligatoires, le CCAS de La Clusaz anime et organise, par exemple, ces événements si importants que sont le repas des aînés, les boîtes de Noël et les actions de solidarité, telles qu'Octobre Rose. Il gère également le Foyer des Jeunes travailleurs.

**Contact :** Mairie de La Clusaz  
1, place de l'église, du lundi au vendredi  
de 9h à 12h et sur rendez-vous  
de 14h30 à 17h  
**Tél. 04 50 32 65 20** – choix 5  
**Mail :** [mairie@laclusaz.fr](mailto:mairie@laclusaz.fr)



#### CAFÉ SANTÉ-SAISON

« Même en saison, prends soin de ta santé » ! Un accueil santé gratuit et sans rendez-vous, dédié aux saisonniers des Aravis, s'est tenu le 24 janvier et le 7 mars 2023, ainsi que le 11 mars 2024, à la Mairie de La Clusaz. Organisé par le collectif Santé Saison 74, cet événement a offert l'opportunité, à ceux qui le souhaitent, de rencontrer des professionnels de la santé pour des informations, des conseils ou simplement pour échanger autour d'un café.

**Au programme :** dépistage VIH/IST, rappel vaccinal, dermatologie, informations sur la contraception et la santé sexuelle, ainsi que sur les drogues et les conduites addictives, avec la présence de la médecine du travail et de France Services. Un grand merci à tous ceux qui ont contribué à la réalisation de ces rendez-vous.

#### À VOS AGENDAS !



**REJOIGNEZ-NOUS,  
DEVENEZ DONNEUR**

[mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr](https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr)

#### COLLECTES DE SANG EN 2024

ORGANISÉES PAR L'ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG (EFS), LES PROCHAINES COLLECTES DE SANG AURONT LIEU :

#### À LA SALLE DES FÊTES DE LA CLUSAZ

- Lundi 1<sup>er</sup> juillet de 16h à 19h
- Lundi 26 août de 16h à 19h
- Mardi 31 décembre de 9h30 à 12h

Il est possible de prendre rendez-vous au préalable sur :  
<https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr>

Pour ceux qui le peuvent et le souhaitent, ces collectes sont essentielles, car les réserves sont faibles ! Sans engagement, libre, ponctuel, le don de sang change la vie d'un million de personnes en France chaque année : une personne victime d'un accident, une femme qui accouche, un malade atteint de cancer... Grâce aux donateurs de sang, à cette chaîne de solidarité et de partage, à ce geste utile, les conditions de vie de nombreux malades sont améliorées et de nombreuses vies sont ainsi sauvées. C'est pourquoi « chacun de vos dons compte » pour l'EFS.

## SCRUTIN 2024 ÉLECTIONS EUROPÉENNES / LISTE ÉLECTORALE



### CETTE ANNÉE, AURA LIEU UN SCRUTIN : LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES, LE 9 JUIN 2024

Par ce scrutin, les citoyens européens désignent leurs représentants au Parlement européen : les députés européens, également appelés eurodéputés.

### QUEL TYPE DE SCRUTINS ?

Suffrage universel direct à un tour.

Les candidats sont élus pour cinq ans selon les règles de la représentation proportionnelle à scrutin de liste à la plus forte moyenne.

Les partis ayant obtenu plus de 5% des suffrages bénéficient d'un nombre de sièges proportionnel à leur nombre de voix.

### VÉRIFIEZ QUE VOUS SOYEZ BIEN INSCRITS

Vous pouvez vérifier votre inscription sur les listes électorales sur le site internet « service public » :

[www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788)

L'inscription sur les listes électorales est désormais possible jusqu'à six semaines avant la date du scrutin. Soit, pour les européennes 2024 :

• Jusqu'au 1<sup>er</sup> mai 2024 pour les inscriptions en ligne sur : [www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396)

• Jusqu'au 3 mai 2024, avec dépôt du formulaire et justificatif en Mairie entre 9h et 12h.

### PROCURATION :

En cas d'absence, pensez à faire une procuration : <https://www.maprocuration.gouv.fr/>

## ADMR

Que vous soyez mère ou père de famille, retraité ou personne en situation de handicap, cette association peut vous simplifier la vie, en vous accompagnant à tout moment : les soins aux seniors, le ménage courant, les courses, la compagnie, l'accompagnement du handicap, l'aide aux jeunes et futurs parents, ou encore la livraison des repas.

Les salariés et les bénévoles de l'association d'Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR – à but non lucratif) sont à votre écoute pour trouver la solution adaptée à vos besoins. Et si vous disposez d'un peu de temps et souhaitez vous investir dans le bénévolat, n'hésitez pas à les rejoindre !



Pour plus d'informations – contact :

Tél. : 04 50 02 24 95

Mail : [accueil.borneetaravis@fede74.admr.org](mailto:accueil.borneetaravis@fede74.admr.org)



## CES DÉFIBRILLATEURS QUI SAUVENT DES VIES

En cas d'arythmie (rythme cardiaque anormal), l'utilisation immédiate d'un défibrillateur permet d'augmenter les chances de survie : 85 %, contre 3 à 5 % si l'on ne fait rien.

Pour chaque minute qui s'écoule après un arrêt cardiaque, les probabilités de survie chutent de 7 % à 10 %. Des études démontrent que peu de patients survivent si le délai écoulé entre la perte de conscience et la défibrillation est supérieur à 12 minutes. Si le massage cardiaque est entrepris entre le moment de la perte de conscience et l'arrivée du défibrillateur, il est possible de survivre après un intervalle plus long.

Afin de sauver des vies, la Mairie de La Clusaz a décidé de contribuer\* à l'application STAYING ALIVE pour vous informer de la mise à disposition de défibrillateurs sur son territoire.



Pour celles et ceux qui n'auraient pas encore téléchargé cette application, voici la liste des défibrillateurs recensés\* à ce jour :

### LES DAE : DÉFIBRILLATEURS AUTOMATISÉS EXTERNES

Ces défibrillateurs, mis à disposition par la commune, sont accessibles tout le temps et utilisables par tout le monde :

- À l'entrée de la Mairie
- À l'entrée de l'église
- À l'entrée de la salle des fêtes
- Au Tennis
- À l'Espace Aquatique (à l'extérieur)
- À la Patinoire
- Au Centre Tech. Municipal
- Au Parking du Centre
- Au Parking Salon des Dames

Tous les autres DAE sont gérés par les établissements privés.

### LES DSA : DÉFIBRILLATEURS SEMI-AUTOMATISÉS

Ces défibrillateurs sont accessibles en période d'exploitation et d'ouverture de la structure. Ils sont utilisables par des personnes formées :

- U Express
- Espace Aquatique (à l'intérieur)

### L'été uniquement :

- Sommet du télésiège du Crêt du Merle (local de la gare d'arrivée)
- Départ de la télécabine de Beauregard (local de la gare de départ)
- Garage de la Ruade (SATELC)

L'hiver uniquement, aux Postes de secours sur le domaine skiable :

- Les Confins
- Beauregard
- Balme
- Etale
- Crêt du Loup

Un DSA est également accessible l'hiver au bureau des pistes (permanence réduite l'été).

DE MANIÈRE GÉNÉRALE,  
L'UN DES PREMIERS  
REFLEXES, FACE À  
UN MALAISE, EST DE  
CONTACTER LE 15 !



\*La Commune de La Clusaz ne saurait être tenue responsable du fonctionnement de tous les défibrillateurs recensés, ou des informations diffusées sur les sites et applications développés par des éditeurs indépendants.

NOUS VOUS EN AVIONS...  
DÉJÀ PARLÉ SUR NOS SUPPORTS,  
MAIS IL EST TOUJOURS BON  
DE FAIRE UN RAPPEL...



## PRÉVENTION VTT

Pour pratiquer le VTT... il faut juste adopter quelques REGLES DE BONNE CONDUITE ET DES BONS REFLEXES, car cela nécessite tout de même une bonne préparation et un équipement approprié, pour que cela reste un plaisir :

• je vérifie la météo avant de partir, je pense aux échauffements avant et aux étirements après, je bois de l'eau, je ne pars pas le ventre vide et j'ai un matériel adapté à ma pratique.

• pour le VTT de descente : je roule bien protégé (casque intégral, gants, protections rigides), je reconnais les sauts avant le premier passage et j'ai conscience de mes choix de pistes : du vert (très facile) au noir (très difficile et élitiste), en fonction de mon niveau et de la difficulté des pistes.

• en cas d'accident, il faut contacter le 112, en donnant le nom de la piste et le numéro de la balise. Et en cas de chute, il existe même quelques recommandations...



Retrouvez tous les conseils  
et consignes sur :

[www.haute-savoie.gouv.fr](http://www.haute-savoie.gouv.fr)

(rubrique Actions de l'État, vos loisirs)

## PRÉVENTION HIVER



Après l'été et le VTT, il est toujours bon de rappeler également les conseils de sécurité à respecter l'hiver en montagne... « pour que la montagne reste un plaisir » !

**Avant de partir : prévoyez un entretien et le réglage de votre matériel, avec un bon affûtage des carres. Préparez-vous à l'effort, consultez la vigilance météo et le risque avalanches.**

### Et sur les pistes :

- **MAÎTRISEZ VOTRE VITESSE** et respectez autrui.
- Faites attention aux autres skieurs.
- Skiez dans votre zone de confort technique et physique, en évoluant sur des couleurs de pistes **adaptées à votre niveau. Écoutez les professionnels** et respectez la signalisation.
- À l'arrêt, placez-vous en bord de piste.
- Profitez du soleil et **prenez des temps de pause** : hydratez-vous, sans oublier de s'alimenter (avec le froid, l'altitude et l'effort, vous consommez plus de calories).

Pour **TOUS LES CONSEILS** et règles de bonne conduite, consultez le **memento prévention hiver**, sur le site : [www.sports.gouv.fr](http://www.sports.gouv.fr)

### Les bons réflexes à retenir si vous êtes victimes ou témoins d'un accident de ski sur les pistes :

- **PROTÉGER** : plantez vos skis et bâtons dans la neige à environ 5 mètres au-dessus de la victime pour la signaler aux autres skieurs et aux pisteurs ;
- **ALERTER** : il est important de prévenir les secours le plus vite possible en donnant votre localisation et la nature de la blessure ; contactez le service des pistes de la station où vous vous trouvez (04.50.32.65.15 à La Clusaz). Prévenez un employé des remontées mécaniques ou d'un restaurant. En cas d'absence de réseau téléphonique, faites le 112 ;
- **SECOURIR** : en attendant l'arrivée des pisteurs, protégez la victime du froid et évitez le sur-accident.

Et n'oubliez pas : en dehors des horaires d'ouverture, le domaine appartient aux DAMEUSES. Pour la sécurité de tous, il est essentiel de respecter certaines règles.

- L'accès au domaine skiable est **INTERDIT** - par arrêté municipal - en dehors des périodes et horaires d'ouverture, notamment en raison des DAMEUSES qui œuvrent sur le domaine lorsque les pistes sont fermées : la nuit, le domaine skiable leur appartient.

## ATTENTION AUX CÂBLES DE TREUIL EN ACIER DE CERTAINES DAMEUSES

Ils sont dangereux, car souvent **INVISIBLES SOUS LA NEIGE OU DANS L'OBSCURITE**, selon la tension du câble, qui peut changer d'un instant à l'autre.

Si vous voyez une dameuse, il faut s'en éloigner **AU PLUS VITE** : leur champ de vision est réduit.

En montagne, chacun est invité à la plus grande prudence et à suivre les recommandations des professionnels... sans oublier de sensibiliser le plus grand nombre de personnes sur ces différents conseils. Merci.



Retrouvez tous les conseils et consignes sur : [www.haute-savoie.gouv.fr](http://www.haute-savoie.gouv.fr)



CHAPITRE

# 16

INFOS  
PRATIQUES  
ÉTAT CIVIL

## NOUS SOUHAITONS LA BIENVENUE À...

23 avril 2023

**BUFFET**

Charlie, Cléo  
fille de BUFFET Robin  
et de MUGNIERY Julie



28 juin 2023

**JOSEPH ISSAD** Meylan  
fils de ISSAD Maxime et  
de JOSEPH Morgane

7 juillet 2023

**BARIAS** Félix  
fils de BARIAS Corentin et  
de BETEMPS Laurence

13 juillet 2023

**GALLAY** Lexie  
fille de GALLAY Micke et  
de VIALARD Audrey



15 septembre 2023

**MONGELLAZ** Isaac  
fils de MONGELLAZ Rémi  
et de LANANI Naomi



## TOUS NOS VŒUX DE BONHEUR À...



| NOM ET PRÉNOMS                                                                           | DATE DE MARIAGE              |
|------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------|
| JOUY Sylvain & CHAUMARAT Julie, Guillaîne, Pascale                                       | 7 janvier 2023               |
| CODRON Alexandre, Bernard & GUILLEMINOT Hélène, Geneviève                                | 10 janvier 2023              |
| CORAL Fabien, Aldo, Yvon & NOAILLES Elaine, Clara, Nadine                                | 4 mars 2023                  |
| DAVID Clément, Henri, Paul & TOUGARD Ingrid, Marie, Emma                                 | 11 mars 2023                 |
| GIORGI Thomas & CHAREYRON Emma, Anne, Juliette                                           | 8 avril 2023                 |
| DANVIN François, Nicolas, Julien, Robert & GOUILLON Sébastien, Nicolas                   | 29 avril 2023                |
| DEBUQUOY Antoine, Bertrand, Olivier & RENARD Chloé, Amélie                               | 13 mai 2023                  |
| BEAUD DE BRIVE Tanneguy, Hilaire, Joseph & SAUVAT Ombeline, Janine, Clotilde, Christiane | 27 mai 2023                  |
| SEYVET Thomas, Maxime & BAILLY Capucine, Agathe, Zoé                                     | 3 juin 2023                  |
| ALRIC Maxime, Pierre & BARBA Marie, Inès, Nathalie                                       | 24 juin 2023                 |
| BRUYERE Alexandre, Auguste, Marcel & PICARLE Louis, Guillaume, Gaspard, Marie            | 1 <sup>er</sup> juillet 2023 |
| ZIEHMS Anthony & PEREIRA Carla                                                           | 13 juillet 2023              |
| PALLOT David, Christian, André & BELHALLOUFI Hayet                                       | 15 juillet 2023              |
| SORIN Jesse & HALLANT Elise                                                              | 9 septembre 2023             |
| DONZEL-GONET Raymond, Guy & LEGON Christine                                              | 15 septembre 2023            |
| SIMOND Mathieu, François & LAUER Clémentine, Sophie, Herveline                           | 23 septembre 2023            |
| POLLET Quentin, Claude & SADIGOVA Narmina                                                | 30 septembre 2023            |
| COLLOMB-CLERC Etienne, Henri & PLAA Marie, Rose                                          | 2 décembre 2023              |
| AVET Jean-François, Armand & VELEZ CRUZ Raul, Federico                                   | 29 décembre 2023             |
| GAILLARD-LIAUDON Valentin, Sylvain & THEVENET Marie, Suzanne, Madeleine                  | 30 décembre 2023             |

## NOUS REGRETTERONS...



| NOM ET PRÉNOMS                                  | DATE DE DÉCÈS     |
|-------------------------------------------------|-------------------|
| CESTRIERES Philippe, Joseph, Auguste            | 10 janvier 2023   |
| GAGET Patrick, Georges, Paul, Louis             | 12 janvier 2023   |
| GALLAY Jacques, François, Joseph                | 17 janvier 2023   |
| TABERO CONTRERAS Luis                           | 19 février 2023   |
| MASSON Anne, Marie, Elisa ; dite Nana           | 8 juin 2023       |
| AGNELLET Raymond                                | 28 juin 2023      |
| PICQUIER Hubert, Guy, Michel                    | 6 août 2023       |
| PRINCIPAUD Alain, Robert, Camille               | 6 août 2023       |
| VELLA Angélique, Laura, Elvira                  | 26 août 2023      |
| BOUCHEX-BELLOMIÉ Monique, Marie ; épouse GALLAY | 10 septembre 2023 |
| PAPAZIAN Jean, Pierre                           | 30 septembre 2023 |
| THÉVENET Raymond, Clément                       | 4 octobre 2023    |
| PIRES Luis, Antonio                             | 20 novembre 2023  |
| MOLLIER Pascal, Freddy, Jacques                 | 11 décembre 2023  |
| VINCENT Henri, François                         | 13 décembre 2023  |



CHAPITRE

17

INTERCOMMUNALITÉ

## LA CCVT

### LES ENFANTS SENSIBILISÉS À L'ALIMENTATION LOCALE

Dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial mené par la CCVT, le réseau Saveurs des Aravis a conduit en 2023 une action de sensibilisation auprès des enfants du territoire lors d'un repas à la cantine. 120 enfants de l'école Cité Notre-Dame de La Clusaz ont bénéficié de cette intervention.

L'objectif était de proposer un repas constitué d'ingrédients les plus locaux possibles. Des bénévoles ont échangé avec les enfants sur le temps du repas autour de l'alimentation.



### LES ARAVIS À PORTÉE DE BUS

Le réseau Aravis Bus continue d'être exploité par la Régie des Transports de l'Ain pour la saison d'hiver 2023-2024, qui a débuté le 16 décembre 2023. La CCVT et la Région Auvergne-Rhône-Alpes travaillent ensemble pour rendre plus performant et attractif ce réseau de navettes saisonnières. Depuis cet hiver, les lignes sont renforcées notamment avec une augmentation du nombre de jours de fonctionnement et un passage plus régulier des navettes sur certaines lignes.

Le réseau Aravis Bus c'est : 40 bus, 24 lignes et surtout un service gratuit pour les voyageurs.



### SUIVEZ VOTRE BUS EN TEMPS RÉEL !

Scannez ce QR Code pour télécharger l'application PYSAE.  
Sélectionnez le réseau ARAVIS Bus.

Follow your bus in real time. Scan the QR code to download the PYSAE application. Select the ARAVIS network.



App Store



Google Play

## NOUVELLE PROCÉDURE DE RÉVISION DU SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE FIER-ARAVIS (SCOT)

En 2023, la CCVT a ré-engagé la procédure de révision du SCOT Fier-Aravis, qui est effective depuis ce début d'année avec l'accompagnement du cabinet VE2A spécialisé dans l'élaboration de documents d'urbanisme et de planification.

De même que pour le Plan Climat Air Énergie Territorial, les élus ont souhaité mettre en place un conseil citoyen, afin d'associer l'ensemble des habitants du territoire.

Un tirage au sort sera effectué sur les listes électorales de chaque commune pour désigner les membres qui le composeront. Il sera proposé aux personnes sélectionnées de participer aux discussions autour de ce projet de territoire et de se réunir plusieurs fois au cours de la démarche.

Lundi 29 janvier 2024 avait lieu la 1<sup>re</sup> réunion publique qui a permis de présenter les premiers éléments de diagnostic concernant le territoire de la CCVT.



## LES VALLÉES DE THÔNES TERRITOIRE EN PROJET

Retrouvez toutes les informations concernant cette procédure sur le site internet de la CCVT sur :

<https://ccdesvalléesdethones.fr/page/schéma-de-cohérence-territoriale>  
(rubrique Actions de l'État, vod loisirs)

La procédure de révision du SCOT se fera en plusieurs étapes :

- PHASE 1 (actuelle) : diagnostic territorial  
De janvier à avril 2024.
- PHASE 2 : projet politique (PADD)  
De mai à septembre 2024.
- PHASE 3 : doc. d'orientation et d'objectifs  
De septembre 2024 à février 2025.
- PHASE 4 : finalisation dossier  
(arrêté/approbation)  
D'avril 2025 à décembre 2025.

Des temps de concertation sont prévus à chaque étape avec les habitants (réunion publique, conseil citoyen...), les acteurs institutionnels (Personnes Publiques Associées (PPA)) et les communes.

## RET

### QUOI DE NEUF À LA RÉGIE D'ÉLECTRICITÉ DE THÔNES ?

Depuis près de 100 ans, la Régie d'Électricité de Thônes (RET) participe activement à la qualité de vie des habitants de la vallée et au développement des communes. La Régie est une entreprise publique et commerciale, détenue à 100% par le S.I.E.V.T\* et regroupant 14 communes (territoire de la Communauté de Communes de la Vallée de Thônes, dont La Clusaz, mais également La Giettaz en Savoie). L'aménagement en desserte électrique du territoire est confié à la RET sous l'autorité du SIEVT.

« Préparez-vous pour l'hiver » : quelques conseils pour une saison froide en toute sérénité !

Alors que les températures commencent à baisser et que les journées raccourcissent, la régie a préparé – en début d'hiver – une série spéciale d'emailing pour vous aider à vous préparer pour la saison hivernale.

Dans nos emails, vous découvrirez une série de conseils judicieux et d'offres pour affronter l'hiver de la meilleure façon possible.

**écowatt**

MonEcowatt  
L'application  
révolutionnaire pour  
la gestion de l'énergie

Comme une météo de l'électricité, Ecowatt qualifie le niveau de consommation des Français. Des signaux clairs guident le consommateur pour adopter les bons gestes et assurer le bon approvisionnement de tous en électricité.

Ecowatt permet de connaître si la production d'énergie n'émet pas de gaz carbonique.

### TROIS SIGNAUX SONT ÉMIS TOUT AU LONG DE L'HIVER PAR ECOWATT :



**SIGNAL VERT** : pas d'alerte. En privilégiant les heures EcoWatt vertueuses pour consommer, la production française peut se rapprocher du 0 émission.



**SIGNAL ORANGE** : le système électrique est tendu. Les gestes d'économie d'électricité sont les bienvenus.



**SIGNAL ROUGE** : le système électrique est très tendu. Les gestes d'économie d'électricité sont indispensables pour éviter ou réduire les coupures d'électricité.

L'application est téléchargeable pour les téléphones portables ou sur internet à l'adresse suivante : [www.monecowatt.fr](http://www.monecowatt.fr)

### LE PROGRAMME FONDS VERTS : ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DANS LES TERRITOIRES

Effectif depuis janvier 2023, le programme Fonds Verts est un dispositif inédit pour accélérer la transition écologique dans les territoires. Il est destiné à financer des projets présentés par les collectivités territoriales et leurs partenaires publics ou privés dans trois domaines :

performance environnementale, adaptation du territoire au changement climatique et amélioration du cadre de vie. C'est dans ce programme que s'inscrit la RET avec notamment deux projets majeurs :

- La rénovation d'une partie du parc d'éclairage public : l'objectif est d'améliorer les performances environnementales et électriques du parc d'éclairage public. Le remplacement systématique des anciens luminaires ciblés va permettre de diminuer intrinsèquement de près de 45% les consommations électriques du parc et de parfaitement maîtriser l'émission de lumière pour qu'elle réponde seulement aux besoins réels d'éclairage.

- La mise en place d'une gestion centralisée de l'éclairage public : les communes du Grand Bornand et de La Clusaz, avec la RET, ont analysé leurs besoins en éclairage public jusqu'à définir un besoin de poste de pilotage à distance du parc en fonction des secteurs. À l'issue de cette analyse, ce projet va permettre aux communes de piloter finement l'éclairage par secteurs géographiques et par saisons tout en gérant la quinzaine d'événementiels par an qui attire des milliers de visiteurs. D'après nos estimations, ces deux systèmes de gestion centralisés vont permettre une économie de 58% des consommations d'électricité d'éclairage.

### Quelques travaux marquants :

- Impasse des Crêts : dans le cadre de projets d'urbanisme, la RET a lancé un programme de renforcement Basse Tension visant donc à augmenter la capacité du réseau déjà présent.

- Secteur Côte 2000 : la Régie a lancé cette année, un chantier d'ampleur afin de rénover un câble 20 000 Volts d'une longueur de 1000 m, au milieu des pistes de ski. Ce chantier a nécessité de nombreux moyens techniques et humains.



### Pour plus d'informations :

Régie d'Électricité de Thônes (du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30)

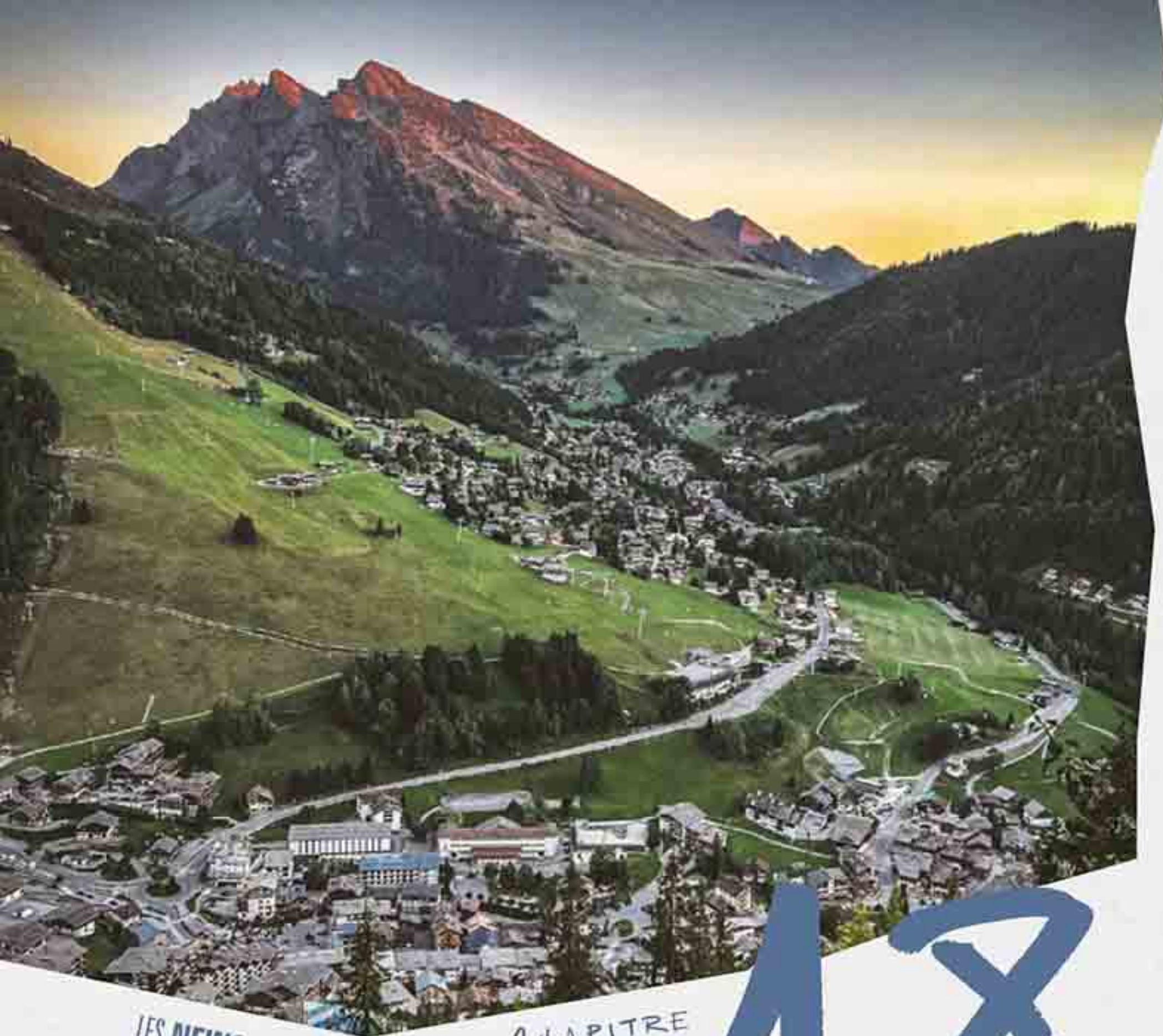
8, Voie Eugène Fournier-Bidoz

BP 30 - 74230 Thônes

Tél : 04 50 32 17 17

Mail : [Service-client@ret.fr](mailto:Service-client@ret.fr)

Site web : [www.ret.fr](http://www.ret.fr)



POUR TOUT SAVOIR SUR LES ACTUALITÉS ET INFORMATIONS DE LA MAIRIE,  
DIFFÉRENTES SOLUTIONS ET DIVERS SUPPORTS SONT PROPOSÉS.



#### LA PAGE FACEBOOK MAIRIE DE LA CLUSAZ

Toutes les informations sont sur cette page, notamment pour les annonces. **À aimer et à partager sans modération** – merci !  
– et à en parler autour de vous (notamment pour nos aînés).



#### LE SITE WEB DE LA MAIRIE

(oui, oui, l'objectif est de faire peu neuve dans la forme !) : avec toutes les informations (actualités et retours sur les événements), dont les offres d'emploi... et même les retransmissions (en live et en replay) des conseils municipaux !

Avec aussi, notamment, la plateforme **je participe** : [jeparticipe.laclusaz.org](http://jeparticipe.laclusaz.org) avec de nombreuses enquêtes !



#### LES PANNEAUX DANS LE VILLAGE

Retrouvez également certaines informations communales, et de nombreuses informations touristiques, sur les écrans d'information du village :

- le grand écran à l'entrée du village
- et les écrans dans le village.



#### L'AFFICHAGE LÉGAL DIGITAL DEVANT LA MAIRIE

Retrouvez tout l'affichage légal et les informations Mairie sur ce nouvel outil, sur le mur à droite de la porte d'entrée de la Mairie.



#### LE BULLETIN, BIEN SÛR !

Distribué encore cette année par les élus, vous pourrez le retrouver également sur le site web de la Mairie, ainsi qu'à l'accueil de la Mairie !



#### ET... LE CONTACT HUMAIN...

Avec l'accueil de la Mairie ou encore Le Bouillon, le Tiers Lieu du village, où il se passe toujours quelque chose ! Sans oublier, bien sûr, en parlant aussi à vos élus dans le village ou lors d'une réunion de quartier ou encore une réunion publique ou un événement dans le village !

Donc, n'oubliez pas de vous informer sur les actions et projets de la Mairie, au fil de l'année, en consultant régulièrement ses supports – à partager sans modération – ou dans ses lieux d'accueil.

Sans oublier les sites web des acteurs de la station (OT, SATELC, Club des Sports, associations...) et tous les supports ou sites d'informations dédiés.

Merci à tous !

Et nous remercions toutes les personnes qui ont contribué  
et aidé à concevoir ce bulletin municipal.

 **La Clusaz**

# LES NEWS DU BÉLIER



**Mairie de La Clusaz**  
1 place de l'Église  
74220 La Clusaz



Tél. 04 50 32 65 20  
[mairie@laclusaz.fr](mailto:mairie@laclusaz.fr)  
[www.laclusaz.org](http://www.laclusaz.org)